

Université de Montréal

Est-ce qu'une intervention de groupe réalisée auprès de pères volontaires qui fréquentent le centre de pédiatrie sociale *Assistance d'enfants en difficulté (AED)* et effectuée selon un cadre théorique bio-écologique et une approche d'aide mutuelle permet de modifier leur vision personnelle de l'engagement paternel?

par

Jessica Lavigne Lacas

École de service social

Faculté des arts et des sciences

Essai critique présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de M.Sc.
en service social

Juin, 2012

© Jessica Lavigne Lacas, 2012

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Cet essai critique intitulé :

Est-ce qu'une intervention de groupe réalisée auprès de pères volontaires qui fréquentent le centre de pédiatrie sociale *Assistance d'enfants en difficulté (AED)* et effectuée selon un cadre théorique bio-écologique et une approche d'aide mutuelle permet de modifier leur vision personnelle de l'engagement paternel?

présenté par
Jessica Lavigne Lacas

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Jacques Moreau, professeur agrégé
Directeur de maîtrise

Dominique Damant, professeure agrégée
Examinatrice externe

RÉSUMÉ

Mon stage s'est déroulé durant l'automne 2011 et l'hiver 2012 au centre de pédiatrie sociale *Assistance d'enfants en difficulté (AED)* du quartier Hochelaga-Maisonneuve, soit l'un des deux centres de pédiatrie sociale en communauté chapeauté par la Fondation du Docteur Gilles Julien avec le *Centre de services préventifs à l'enfance (CSPE)*. Ainsi, l'*AED* utilise le modèle de pédiatrie sociale en communauté qui favorise l'intégration sociale, le respect des droits fondamentaux et la réduction des impacts liés aux conditions de vie difficiles pour offrir prioritairement des soins et services aux enfants et aux familles vivant en situation de vulnérabilité. Donc, le centre vise non seulement à appliquer la notion de responsabilité envers les enfants et adolescents, mais aussi à leur assurer des services préventifs et curatifs en tenant compte des déterminants sociaux, environnementaux et des conséquences sur leur santé (Fondation du Dr Julien, 2011b).

De ce fait, l'*AED* s'adresse aux enfants naissants jusqu'aux adolescents âgés de 14 ans habitant dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve et vise à offrir un accueil chaleureux, un accompagnement adapté aux besoins de l'enfant et de sa famille et en plus de proposer de nombreux services. De la sorte, les différents besoins tels que la socialisation, l'attachement, la sécurité, l'identité, l'hygiène, l'alimentation et l'accès à un logement sont pris en considération. Bref, les forces des enfants et des familles sont identifiées et mises en valeur par une approche valorisante et un renforcement positif (Fondation du Dr Julien, 2011b).

C'est ainsi que lors de mon stage, j'ai tenté de répondre à la question suivante : Est-ce qu'une intervention de groupe réalisée auprès de pères volontaires qui fréquentent le centre de pédiatrie sociale *Assistance d'enfants en difficulté* et effectuée selon un cadre théorique bio-écologique et une approche d'aide mutuelle permet de modifier leur vision personnelle de l'engagement paternel?

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, merci à ma superviseure de stage, Julie Desharnais, d'avoir cru en mon projet dès notre première rencontre et d'avoir continué d'y croire même lors des moments plus difficiles. Ton soutien m'aura permis de tenter l'expérience jusqu'au bout.

Merci à mon directeur de maîtrise, Jacques Moreau, qui a guidé mon travail tout au long du stage et qui m'a amené à pousser mes réflexions plus loin lors de la rédaction.

Merci à toute l'équipe du centre de pédiatrie sociale *Assistance d'enfants en difficulté* (AED) pour votre gentillesse à mon égard, votre ouverture à l'égard de mon projet et votre dévotion envers les enfants du quartier Hochelaga-Maisonneuve. J'ai été une témoin privilégiée des actions que vous faites au quotidien, et vous constituez un modèle non seulement pour moi, mais pour tous les intervenants.

Un merci tout particulier à mon co-intervenant, Joël Naggar, qui a tenté l'expérience avec moi et qui m'a prodigué de précieux conseils d'intervention.

Merci aux pères qui m'ont fait assez confiance pour se lancer dans l'aventure du groupe avec moi. J'ai beaucoup appris du temps que j'ai passé avec eux, et je leur porte un grand respect.

Merci à Manuel Prats, de la *Maison Oxygène*, d'avoir pris le temps de me rencontrer pour partager votre grande connaissance de l'intervention auprès des hommes avec moi.

Merci à Diane Dubeau, professeure au département de psychoéducation et de psychologie de l'Université du Québec en Outaouais et chercheure au Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants (GRAVE), pour la rencontre à la fois instructive et humaine. En effet, vous m'avez proposé des pistes de réflexion intéressantes, et grâce à vous, ma démarche s'en trouve enrichie.

Merci à Jean-Paul Désilets, animateur responsable du groupe *Orpères* de la Maison de la famille de Saint-Michel, pour la rencontre et les discussions qui ont émergé de celle-ci.

Finalement, merci à mes parents pour votre support à tous les niveaux. Votre présence fait toute la différence dans mon parcours, et je vous en suis très reconnaissante.

Un tout dernier merci à mes amis pour les rires, tout simplement.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ

REMERCIEMENTS

TABLES DES MATIÈRES

INTRODUCTION	9
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE	12
1. Questionnement de départ	12
2. Choix et description du lieu de stage	12
2.1. Type	12
2.2. Mode de financement	13
2.3. Mission	13
2.4. Programmes en place	15
3. Présentation de la question en lien avec la pratique d'intervention du milieu de stage	18
3.1. Objectifs	18
3.2. Activités	18
CHAPITRE 2 : RECENSION DES ÉCRITS EN LIEN AVEC LA QUESTION	
1. Problématique	19
1.1. Historique du rôle de père	19
1.1.1. L'époque coloniale (17e siècle au 19e siècle)	19
1.1.2. L'industrialisation (1850-1940)	19
1.1.3. Les années 1950	20
1.1.4. Les années 1960	22
1.1.5. Les années 1970	23
1.1.6. Les années 1980	23
1.1.7. Les années 1990	25
1.1.8. Les années 2000	26
1.2. Quelques statistiques sur les familles québécoises	

et canadiennes	26
1.2.1. L'évolution des structures familiales	27
1.2.2. La progression de la garde partagée	28
1.2.3. La situation d'emploi des parents	28
1.3. Synthèse des recherches québécoises et canadiennes	
sur le rôle de père	29
1.3.1. Ontosystème	30
1.3.2. Microsystème	30
1.3.3. Mésosystème	32
1.3.4. Exosystème	33
1.3.5. Macrosystème	34
1.3.6. Chronosystème	34
1.4. Du concept de paternité à celui d'engagement paternel	35
1.5. Relation d'attachement et relation d'activation	37
1.6. Définitions de l'engagement paternel	40
1.7. Les effets de l'engagement et du désengagement paternel	
chez le père et son enfant	42
1.8. Clientèle ciblée pour mon projet spécifique d'intervention	45
1.8.1. La paternité en contexte de pauvreté	45
2. Cadres d'analyse utilisés pour comprendre la problématique	50
2.1. Les principaux modèles théoriques de l'engagement paternel	50
2.1.1. Le modèle de Lamb	50
2.1.2. L'approche de Palkovitz	50
2.1.3. Le concept de capital social	51
2.1.4. La perspective générative	52
2.1.5. L'approche de la psychologie du développement	53
2.1.6. L'approche écologique de Doherty, Kouneski	
et Erikson	54
3. Méthodologies d'interventions utilisées pour intervenir dans cette	
 problématique	55
3.1. L'influence de Prospère	55
3.1.1. Pour une définition de l'engagement paternel	56
3.1.2. Le modèle d'intervention proposé aux communautés	57

3.1.3. Les sites d'expérimentation	58
<i>Figure 1 : Modèle Prospère</i>	59
3.2. Recension québécoise des modalités d'intervention auprès des pères	59
3.3. Comment intervenir auprès des pères?	63

CHAPITRE 3 : ANALYSE ET RÉFLEXIONS CRITIQUES À LA LUMIÈRE DES EXPÉRIENCES VÉCUES EN COURS DE STAGE EN LIEN AVEC LA RECENSION DES ÉCRITS

1. Description, définition et justification des principaux concepts retenus pour l'analyse	68
1.1. Présentation et justification de la méthodologie retenue	68
1.1.1. Méthode utilisée	68
1.1.2. Moyens utilisés pour mesurer le changement	70
1.2. Présentation et justification du cadre d'analyse retenu	73
<i>Figure 2 : Exemple du modèle bio-écologique de Urie Bronfenbrenner appliqué à une personne souffrant d'un problème de santé</i>	77
1.3. Présentation et justification de l'approche retenue	77
1.4. Présentation de la démarche d'élaboration du projet	78
1.4.1. Objectif général	78
1.4.2. Objectifs spécifiques liés à l'ontosystème	78
1.4.3. Objectifs spécifiques liés au microsystème	79
1.4.4. Objectifs spécifiques liés au mésosystème	80
1.4.5. Objectifs spécifiques liés à l'exosystème	81
1.4.6. Objectifs spécifiques liés au macrosystème	81
1.4.7. Objectifs spécifiques liés au chronosystème	81
1.5. Présentation de la démarche d'implantation du projet	82
1.5.1. Séance 1	82
1.5.2. Séance 2	82
1.5.3. Séance 3	83
1.5.4. Séance 4	83

1.5.5. Séance 5	83
1.5.6. Séance 6	84
2. Analyse des convergences, des écarts et des paradoxes entre les constats tirés de la recension des écrits et le savoir expérimentiel acquis au cours du stage	84
2.1. Portrait des participants et problématiques rencontrées	84
2.1.1. Phase de planification du groupe	84
2.1.1.1. L'analyse de la situation	84
2.1.1.2. La structuration initiale du groupe	85
2.1.1.3. La constitution du groupe	86
2.1.2. La phase de début	88
2.2.1.1. La première séance	88
2.2.1.2. La deuxième séance	92
2.2. Ce qui a favorisé et fait obstacle à l'implantation	100
2.2.1. Enjeux théoriques	100
2.2.2. Enjeux pratiques	102
2.2.2.1. Les enjeux organisationnels	102
2.2.2.2. Les enjeux professionnels	103
2.2.2.3. Les enjeux sociétaux	104
2.2.3. Les obstacles spécifiques à l'implantation de mon projet d'intervention	109
2.2.4. Les éléments facilitateurs spécifiques à l'implantation de mon projet d'intervention	111
2.2.4.1. Les caractéristiques des activités	111
2.2.4.2. Les caractéristiques relatives aux environnements sociaux élargis	113
CONCLUSION	114
SOURCES DOCUMENTAIRES	127

INTRODUCTION

Contextualisation de la question

Au Québec, comme dans plusieurs pays en Occident, la montée du féminisme et le développement de la société de consommation dans la deuxième moitié du 20^e siècle ont ébranlé la représentation du père (Marois, 2010). En effet, les femmes ont maintenant le contrôle de leur fécondité, elles sont davantage présentes sur le marché du travail, et elles ont la possibilité de divorcer et de donner leur nom à leur descendance. Il en découle que les repères qui ont forgé la paternité pendant des siècles s'écroulent peu à peu. C'est ainsi que le modèle unique qui a prévalu pendant longtemps, soit celui de pourvoyeur garant de l'unité familiale s'effrite. Donc, il n'existe plus aujourd'hui une seule vision de l'engagement paternel, mais plutôt des trajectoires de paternités plurielles qui peuvent à un moment ou à un autre se succéder ou se chevaucher (Marois, 2010). Bref, il serait pertinent à mon avis de chercher à comprendre comment différentes composantes socioculturelles influencent aujourd'hui la vision qu'ont les pères de leur engagement paternel.

Justification scientifique du projet

Eggebeen et Knoester (2001) ont constaté que l'engagement paternel entraînerait chez le père une modification de ses habitudes de vie et l'élargissement de son réseau social. Ainsi, les pères engagés auprès de leurs enfants seraient moins enclins à passer du temps avec leurs amis et en viendraient à développer un réseau de relations en lien direct ou indirect impliquant l'enfant. De ce fait, ces pères auraient tendance à fréquenter, par exemple, des réseaux de voisinage constitués d'enfants du même âge que les leurs. Donc, leur paternité se traduirait par un plus grand engagement envers l'école, les équipes de sport, les organismes communautaires, et les soins des enfants. Bref, l'engagement paternel contribuerait à un mouvement de croissance

personnelle et confronterait les pères dans leurs valeurs et leurs priorités (Eggebeen & Knoester, 2001).

De ce fait, les premiers travaux de recherche sur l'engagement paternel se résumaient en une mesure quantitative des interactions entre le père et son enfant. Puis, les travaux les plus récents se sont davantage intéressés à la qualité de ces interactions qui entraîneraient des résultats positifs chez l'enfant (Marsiglio & Pleck, 2005). De ce fait, les pères engagés auprès de leurs enfants, participant à des activités conjointes et manifestant des interactions positives avec eux, contribueraient à une réduction de leur détresse psychologique et de comportements délinquants (Mullan Harris, Furstenber & Marmer, 1998).

Cependant, davantage d'engagement paternel n'est pas nécessairement synonyme de mieux être. En effet, il est théoriquement possible pour l'enfant et le père d'atteindre un niveau de saturation où l'implication du père n'entraînerait pas d'effets cumulatifs positifs pour l'enfant. De fait, dans certaines circonstances, davantage d'engagement peut créer un contexte où il pourrait se produire davantage de torts, comme par exemple le fait de surprotéger l'enfant (Tamis-LeMonda & Cabrera, 2002).

Justification sociale du projet

Mon projet de stage s'inscrit dans une perspective de service social, car je vise à faire une intervention sociale de groupe qui dépasse l'individualisation des problèmes. Tout d'abord, ma problématique choisie, soit celle de l'engagement paternel, concerne toutes les familles, qu'elles soient nanties, de classe moyenne ou en situation de vulnérabilité. De plus, mon stage va se dérouler au centre de pédiatrie sociale *Assistance d'enfants en difficulté* dont la vision est d'offrir des possibilités d'émancipation à des enfants défavorisés du quartier Hochelaga-Maisonneuve et à leur famille dans un esprit de partenariat avec la communauté locale et globale. C'est ainsi que mon projet de monter une intervention de groupe selon un cadre théorique bio-écologique avec

un échantillon de pères qui fréquentent l'organisme vise non seulement à aider chacun d'eux à modifier leur vision personnelle de l'engagement paternel, mais aussi à contribuer à leur faire prendre conscience de la place qu'ils ont le droit d'occuper auprès de leur enfant, de leur famille et dans leur communauté. Bref, à travers cette intervention de groupe, tenter d'influencer positivement leurs différents systèmes relationnels selon les principes de l'approche bio-écologique de Bronfenbrenner (1974, 1979b, 1994, 2005).

CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE

1. Questionnement de départ

La question à laquelle j'ai tenté de répondre lors de mon stage est la suivante : Est-ce qu'une intervention de groupe réalisée auprès de pères volontaires qui fréquentent le centre de pédiatrie sociale *Assistance d'enfants en difficulté (AED)* et effectuée selon un cadre théorique bio-écologique et une approche d'aide mutuelle permet de modifier leur vision personnelle de l'engagement paternel?

2. Choix et description du lieu de stage

2.1. Type

Au Canada, la pratique de la pédiatrie sociale a pris forme au début des années 1990 sous l'égide du Docteur Gilles Julien. C'est ainsi que l'*AED* constitue un centre de pédiatrie sociale en communauté (CPSC), soit un lieu d'accueil chaleureux et accessible qui est porté par la communauté. Ainsi, l'enfant et les personnes qui l'entourent y sont accueillis par une équipe composée en majorité d'intervenants et de professionnels provenant du milieu de la santé et des services sociaux, auxquels s'ajoutent des avocats-médiateurs, des bénévoles et un réseau de partenaires, incluant les familles, les milieux communautaire, d'affaires et juridique, ainsi que les institutions comme les centres de la petite enfance, les écoles primaires, les CSSS, les centres jeunesse et les services de police communautaire. De ce fait, l'interaction avec les milieux de vie de l'enfant est facilitée par l'équipe du CPSC qui se déplace pour mieux accompagner l'enfant dans les différentes sphères de sa trajectoire de développement. Donc, les CPSC sont au cœur des interventions qui contribuent à identifier les enfants en situation de vulnérabilité, à comprendre les problématiques qui les mettent en difficulté, à établir un partenariat avec les familles et à mobiliser les ressources du milieu (Fondation du Dr Julien, s.d).

2.2. Mode de financement

La présence du centre de pédiatrie sociale *Assistance d'enfants en difficulté (AED)* est possible grâce au soutien de partenaires financiers, tels que la Fondation Lucie et André Chagnon, la Fondation du Dr Julien, les partenaires communautaires et institutionnels qui offrent un réseau d'entraide et de services aux familles, l'équipe de travailleurs, travailleuses et bénévoles au quotidien, et les membres du conseil d'administration de l'*AED* (Fondation du Dr Julien, 2011b).

2.3. Mission

La pédiatrie sociale en communauté mise sur l'intégration sociale, le respect des droits fondamentaux et la réduction des impacts liés aux conditions de vie difficiles. Les services offerts à l'*AED* visent donc à soutenir les enfants et les familles en situation de vulnérabilité pour assurer le développement optimal des enfants, et ce dans le respect de leurs intérêts et de leurs droits (Fondation du Dr Julien, 2011b).

De ce fait, cette pratique est basée sur la confiance, le respect et la proximité dans un concept de responsabilité partagée pour assurer une action efficace sur la trajectoire de développement des enfants. Elle exige donc un travail en partenariat avec l'enfant, son réseau familial et les divers systèmes qui jouent un rôle dans sa vie pour mieux répondre à ses besoins de santé et de bien-être. Par conséquent, l'intervention vise non seulement l'intégration efficace des ressources, mais aussi leur création ou leur adaptation, de sorte à redonner le pouvoir à l'enfant et à sa famille de reprendre le contrôle de leur vie, et ce tout en étant accompagnés des membres de leur communauté et des systèmes environnants. Le modèle proposé cherche donc à s'éloigner de la notion de prise en charge et favorise davantage le pouvoir d'agir et l'engagement de l'enfant, de sa famille et de la communauté (Fondation du Dr Julien, 2011b).

Plus globalement, la Fondation du Dr Julien (*FDJ*) a pour mission de permettre à chaque enfant de développer son potentiel, dans le respect de la *Convention relative aux droits de l'enfant* adoptée en 1989 par les membres de l'Organisation des Nations Unies. La *FDJ* assure ainsi le développement de la pédiatrie sociale en communauté pour le bien-être du plus grand nombre possible. En outre, elle vise à influencer les manières de faire auprès des enfants vulnérables au Québec, qui constituent environ 30% des enfants de la province (Fondation du Dr Julien, 2011b).

De ce fait, en plus d'assurer la gestion des fonds qu'elle recueille pour soutenir ses activités, la Fondation du Dr Julien chapeaute les deux premiers centres de pédiatrie sociale au Canada (AED et CSPE); le réseau de nouveaux centres de pédiatrie sociale en communauté; l'enseignement de la pédiatrie sociale en communauté à travers un continuum de formation continue, universitaire et promotionnelle; et le centre de recherche et de développement du modèle de pédiatrie sociale en communauté (Alliance Droit Santé) (Fondation du Dr Julien, 2011b).

Plus particulièrement, la Fondation du Dr Julien développe de nouveaux projets de pédiatrie sociale en communauté. Aussi, elle forme et enseigne la pédiatrie sociale en communauté en plus de faire la promotion de l'approche de pédiatrie sociale en communauté auprès des enseignants, des psychologues, des médecins, des travailleurs sociaux, des psychoéducateurs, des avocats, des juges, des policiers et des autres professions. De plus, elle sensibilise les pouvoirs publics aux effets préventifs de cette approche et à son excellent rapport coûts/bénéfices pour la société. Finalement, elle soutient le déploiement de centres de pédiatrie sociale dans d'autres régions du Québec (Fondation du Dr Julien, 2011b).

Dans ses actions, la Fondation du Dr Julien endosse les valeurs propres aux équipes de pédiatrie sociale en communauté, qui accompagnent les enfants et leur famille en difficulté. Ainsi, ces valeurs sont le respect des personnes, de leurs droits, de leurs forces et de leur

intégrité; le respect du milieu et de ses caractéristiques; la conviction que la communauté est le lieu d'appartenance et d'ancrage des enfants; l'engagement à soutenir et à accompagner les enfants et leur famille, en mobilisant les forces vives; l'ouverture et la flexibilité; la reconnaissance que les enfants, leur réseau familial et leur communauté sont porteurs de transformation; l'esprit d'entrepreneuriat et d'équipe menant à des actions orientées vers des résultats tangibles (Fondation du Dr Julien, 2011b).

2.4. Programmes en place

La fondation du Dr Julien comporte quatre volets distincts, soit les services, la recherche et le développement, la formation de la relève et la pérennité. Tout d'abord, concernant les services, la Fondation prône un modèle d'intervention où les familles sont rapidement accueillies par un médecin et des membres de l'équipe de sorte à bien évaluer les besoins de l'enfant et établir un plan d'action. C'est ainsi que dans leurs actions, le centre de pédiatrie sociale *Assistance d'enfants en difficulté (AED)*, actif de 1995 et incorporé en 1997 dans Hochelaga-Maisonneuve, et le *Centre de services préventifs à l'enfance (CSPE)*, établi en 2003 dans Côte-des-Neiges, s'impliquent dans des dossiers touchant des enjeux qui concernent les enfants et la défense de leurs droits dans leurs milieux. En effet, le modèle d'intervention repose en grande partie sur la Convention relative aux droits de l'enfant. Concrètement, la Fondation du Dr Julien offre les services de base suivants : évaluation des besoins; orientation vers des ressources internes et externes; suivi médical dans une approche globale de la santé; suivis psychosocial, psychoéducatif et éducatif de l'enfant et de sa famille; services spécialisés (art-thérapie, ergothérapie, orthophonie et musicothérapie); et ateliers de stimulation et de renforcement des compétences parentales. La Fondation offre aussi des services complémentaires comme des camps éducatifs, des camps de stimulation, le cercle de l'enfant, de la médiation civile et familiale et des consultations juridiques. Finalement, la Fondation propose aussi des projets

spéciaux comme l'animation aménagement de la ruelle derrière l'*AED* pour les jeunes de 6 à 14 ans et son animation durant toute l'année par deux éducateurs, en plus d'ateliers culturels et sportifs, d'activités parents-enfants, un service d'aide aux devoirs et des camps d'été variés (Fondation du Dr Julien, 2011).

Deuxièmement, concernant la sphère de développement du modèle appuyé par la recherche, l'intervention du droit dans la pratique de la pédiatrie sociale en communauté est primordiale. Ainsi, les projets de recherche et de développement menés par le secteur Alliance Droit Santé, mis en place en 2007 à l'*AED* et au *CSPE* tendent à encourager l'association entre la pratique du droit et la pédiatrie sociale. Donc, depuis 2007, le volet Alliance Droit Santé, créé par Me Hélène Sioui Trudel, avocate-médiatrice, propose des projets comme le Cercle de l'enfant, le Garage à musique et le projet Familles-Enfants-Réseau (FER) visant à réduire les iniquités sociales qui nuisent au développement harmonieux des enfants en état de vulnérabilité. Le Cercle de l'enfant est un modèle de médiation de groupe qui vise la mobilisation des membres des réseaux familiaux, communautaires et des intervenants afin d'établir un plan d'actions concertées. Pour sa part, le Garage à musique propose un volet de pratique de la musique, d'accompagnement scolaire et de suivi psychosocial. Finalement, le projet FER est un modèle éducatif en pédiatrie sociale axé sur la mobilisation de la communauté. Ainsi, en outillant les enfants, les familles et les intervenants sur le plan des droits, de la médiation, de l'intervention et de l'entrepreneuriat social, chacun peut mieux contribuer au respect des droits fondamentaux de la personne et agir efficacement en prévention des abus et de la négligence (Fondation du Dr Julien, 2011).

Troisièmement, concernant la sphère de formation de la relève, la Fondation du Dr Julien assure la pérennité de la pratique en pédiatrie sociale en transférant les connaissances dans un continuum de formation depuis 2008. Ainsi, le Dr Julien et son équipe génèrent un savoir-faire sur la façon d'intervenir auprès des populations d'enfants en état de vulnérabilité. De ce fait, ils

agissent en complémentarité avec les établissements et en lien avec le milieu de l'enfant. De la sorte, les savoirs sont transférés à travers un continuum de formation, en passant de la formation universitaire à la formation continue aux professionnels, aux parents et à la communauté. En effet, les communautés doivent pouvoir accéder à des intervenants et professionnels capable d'œuvrer ou d'établir leur propre centre de pédiatrie sociale avec leur appui. Donc, concernant la formation universitaire, le centre de pédiatrie sociale *Assistance d'enfants en difficulté (AED)* accueille des résidents en médecine, en pédiatrie, et des étudiants, stagiaires et finissants en sciences sociales et en droit. Pour ce qui est de la formation continue des professionnels, elle est offerte aux intervenants liées au développement de l'enfant en état de vulnérabilité. Au niveau du soutien au réseau des centres de pédiatrie sociale en communauté, des équipes sont établies dans plusieurs villes, comme Cap-Chat, Gatineau, Laval, Lévis, Québec, Saint-Jean-sur-Richelieu et Trois-Rivières ainsi que les quartiers Montréalais de Centre-Sud, Montréal-Nord et Saint-Laurent en plus de Hochelaga-Maisonneuve (*AED*) et Côte-des-Neiges (*CSPE*) (Fondation du Dr Julien, 2011).

Finalement, concernant la sphère de pérennité, la fondation du Dr Julien est à la recherche d'investissements pour assurer des services à chaque enfant en état de vulnérabilité. Ainsi, la fondation encourage le public, les grandes entreprises, les fondations et les gouvernements à investir pour soutenir ses actions en pédiatrie sociale. Les partenariats établis ont donc pour but d'avoir un impact réel auprès des enfants en état de vulnérabilité et de leur réseau familial. Ainsi, depuis plusieurs années, la population est au rendez-vous pour appuyer ces efforts au quotidien, notamment lors de la Guignolée du Dr Julien. La communauté se mobilise alors pour donner du temps, de l'argent et du matériel afin d'aider la Fondation du Dr Julien à poursuivre ses actions auprès des enfants. De ce fait, les actions que la Fondation entreprend pour assurer sa pérennité sont les suivantes : la Guignolée du Dr Julien, le développement de partenariats avec les gens

d'affaires, la participation de bénévoles aux activités, le soutien matériel aux démarches et le financement des services toute l'année (Fondation du Dr Julien, 2011).

3. Présentation de la question en lien avec la pratique d'intervention du milieu de stage

3.1. Objectifs

Mon projet de former un groupe de pères volontaires qui fréquentent le centre de pédiatrie sociale *Assistance d'enfants en difficulté (AED)* pour voir s'il permet de modifier leur vision personnelle de l'engagement paternel s'est inséré dans la stratégie d'intervention prônée par la Fondation du Dr Julien et qui se base sur la *Convention relative aux droits de l'enfant*. Ainsi, cette convention énonce une stratégie globale d'intervention à travers sept principes pour que l'enfant puisse pleinement se développer que voici:

1. Les enfants naissent égaux en droit;
2. L'intérêt supérieur de l'enfant gouverne les décisions qui le concernent;
3. L'enfant jouit de libertés et de droits civils;
4. La communauté entière doit s'impliquer auprès des enfants pour soutenir leur famille;
5. L'enfant naît et grandit en santé;
6. L'enfant s'instruit, s'amuse et s'ouvre sur le monde, et
7. L'enfant a le droit d'être protégé (Fondation du Dr Julien, 2011).

3.2. Activités

Mon projet s'est inséré dans deux sphères d'activités de la Fondation du Dr Julien. Tout d'abord, il s'est inscrit dans les projets spéciaux offerts à l'AED. De plus, ma présence au stage s'est inséré dans le volet de formation de la relève universitaire.

CHAPITRE 2 : RECENSION DES ÉCRITS EN LIEN AVEC LA QUESTION

1. Problématique

1.1. Historique du rôle de père

1.1.1. L'époque coloniale (17^e siècle au 19^e siècle). Le concept de paternité a évolué à travers les époques. C'est ainsi qu'un survol historique permet de mieux en saisir la construction sociale dans la société au fil du temps (Deslauriers, 2002). De ce fait, à l'époque coloniale, soit du 17^e siècle au 19^e siècle, la première conception de la paternité était celle de « maître de pensée, de guide moral » (Lamb, 2000). Il en découle que les enfants n'avaient pas de statut propre et l'autorité légale du père sur eux était très forte (Lachance, 1984). De plus, le père avait la responsabilité d'enseigner la moralité et le sens des valeurs aux enfants, notamment par la pratique religieuse. En effet, cette dernière était au cœur des rituels de la vie de famille et l'on considérait à cette époque que l'autorité paternelle venait de Dieu (Chabot, 1987).

1.1.2. L'industrialisation (1850-1940). Ensuite, lors de la période d'industrialisation, entre 1850 et 1940, le père a joué le rôle de pourvoyeur (Deslauriers, 2002). Ainsi, avant l'industrialisation, le père et la mère partageaient la tâche d'approvisionnement dans un mode de vie agricole. Puis, cette période l'a départagée. En effet, la disparition progressive du mode de vie agricole a entraîné le travail à l'extérieur de la maison pour le père, ce qui a créé une distance d'avec ses enfants. L'accomplissement du rôle de père est alors déterminé par la capacité d'être un bon pourvoyeur (Lamb, 2000).

De plus, c'est au début du 20^e siècle que le concept d'enfant est apparu en Amérique du Nord avec la fin du travail de ces deniers dans les manufactures. C'est ainsi que la protection, la dépendance et la responsabilité retardée deviennent des parties du concept d'enfant (Laberge,

1985). De ce fait, une fois que ces axes fondamentaux touchant à l'intégrité physique de l'enfant ont été définis, le questionnement s'est déplacé vers les besoins affectifs des enfants, notamment par les travaux de Freud (1909). Il en découle que le rôle du parent a été modifié par la reconnaissance de ces besoins. Ainsi, ce rôle a influencé les normes sociales de la paternité, en ce sens que le père est désormais reconnu comme ayant une influence psychosociale sur ces enfants (Deslauriers, 2002).

De ce fait, durant les premières décennies du 20^e siècle, Freud a abordé l'influence des comportements et des attitudes des parents sur leurs enfants. Le modèle de père à atteindre était donc caractérisé par la présence de traits dits classiquement masculins, comme le fait d'être fort psychologiquement, dominant dans la famille, affirmatif, décidé et bon comme pourvoyeur (Lamb, 2000). Ainsi, le père devait transmettre des traits dits masculins à ses fils, sans quoi son rôle était perçu comme étant mal assumé. Cependant, pour une partie du Québec, l'encouragement au retour à la terre a fait que plusieurs familles se sont établies dans les campagnes. De ce fait, ce mode de vie s'est opposé à celui de l'industrialisation (Lamonde et Corbo, 1999). Le père a donc continué à occuper le rôle de guide moral, mais dans des conditions différentes. En effet, la crise économique de 1929 a entraîné la pauvreté des familles et le chômage des pères dans les villes et les campagnes du Québec. L'échec dans le rôle de pourvoyeur est donc vécu plus souvent. Par la suite, lors de la deuxième guerre mondiale de 1939 à 1945, le manque de main-d'œuvre masculine a amené les femmes à travailler dans les usines, et ainsi, à jouer aussi un rôle de pourvoyeur. À la fin de la Deuxième Guerre, le mouvement des femmes s'est mis à revendiquer cette place sur le marché du travail, ce qui a contribué à déstabiliser le rôle du père (Deslauriers, 2002).

1.1.3. Les années 1950. Après la Seconde Guerre mondiale, les deux conceptions précédentes de la paternité sont demeurées présentes. En effet, le père du Québec de l'époque a

du perpétuer la tradition religieuse, particulièrement sous le règne de Maurice Duplessis jusqu'en 1960, et ce, tout en étant un bon pourvoyeur. Cependant, la fonction d'agent de socialisation s'est ajoutée à la définition du rôle du père. Cette fonction était donc plutôt portée vers l'extérieur et instrumentale, alors que la fonction de la mère était celle d'expression de l'amour envers l'enfant. Ainsi, bien que l'expression d'affection du père envers l'enfant était acceptable, elle était secondaire et relevait des compétences de la mère (Parsons et Bales, 1955). De ce fait, les fonctions attribuées de l'époque démontrait l'importance de la présence du père, mais induisait que le modèle familial idéal consistait en une différenciation très nette des rôles entre les mères et les pères (Deslauriers, 2002).

C'est à ce moment que la contradiction dans le rôle de père a débuté (Hacker, 1957). En effet, les exigences liées au rôle de pourvoyeur amènent le père à passer beaucoup d'heures dans les usines, les manufactures et à avoir des traits masculins traditionnels, alors que les exigences liées au rôle d'agent de socialisation nécessitent d'être plus présent à la maison et à adopter des comportements considérés comme féminins dans les rapports avec les enfants (Deslauriers, 2002).

Considérées comme le parent principal, beaucoup de recherches ont porté sur la perte de la mère, car on a évalué que l'absence d'amour maternel occasionne des difficultés psychosociales. Ainsi, au Québec, dans les recherches sur la socialisation de l'enfant des années 1950 et 1960, on peut remarquer que la figure parentale féminine est omniprésente dans les problématiques abordées. Cependant, on remarque aussi l'absence des pères dans les recherches consacrées aux relations entre les parents et les enfants (Leroux, 1983, dans Dulac, 1993).

Cependant, on commence à s'intéresser à l'absence physique du père. En effet, les premières recherches sur le sujet ont étudié les conséquences de la perte du père mort à la guerre ou en service pendant de longue période de temps (Sears, 1951, dans Lamb, 2000). On a ainsi établi des liens entre l'absence du père et des problèmes de non-conformité et de non-intégration

sociale des garçons. L'accent est mis sur le rôle de modèle du père, et ce, surtout auprès du fils. Ces travaux marquent donc le début de la recherche sur la paternité (Deslauriers, 2002).

1.1.4. Les années 1960. Durant, les années 1960, on observe un mouvement généralisé de dépréciation de l'image du père traditionnel, appelé le *pater familias*. En effet, les institutions religieuses et ses valeurs furent remises en question (Lazure, 1971). Le Québec s'ouvre donc sur le monde et de nouvelles façons de vivre. De ce fait, l'autorité et la légitimité du père comme symbole de l'oppression de ces institutions furent grandement ébranlées (Mendel, 1968).

Ainsi, ces changements de modèles familiaux furent liés au mouvement social de contestation de l'époque, caractérisé par un mode de vie et vestimentaire hippy (Lazure, 1971). De plus, l'entrée des pères dans les salles d'accouchement et la mise sur pied de cours prénataux au cours des années 1960 et 1970 sont des éléments qui ont contribué au développement du sentiment paternel et à son engagement plus intense auprès de l'enfant (Hale, 1979).

Aussi, le passage d'un système d'éducation élitiste vers une démocratisation de l'éducation a permis à plus de jeunes, notamment aux femmes, d'accéder à une scolarisation prolongée et à une vie de travailleuse à l'extérieur de la maison. En addition, le gouvernement fédéral autorise en 1968 le divorce (Paquette, 1999). Ces deux changements n'ont pas eu d'impact immédiat sur le rôle de père, mais ils en auront pour les décennies à venir. En effet, les femmes vont être beaucoup plus présentes sur le marché du travail, plus autonomes financièrement, elles vont se réaliser en occupant un emploi de leur choix, et elles préféreront parfois reporter la maternité (Descarries et Corbeil, 1998, dans Paquette, 1999). Également, elles auront davantage de liberté pour mettre fin à une relation de couple malheureuse (Deslauriers, 2002).

1.1.5. Les années 1970. Cette décennie est marquée par la reconstruction de la paternité influencée par le mouvement de contestation initié dans les années 1960. Ainsi, l'avènement de contre-modèles masculins et féminins poursuit l'éclatement du modèle masculin (Deslauriers, 2002). De plus, les revendications du mouvement des femmes et la critique de la rigidité des rôles continuent de chambouler l'identité paternelle (Paquette, 1999). En effet, cette décennie va marquer l'apparition d'un amendement au Code civil québécois qui remplacera l'autorité paternelle par l'autorité parentale dans la famille (Sineau et Tardy, 1993). Aussi, la pilule contraceptive et l'apparition de cliniques d'avortement vont donner aux femmes un plus grand contrôle sur leur fécondité (Clio, 1992). Également, l'augmentation importante de la présence des femmes sur le marché du travail et la diversification des modèles familiaux va imposer des pressions sur les conditions de la paternité (Dulac, 1993).

En addition, les chercheurs vont s'interroger sur la capacité des pères à s'engager et à supporter leurs enfants émotivement et à leur offrir des soins quotidiens. De plus, on remarque chez les pères une sensibilité nouvelle aux besoins des enfants et l'on tend à utiliser l'autorité parentale avec plus de souplesse (Albert, 1973).

Cette décennie va aussi marquer le début des grands courants de recherche sur les pères, en ce sens que l'on désire maintenant les évaluer. Cependant, la construction de la paternité est alors orientée vers deux modèles : présent ou absent. Aussi, les chercheurs vont chercher à savoir s'ils sont compétents ou non, et une méthode quantitative est utilisée pour mesurer le temps consacré par les pères aux activités parentales (Albert, 1973).

1.1.6. Les années 1980. Cette décennie va connaître un taux de divorce croissant qui va de plus en plus modifier le mode de vie des familles. En effet, la modification à la loi sur le divorce va rendre la procédure plus accessible en y ajoutant la notion de divorce sans faute. Cette notion reconnaît qu'une incompatibilité entre deux individus peut être un motif valable de séparation.

Donc dorénavant, cette démarche ne requiert plus la preuve de fautes graves commises par le ou la conjointe (Sineau et Tardy, 1993). Il en découle que la sécurité qu'offrait auparavant le statut de conjoint et de père s'en trouve ébranlé (Deslauriers, 2002).

De plus, le concept d'androgynie apparaît durant cette période soutenu par le mouvement des femmes (Bem, 1976). Ainsi, l'idée qu'un certain nombre de comportements et d'attitudes peuvent être partagés par l'un ou l'autre des deux sexes de façon saine vient bousculer la mesure de l'identité masculine dans le rôle du père. En effet, jusqu'à ce moment, cette mesure était prise en fonction du rôle de pourvoyeur, qui amenait les pères à refouler certains traits de personnalité qualifiés de féminins tels que l'expression des émotions et les comportements associés aux soins et à la socialisation des enfants. De ce fait, avec cette remise en question, le rapport aux enfants en a été transformé, et la norme unique a fait place à une pluralité de rôles masculins et paternels (Dulac, 1993).

Cependant, la mère va demeurer l'étalon de mesure pour les habiletés parentales. Ainsi, on réalise que le père peut être compétent, mais en imitant la mère. Or, comme le père joue maintenant un rôle plus important dans l'éducation de l'enfant, on en vient à se demander s'il en fait assez. C'est d'ailleurs ce que les chercheurs vont tenter de quantifier dans leurs recherches sur les pères. De ce fait, un certain nombre de recherches vont étudier la paternité dans une perspective de reproduction de rapports sociaux de sexe par la domination des hommes sur les femmes (Dulac, 1993). Il en découle que la violence sera le principal sujet de recherche sur les hommes au Québec. L'accent sera donc davantage mis sur l'incompétence plutôt que sur la compétence des hommes. L'accent sera donc mis en recherche sur la problématique de l'homme agresseurs plutôt que sur d'autres types de questions concernant les hommes (Deslauriers, 2002).

Par contre, cette décennie va marquer l'avènement des études sur les hommes, et particulièrement sur le concept d'identité masculine (Marsiglio, Amato, Day & Lamb, 2000). De ce fait, ce courant entraîne le passage d'une perspective selon laquelle l'homme jouit de

privilèges et n'en retire que des gains, à une réflexion sur les problèmes sociaux que vivent les hommes (Dorais, 1988). Ainsi, ces études en viennent à considérer d'autres facteurs influençant l'exercice de la paternité, telles que le chômage, le type de famille (nucléaire, monoparentale ou autre), l'âge de l'enfant et son sexe (Marsiglio, Amato, Day & Lamb, 2000).

1.1.7. Les années 1990. Durant les années 1990, les chercheurs vont poser la question de la paternité différemment. Tout d'abord, l'importance du rôle de père dans le développement émotif des enfants est renforcée. À ce sujet, Deslauriers (2002, p.9-10) mentionne : « À cet effet, l'ouvrage de psychologie populaire de Guy Corneau (1989), *Père manquant, fils manqué*, a contribué à la poursuite de la réflexion particulièrement concernant l'engagement émotif du père auprès du fils. Il aborde plus tard la perspective père-fille (1996) en expliquant les blessures psychiques et les gains dont peuvent hériter les femmes, dépendamment de la qualité de la relation entretenue avec leur père ».

De plus, le développement de groupes d'hommes, et particulièrement de groupes de pères, débutés à Montréal dans les années 1980, se poursuit au Québec (Dulac, 1994). De ce fait, il s'agit d'abord de groupes visant à soutenir les pères en rupture d'union, mais aussi de mise en commun d'expériences personnelles (Deslauriers, 2002).

Il en découle que l'on recommence à reconnaître que la parentalité n'est plus seulement associée à la maternité, en ce sens que l'on découvre la spécificité dans l'éducation des enfants (Dufour, 2001). Ainsi, les pères deviennent perçus comme pouvant être aussi compétents que les mères auprès des enfants, tout en étant différents d'elles. En effet, on réalise que la socialisation des hommes n'est pas unique et qu'on doit considérer le processus de différenciation à l'intérieur de l'univers normatif masculin. De ce fait, les modèles deviennent éclatés et témoignent qu'il y a plus de façons d'être père qu'auparavant (Quéniart, 1999).

De plus, on assiste à ce moment à une explosion de la recherche au Québec et qui est influencé par ce courant. Comme l'affirme Deslauriers (2002, p.10-11): « Ainsi, on se questionne plus sur le « comment » font les pères plutôt que s'ils sont capables ou non. Pour ce faire, un retour à la recherche qualitative est privilégié pour connaître leurs perceptions, ce qui caractérise leurs rapports avec les enfants. Le courant d'étude sur les hommes gagne le Québec et contribue au développement d'un type de recherche plus sensible à la subjectivité de l'expérience des hommes autant individuelle que par rapport à différents rôles ».

1.1.8. Les années 2000. Lorsque l'on examine la littérature scientifique consacrée à la paternité, on peut y observer trois mouvements majeurs (Zaouche-Gaudron, Euillet, Rouyer & Kettani, 2007). Tout d'abord, à partir des années 1970, la montée du féminisme entraîne l'apparition des travaux sur les pères dans les pays nord-américains. Puis, au cours des années 1990 dans les pays anglophones et francophones, les recherches explorent l'influence de la contribution paternelle dans différents secteurs du développement de l'enfant, faisant ainsi du père un partenaire singulier et actif dès la petite enfance (Le Camus et al., 1997 ; Pleck, 1997; Zaouche-Gaudron, 2001). Enfin, dans les années 2000, le rôle du père devient analysé dans un environnement plus large et les chercheurs adoptent de plus en plus une approche écosystémique (Bronfenbrenner, 1996).

1.2. Quelques statistiques sur les familles québécoises et canadiennes

On ne dispose pas au Canada d'un portrait détaillé des diverses situations familiales dans lesquelles se retrouvent les pères, comme c'est le cas aux États-Unis (Dubeau, Clément et Chamberland, 2005). Cependant, certaines données (Langlois 2002) nous renseignent sur l'évolution des dynamiques familiales depuis les dernières années. En effet, les données du dernier recensement canadien nous incitent à de nouvelles représentations du couple, de la

famille et de l'enfance dans une vision dynamique des rôles joués par les membres de la famille (Institut Vanier de la Famille, 2004).

1.2.1. L'évolution des structures familiales. Le premier constat qui émerge du recensement canadien concerne l'évolution apparente des dynamiques familiales (Statistique Canada, 2001b). Ainsi, les situations canadienne et québécoise en regard des structures familiales se présentent comme suit : couples mariés avec enfants (41% - 33%), couples en union libre avec enfants (6% - 13%), familles monoparentales (16% - 17%) et couples sans enfant (36,5% - 37,2%). De ce fait, en comparaison avec les autres provinces canadiennes, le Québec détient le plus haut pourcentage (36%) de répondants âgés entre 25 et 29 ans qui vivent en union libre. Bref, ces données s'avèrent pertinentes compte tenu de la fragilité reconnue de ces unions qui se terminent plus fréquemment par une séparation (Ambert, 2002).

On observe aussi que les familles d'aujourd'hui vivent davantage de transitions que par le passé, ce qui entraîne le passage d'une vision statique à une vision dynamique des structures familiales (Dubeau, Clément et Chamberland, 2005). Ainsi, pour les enfants, ces changements entraînent des conséquences sur leur vécu familial (Statistique Canada, 2001b). D'abord, il y a une augmentation des enfants qui vivent avec un seul parent, et cela se produit à un âge de plus en plus précoce. De plus, cette séparation est souvent suivie d'autres réunifications familiales. Par exemple, on sait que de deux à trois ans après la séparation, près de la moitié des mères et des pères ont établi une nouvelle union, et ce nombre augmente à 85% de dix à treize ans après la séparation. De ce fait, cette situation incite à mieux documenter les réalités vécues par les familles recomposées qui se caractérisent par des stress importants, comme par exemple la jalousie au sein de la fratrie ou une confusion des rôles parentaux (Ambert, 2002; Preece, 2003). Judy et Le Bourdais (1998) propose d'adopter une perspective de trajectoire parentale qui permet de prendre en compte que les pères n'entrent pas tous dans la paternité avec la naissance de leur

propre enfant. En effet, il peut s'agir des enfants d'une union précédente de la conjointe. Aussi, au cours de sa vie, un homme pourra être père d'enfants qui ne vivent plus avec lui, tout en étant le beau-père des enfants de sa nouvelle conjointe, pour ensuite redevenir père d'un enfant issu de cette deuxième union (Dubeau, Clément et Chamberland, 2005).

1.2.2. La progression de la garde partagée. Les dernières données du recensement (2001) font aussi ressortir la présence de changements concernant la personne qui obtient la garde suite à une rupture conjugale (Dubeau, Clément & Chamberland, 2005). Par exemple, les ordonnances de garde accordées à la mère seulement sont passés de 76% (1988) à 68% (1995) et à 50% (2002). La situation du Québec semble moins démontrer cette baisse de la garde accordée à un seul parent. En effet, les pourcentages respectifs pour le Canada et le Québec sont : épouse seulement (50% - 62%), garde partagée (42% - 25%), époux seulement (9% - 13%), personne autre que l'époux et l'épouse (0,2% - 0,3%). Cependant, la majorité des modalités de garde des enfants ne se règlent pas devant les tribunaux. En 2002, trois divorces sur dix seulement se sont réglés par une ordonnance de garde venant des tribunaux.

1.2.3. La situation d'emploi des parents. Aujourd'hui, les familles à salariés multiples représentent la norme (Dubeau, Clément & Chamberland, 2005). Ainsi, le dernier recensement (2001) nous apprend que 62% des familles (couples avec enfants) ont deux revenus (59% pour le Québec). De plus, ce recensement nous permet d'observer une augmentation des femmes dans la population active sur le marché du travail. En effet, 80% des femmes de 25 à 54 ans se retrouvent désormais dans la population active, comparativement à 52% en 1976. Un léger recul est noté chez les hommes, passant de 78% en 1976 à 74% en 2002. Bref, ces données affectent nos représentations des rôles parentaux traditionnels en raison des impacts de ces changements de

rôle sur la répartition des tâches familiales et la conciliation travail-famille (Dubeau, Clément et Chamberland, 2005).

Par ailleurs, les caractéristiques mêmes des emplois sont importantes à considérer (Dubeau, Clément & Chamberland, 2005). En effet, une réalité plus récemment documentée concerne les emplois qualifiés d'atypiques, comme les travailleurs autonomes, les emplois selon des horaires variables ou sur une liste d'attente, qui, de part leurs caractéristiques, affectent l'horaire, la stabilité, les revenus familiaux et par conséquent la conciliation travail-famille. Ainsi, une personne sur trois seulement travaille actuellement selon un horaire stable, et l'horaire non standard serait surtout le lot des personnes âgées entre 25 et 44 ans (Tremblay & Villeneuve, 1997).

1.3. Synthèse des recherches québécoises et canadiennes sur le rôle de père

Dubeau, Clément et Chamberland (2005) proposent une synthèse des recherches québécoises et canadiennes réalisées dans le domaine de la paternité. Les études présentées sont issues d'une recension réalisée par Dubeau en 2002. Elles sont regroupées selon une perspective écologique inspirée du modèle développé par Bronfenbrenner et ses collaborateurs (Bronfenbrenner, 1979; Bronfenbrenner & Morris, 1998) qui présente l'avantage de considérer un vaste éventail des caractéristiques qui influencent les hommes dans l'exercice de leur rôle parental. Ainsi, cette approche permet de mieux cerner les caractéristiques individuelles et environnementales qui influencent ou sont influencés par les pères (Dubeau, Clément & Chamberland, 2005).

Il est important de noter que l'approche écologique a surtout été décrite en regard du développement de la personne, en identifiant l'enfant comme étant l'élément central du modèle. Pour les fins de sa recension, Dubeau, Clément et Chamberland (2005) ont mis le père au centre du modèle. Cette intégration écologique avait déjà été proposée par l'initiative « Prospère »

implantée dans deux communautés québécoises en regard des déterminants de l'engagement paternel (Ouellet, Turcotte, & Desjardins, 2001).

1.3.1. Ontosystème. Quelques recherches se sont centrées essentiellement sur les *caractéristiques individuelles du père* (Dubeau, Clément & Chamberland, 2005). Par exemple, certains ont permis de préciser les différents déterminants de l'engagement paternel principalement en regard des caractéristiques individuelles des pères (Turcotte, Dubeau, Bolté, & Paquette, 2001). Aussi, d'autres études ont contribué à préciser l'influence des différentes caractéristiques individuelles du père sur le développement ou l'adaptation de l'enfant, comme celle de Carbonneau et de ses collègues (1998) et de Malo et Tremblay (1997) qui s'intéressent à l'alcoolisme du père. Les résultats de ces études démontrent le facteur de protection joué par les mères dans ces familles. En addition, les travaux menés par Naus et son équipe (1994,1995) sur l'affirmation paternelle et l'adaptation sociale des enfants font partie de cette catégorie.

1.3.2. Microsystème. Le niveau écologique le plus fréquemment étudié dans le domaine de la paternité est le microsystème. De ce fait, considérant que le père est identifié comme l'élément central du modèle, le microsystème est représenté par ses environnements de vie, dont la famille. Premièrement, certaines études se sont intéressées aux différents sous-systèmes familiaux, précisant *l'importance exercée par le soutien conjugal dans l'exercice du rôle parental* (Dubeau, Clément & Chamberland, 2005). L'étude de Bouchard et Lee (2000) démontre l'importance du soutien conjugal lorsque les deux parents travaillent. Ainsi, la perception du soutien de la conjointe est associée à un engagement plus grand du père et à un sentiment de compétence parentale plus élevé. De plus, les résultats démontrent qu'il est important que la relation conjugale soit perçue comme étant flexible par le père quant aux attentes et aux rôles exercés par chacun des conjoints. Selon Onyskiw, Harrison et Magill-Evans (1997), le soutien

offert par la conjointe agirait comme un facteur de protection dans le cas où les pères auraient eu des expériences négatives dans leur propre enfance. Donc, le soutien de la conjointe serait associé aux interactions positives de ces pères avec leur enfant. En parallèle, Fox et Worts (1999) ont observé que les femmes qui reçoivent du soutien de la part de leur conjoint au moment de la grossesse et de l'accouchement sont moins enclines à recevoir des interventions médicales et présentent moins de signes de dépression après l'accouchement.

D'autres études adoptent une approche comparative en vue de mieux classer *les similitudes et les distinctions qui existent entre les comportements maternels et paternels*. De façon générale, les études recensées font ressortir plus de distinctions que de similitudes entre les comportements des deux parents (Dubeau, Clément & Chamberland, 2005). En ce qui concerne les similitudes, peu de différences sont observés dans les styles parentaux d'enfants timides durant la période d'âge préscolaire (Rubin, Nelson, Hastings, & Asendorpf, 1999) et sur l'expression affective et les stratégies d'adaptation des parents (Hakim-Larson, Dunham, Vellet, Murdaca, & Levenbach, 1999). En ce qui concerne les distinctions, Claes (1998) démontre qu'à l'adolescence, les pères sont moins souvent identifiés comme sources de soutien comparativement aux mères et aux amis. De plus, les travaux de Hasting et Grusec (1998) démontrent des buts de socialisation différents pour les mères et les pères. En effet, les mères seraient plus empathiques, adoptant des buts orientés vers la qualité de la relation et la cohésion familiale. Les études de Dubeau et Moss (1998) et Lieberman, Doyle et Markiewicz (1999) s'intéressent plus particulièrement à la théorie de l'attachement. Les résultats montrent la supériorité prédictive des mesures maternelles de l'attachement comparativement aux mesures paternelles.

De plus, ces travaux soulignent l'importance de considérer le genre de l'enfant aux périodes ultérieures de la petite enfance, principalement en regard de l'attachement (Dubeau, Clément & Chamberland, 2005). En effet, selon Terrisse et ses collaborateurs (1998), les mesures

paternelles seraient davantage associées aux développements moteur et social de l'enfant alors que les mesures maternelles influenceraient son langage et son développement cognitif. D'ailleurs, Pratt et ses collègues (1999) soulignent la contribution spécifique de chacun des parents dans le développement moral à l'adolescence. Ainsi, les distinctions obtenues semblent faire ressortir la complémentarité des rôles exercés par les mères et les pères (Dubeau, Clément & Chamberland, 2005).

Finalement, les résultats des *études menées auprès d'échantillons atypiques* aident à la conceptualisation des rôles parentaux. L'étude de Girolametto et Tannock (1994) indique que les pères ont tendance à être plus directif que les mères lorsque l'enfant a un retard de développement. De plus, dans une étude qualitative menée auprès de parents d'adultes schizophrènes, Milliken (2001) note que les mères expriment des conséquences plus négatives de la maladie que les pères. L'auteur explique cet écart entre les parents principalement par le fait que les mères assument les responsabilités premières auprès du jeune adulte dans la majorité des familles rencontrées. Ainsi, ces résultats semblent faire ressortir plus de distinctions entre les parents lorsque l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte présente des besoins plus grands (Dubeau, Clément & Chamberland, 2005).

1.3.3. Mésosystème. Ce système réfère aux relations existantes entre les différents milieux de vie dans lesquels se retrouvent les pères (Dubeau, Clément & Chamberland, 2005). Les études identifiées à ce niveau traitent des *obstacles et des facteurs facilitant la conciliation travail-famille pour les pères* (Chénier, Cyr, & McDuff, 1999; Moisan, 1997; Tremblay & Villeneuve, 1997; White, 1999). Ces chercheurs abordent entre autres les thèmes du soutien conjugal, de la satisfaction à l'égard du travail et des dispositions prévues dans les conventions collectives, comme les congés parentaux, qui favorisent l'engagement paternel. Enfin, la situation de perte d'emploi du père apparaît encore peu investigué au Canada. Ainsi, le stress associé à cette

situation, jumelé au rôle culturellement admis de soutien économique exercé par le père pourrait créer un contexte défavorable à un engagement paternel positif auprès de son enfant (Dubeau, Clément & Chamberland, 2005). Les travaux réalisés par Devault et ses collègues (2003) portant sur la réinsertion en emploi traitent de cet enjeu.

1.3.4. Exosystème. Ce système concerne les contextes sociaux plus larges qui influencent le père, sans impliquer une participation directe de sa part. De ce fait, plusieurs études s'intéressent à ces contextes, et particulièrement aux *environnements de services* offerts aux jeunes familles et à la perception qu'ont les pères des pratiques et milieux d'intervention (Dubeau, Clément & Chamberland, 2005). À ce titre, Forget (1999) décrit une initiative communautaire québécoise visant à favoriser l'engagement des pères, soit *ProsPère*, et formule des recommandations quant aux caractéristiques d'intervention adoptées pour revaloriser l'engagement des pères. Aussi, les résultats des études de Lacharité et Lachance (1998) et de Rains, Davis et McKinnon (1998) sont intéressants en regard de la perception des intervenants par rapport à l'engagement paternel. Ainsi, dans leur étude menée auprès de familles manifestant des difficultés psychosociales, Lacharité et Lachance (1998) observent peu de distinctions entre l'engagement des pères qui présentent ces difficultés versus ceux qui n'en ont pas. Ils s'interrogent donc sur la signification de l'engagement des pères dans ces familles et sur les critères qu'ils utilisent pour évaluer leur engagement. Également, Rains, Davis et McKinnon (1998) discutent de l'écart existant entre les perceptions des intervenants et celles des mères adolescentes quant à la reconnaissance de la paternité et de ses responsabilités.

Les *caractéristiques d'emploi de la mère* exercent aussi une influence sur l'engagement paternel (Chénier et al., 1999; Daly & Dienhart, 1998). Un dernier élément à préciser sur les influences exosystémiques concerne le peu d'études réalisées sur les *environnements de vie extrafamiliaux de l'enfant* tels que perçus par le père, comme les écoles et les garderies. Pourtant,

l'une des avenues proposée pour contrer le phénomène du taux élevé d'abandon des études secondaires et la faible réussite scolaire serait d'encourager les pères à être d'avantage présents dans la vie scolaire de leur enfant (Forget, 2001).

1.3.5. Macrosystème. Les études recensés concernant le macrosystème traitent surtout de l'impact des lois sur le *divorce et la séparation* pour les pères et ses enfants ou des *différences culturelles* observées chez les pères (Dubeau, Clément & Chamberland, 2005). Ainsi, considérant l'augmentation canadienne du taux d'immigration et la croissance du nombre de familles monoparentales dirigées par les pères (Walker & Kenning, 1997), la recherche doit se poursuivre dans ces deux champs de la paternité.

L'influence médiatique s'inscrit également à ce niveau. De ce fait, peu d'études abordent cette source d'influence quant aux modèles véhiculés sur le rôle parental (Dubeau, Clément & Chamberland, 2005). Czernis et Clark-Jones (1998) se sont intéressés aux images diffusées dans les magazines, et Dufresne (1998) a analysé des sites Web d'associations de groupes d'hommes pour la défense de leur droit. Ce dernier a fait ressortir que les messages diffusés sur les sites Web consultés témoignent paradoxalement d'attitudes sexistes et même parfois de violence envers les femmes.

1.3.6. Chronosystème. L'étude de la paternité doit aussi tenir compte des notions de temps et de contextes historiques. En effet, pendant plusieurs années, les activités liées à l'éducation et aux soins de l'enfant ont été reconnues comme un champ d'expertise relevant majoritairement du domaine maternel. Puis, des changements sociaux ont entraîné une modification progressive de cette division traditionnelle des rôles parentaux (Dubeau, Clément & Chamberland, 2005). Ainsi, plusieurs articles ont présenté ces changements et leurs impacts sur le plan des lois sur le divorce

et sur les modalités de garde (Baker, 1997; Bala, 1999; Bertoia, 1998; Cliche, 1997; Cloutier & Jacques, 1997; Nielson, 1997).

D'autres travaux se sont intéressés à l'évolution de la paternité et de son lien avec la masculinité. Ainsi, reconnaissant que ces deux composantes sont inter-reliées (Dulac, 1997), les chercheurs ont démontré qu'il existe aujourd'hui plusieurs façons d'être un homme (masculinité) et d'être père (paternité). De ce fait, ces façons d'être varient selon le contexte historique (Rutherford, 1999), les périodes de vie (Juby et Le Bourdais, 1998) et les contextes social et économique (Lacharité & Lachance, 1998).

1.4. Du concept de paternité à celui d'engagement paternel: un discours biologique et social

Il importe de mettre à jour nos perceptions des diverses formes de paternité et comprendre comment cette complexité conceptuelle affecte l'engagement paternel (Marsiglio, Amato, Day & Lamb, 2000). De plus, on doit être conscients que la paternité recèle des représentations symboliques, culturelles et idéologiques, comme les normes, les valeurs et les croyances associées au statut social du père et qui sont partagées par la population. Ainsi, ces images comprennent autant des stéréotypes, soit la perception des gens de la façon dont le père typique pense, se sent et agit, que des images idéales, soit comment les gens croient qu'un père devrait penser, se sentir et agir (Marsiglio, 1995). Aussi, les définitions de la paternité se construisent par les significations que la société donne à la vie familiale dans les sociétés industrialisées. En effet, les questions liées au sang, au mariage et aux liens égaux s'opposent aux questions d'engagement basées sur des liens interpersonnels plus flous (Marsiglio, Day & Lamb, 2000). De ce fait, ce débat s'articule autour de deux paradigmes, l'un essentialiste et l'autre socioconstructiviste (Marsiglio & Pleck, 2005). Le premier paradigme se veut conventionnel et se décline par la présence d'un homme marié à son épouse où les enfants sont conçus de manière naturelle. Ainsi, l'homme devient donc un père biologique de par sa relation avec la mère biologique de l'enfant.

Cette paternité est donc le résultat d'un geste à caractère biologique avec différents degrés de planification, d'intention, d'émotions et d'engagement à travers les rapports (Tamis-LeMonda & Cabrera, 2002). De ce fait, l'une des idées qui lie la masculinité et la paternité tourne autour du fait que l'on cherche à savoir si les pères comme hommes ont des caractéristiques qui les distinguent des mères dans l'exercice de leur paternité (Marsiglio & Pleck, 2005).

Il en découle que certains groupes de chercheurs en sciences sociales ont présenté des vues simplistes du rôle des pères au sein de la famille (Biller & Kimpton, 1997 ; Blankehorn, 1995 ; Popenoe, 1996 dans Silverstein & Auerbach, 1999). Par exemple, ces scientifiques ont remplacé la mère essentielle de Bowlby (1951 dans Silverstein & Auerbach, 1999) par l'importance essentielle du père. Biller et Kimpton (1997 dans Silverstein & Auerbach, 1999) aborde même la privation paternelle au même titre que Bowlby parlait de privation de la mère dans sa théorie de l'attachement. Il en découle que cette perspective est essentialiste car elle assume que les différences biologiques entre les hommes et les femmes contribuent à la construction des comportements parentaux. Ainsi, pour eux, le maternage et le paternage sont distincts et ne peuvent être interchangeables. De plus, pour les tenants de ce paradigme, le mariage est l'institution où le paternage responsable et l'adaptation positive de l'enfant sont les plus susceptibles de réussir. Aussi, selon cette approche, les pères ont un rôle essentiel et unique à jouer auprès de leur enfant, et ce, particulièrement chez le garçon qui a besoin de son père pour développer son identité de genre (Silverstein & Auerbach, 1999).

En opposition avec ce qu'avancent les tenants de la perspective essentialiste, les données entre les espèces et les cultures indiquent que le paternage varie d'un haut degré d'implication à une absence totale d'engagement. De ce fait, à partir de ces résultats, il semble plus juste d'affirmer qu'autant les hommes que les femmes ont le même potentiel biologique pour éduquer les enfants et que la division du travail dans n'importe quelle culture est définie selon les exigences du contexte bioécologique de cette culture (Silverstein & Auerbach, 1999). De plus,

selon l'approche anthropologique, il y a un consensus sur le fait que dans les sociétés humaines, l'engagement des pères comparativement à celui des mères varie grandement, ce qui viendrait contredire la thèse défendue par les essentialistes (Marsiglio & Pleck, 2005). Ainsi, il ne suffit plus d'être un géniteur pour être père. En effet, un père est un être en relation avec un enfant (Marois, 2010). De ce fait, plusieurs analyses sociales et historiques démontrent que la paternité est fondamentalement une construction (Dubeau, 2002 ; Garbarino, 2000 ; Lamb, 1997 dans Featherstone, 2003) où chaque génération fonde ses idées sur ce qu'est la paternité en fonction de la culture, du temps et des conditions qui lui sont propres (Doherty, Kouneski & Erickson, 1998).

Ainsi, la distinction entre une paternité fondée sur la sexualité et la biologie, et une paternité sociale est devenue plus importante ces dernières années. En effet, le geste social par lequel est défini la paternité peut s'exprimer différemment, notamment par l'adoption ou par alliance avec une personne qui a déjà un ou des enfants et sans réclamer légalement le titre de père ou d'avoir à assumer les obligations légales liées à la paternité (Marois, 2010). De plus, les nouvelles technologies de reproduction et les tests de paternité réalisés avec l'ADN ont ajouté de la confusion aux définitions conventionnelles de ce qu'est la paternité (Marsiglio, 1998). Cependant, un des principaux problèmes auxquels la recherche est confrontée réside dans la grande hétérogénéité du concept (Marois, 2010).

1.5. Relation d'attachement mère-enfant et relation d'activation père-enfant

La compétence du père est la plupart du temps jugée par ses capacités à donner les soins de base à l'enfant et à lui offrir chaleur et réconfort. Ainsi, les recherches ont montré que les pères sont capables de témoigner de l'affection à leurs enfants et être sensible à leurs besoins (Paquette, 2008). De plus, bien que les bébés s'attachent à la fois au père et à la mère durant la première année de vie, la plupart d'entre eux manifestent une préférence pour la mère dans des

situations qui génèrent un stress (Lamb, 1997). Cette préférence s'explique par le fait que se sont généralement les mères qui passent le plus de temps avec les enfants (Paquette, 2008).

De plus en plus d'études montrent que les pères jouent un rôle majeur dans l'ouverture au monde reliée à l'autonomie et à la gestion de prise de risques au cours de l'exploration des environnements physique et social; à l'affirmation de soi et à la gestion de la colère dans les rapports sociaux avec les pairs; et à la réussite scolaire et professionnelle (Paquette et al., sous presse). Ainsi, les mères semblent influencer davantage le développement des comportements prosociaux, comme le partage et la coopération, et des problèmes de comportements intériorisés; alors que les pères semblent avoir une plus grande influence sur le processus de résolution de problèmes, de conflits et l'émergence des problèmes de comportement extériorisés (Paquette, 2008).

Aussi, il semblerait que les pères passent plus de temps que les mères à jouer avec les enfants, et ce, peu importe leur engagement dans les soins (Field, 1978). Ainsi, les pères ont tendance à plus exciter et faire des jeux physiques avec les enfants que les mères, surtout avec les garçons (MacDonald et Parke, 1986). Selon Labrell (1996), les enfants doivent apprendre à réagir aux événements imprévus, et ce sont les pères qui faciliteraient cet apprentissage en les taquinant et en les déstabilisant avec des jeux créatifs et non conventionnels. Les pères semblent donc agir comme catalyseur de prise de risques en ce sens que devant la nouveauté, ils incitent l'enfant à prendre des initiatives, à explorer, à s'aventurer, à se mesurer aux obstacles, à être plus audacieux en présence d'étrangers, et à s'affirmer face aux autres (Kromelow et al., 1990). L'étude de Fagot et ses collaborateurs (1985) a montré que la mère est plus portée que le père à intervenir et à arrêter l'enfant dans les activités à risque, bien que tous les deux utilisent les mêmes barèmes pour faire l'évaluation des risques. Aussi, les pères auraient moins tendance que les mères à résoudre les problèmes à la place des enfants (Labrell, 1992). Quelques études ont montré que le père joue un rôle de pont linguistique vers le monde extérieur en utilisant avec son enfant des

formes plus complexes de langage que la mère, par exemple en faisant référence aux événements passés, en disant plus de mots non familiers et en demandant plus souvent des clarifications (Ely et al., 1995). Ceci amènerait les enfants à davantage parler et utiliser un vocabulaire diversifié avec leur père (Rowe et al., 2004). De plus, alors que les verbalisations des mères porteraient davantage sur les émotions, celles des pères seraient plus centrées sur l'action (Marcos, 1995).

C'est ainsi que Paquette (2004) propose d'utiliser la « relation d'activation » père-enfant pour qualifier le lien qui s'établit entre le père et l'enfant. Ainsi, contrairement à la relation d'attachement mère-enfant qui permettrait d'apaiser l'enfant, la relation d'activation père enfant permettrait de répondre au besoin de l'enfant d'être activé et de se surpasser. Dans une relation d'activation de qualité, l'enfant apprendrait à faire confiance en ses propres capacités à faire face aux menaces et à l'étrangeté de son environnement physique et social, puisque son père l'aurait incité à aller plus loin dans son exploration dans un contexte serein. De ce fait, les pères joueraient un rôle indirect via le soutien émotionnel et physique à la mère dans les périodes de stress, et un rôle direct dans le développement de l'exploration et l'autonomie de l'enfant dès sa deuxième année de vie dans les périodes non stressantes. Plus précisément, les jeux de luttes entre le père et l'enfant à l'âge préscolaire permettraient d'apprendre aux enfants à prendre leur place dans un monde compétitif, et ce d'une manière socialisée et sans agresser autrui (Paquette, 2004).

Dumont et Paquette (2008) mettent en lumière que jusqu'à maintenant, l'attachement père-enfant et l'engagement paternel sont demeurés deux domaines d'études distincts. Grâce aux recherches sur l'attachement au père, on sait maintenant qu'il est une figure importante pour l'enfant, tout comme la mère. Cependant, on connaît moins ce qui prédit la qualité de l'attachement entre le père et l'enfant, et les mesures actuelles en attachement ne permettent pas de rendre compte de l'impact de l'attachement au père sur le développement de l'enfant. En effet,

ces mesures ont été validées auprès de mères et elles sont surtout axées sur le comportement de l'enfant en situation de détresse. Or, la littérature sur l'engagement paternel nous fait voir que le père est davantage une figure d'ouverture au monde pour l'enfant qu'une figure de réconfort. On peut donc présumer que l'attachement au père se formerait différemment de l'attachement à la mère. Il reste que l'engagement des pères a beaucoup changé dans les dernières années, et il se différencie de moins en moins de l'engagement des mères. De ce fait, on ne sait pas encore si cet engagement à la hausse modifie la formation du lien d'attachement, et si les pères deviennent comme les mères des figures de réconfort. Dumont et Paquette (2008) suggèrent donc de tenir compte dans les futures études de l'engagement paternel en même temps que l'attachement père-enfant afin de mieux comprendre comment se forme le lien et de mieux prédire le développement socio-affectif de l'enfant.

1.6. Définitions de l'engagement paternel

L'engagement paternel est influencé par plusieurs systèmes en interaction et qui opèrent à différents degrés. Marois (2010, p.23) affirme :

Ceux-ci comprennent les facteurs psychologiques (la motivation, les compétences, la confiance en soi), les caractéristiques individuelles des enfants (le sexe, le genre, le tempérament), le support social (les relations avec le ou la partenaire et le reste de la famille élargie), la communauté et les influences culturelles (les opportunités socioéconomiques, les idéologies culturelles), les pratiques institutionnelles et les politiques publiques (le soutien au bien-être de la famille, les agences de support à l'enfant).

C'est ainsi que des conditions favorables à la paternité doivent exister pour chacune des couches du système famille/société (Dubeau, 2002; Lamb, Pleck Charnov & Levine, 1985; Lamb et Tamis-LeMonda, 2004; Turcotte, et coll., 2001). De ce fait, au Québec, des chercheurs ont tenté une définition qui opérationnalise les principales caractéristiques de l'implication d'un père auprès de son enfant (Marois, 2010).

Tout d'abord, Lacharité (2004), soit un chercheur au Groupe de recherche en développement de l'enfant et de la famille, décrit un père engagé comme un homme qui se voit et se sent père, et qui mobilise ses ressources émotionnelles et psychologiques pour s'investir sur les plans moral et éthique envers son enfant. Selon lui, il y aurait deux composantes qui participent à l'engagement paternel, soit une composante socioaffective et une comportementale portant sur l'exécution de tâches auxquelles la société s'attend d'un père. Bref, le sentiment de sa compétence comme père et le stress qu'il vit à travers sa paternité sont des facteurs importants dans la qualité de l'exercice de son rôle (Lacharité, 2004).

Pour sa part, l'équipe ProsPère propose une définition de l'engagement paternel qui reconnaît les différents aspects de la paternité et le fait que chacun est un père à sa manière. Ainsi, Ouellet, Turcotte et Desjardins (2000) définissent l'engagement paternel comme la participation et la préoccupation continue du père biologique ou substitut à l'égard du bien-être physique, psychologique et social de son enfant. De plus, ils affirment que l'engagement peut se manifester par l'une ou l'autre des dimensions suivantes :

- Un père responsable : implique une prise en charge des tâches indirectes et des responsabilités liées à l'enfant, comme par exemple le fait de trouver une garderie.
- Un père affectueux : implique une disponibilité et soutien affectif et cognitif.
- Un père qui prend soin : implique une participation active aux activités de soins physiques de l'enfant, comme par exemple le fait de lui donner le bain.
- Un père en interaction : implique des interactions significatives entre le père et l'enfant.
- Un père pourvoyeur : implique une contribution aux soutiens financier et matériel.
- Un père évocateur : implique des évocations spontanées qui révèlent l'importance de la relation avec son enfant.
- Un père politique : implique par exemple le fait d'aller dans une manifestation de promotion de l'engagement paternel
(Prospère, 2009, <http://www.graveardec.uqam.ca/prospere/pages/vision.htm>)

De ce fait, pour être engagé, un père doit posséder quatre attributs, soit le fait d'interagir directement avec l'enfant dont il est le guide moral, d'apporter un soutien affectif, d'être accessible et de se préoccuper de façon active du bien-être et de la santé de son enfant

(Bolté, Devault, St-Denis, & Gaudet, 2002). Ainsi, il apparaît que l'engagement paternel entraîne autant chez l'enfant que chez le père des conséquences positives, alors qu'un désengagement paternel entraîne des conséquences négatives (Marois, 2010).

1.7. Les effets de l'engagement et du désengagement paternel chez le père et son enfant

L'engagement paternel entraînerait chez le père une modification de ses habitudes de vie et l'élargissement de son réseau social. Ainsi, les pères seraient moins enclins à passer du temps avec leurs amis et en viendraient à développer un réseau de relations en lien direct ou indirect impliquant l'enfant. Ainsi, les pères auraient tendance à fréquenter, par exemple, des réseaux de voisinage constitués d'enfants du même âge que les leurs. La paternité se traduirait donc par un plus grand engagement concernant l'école, les équipes de sport ou les organismes communautaires. De ce fait, comme la paternité favoriserait des comportements plus engagés dans les soins de l'enfant, elle contribuerait à un mouvement de croissance personnelle et confronterait les pères dans leurs valeurs et leurs priorités (Eggebeen & Knoester, 2001).

C'est ainsi que les premiers travaux de recherche sur l'engagement paternel se résument en une mesure quantitative des interactions entre le père et son enfant. Puis, les travaux les plus récents se sont davantage intéressés à la qualité de ces interactions qui entraîneraient des résultats positifs chez l'enfant (Marsiglio & Pleck, 2005). De ce fait, les pères engagés auprès de leurs enfants, qui participent à des activités conjointes et qui ont des interactions positives avec eux, contribueraient à une réduction de la détresse psychologique et des comportements délinquants (Mullan Harris, Furstenber & Marmer, 1998). De plus, l'attitude des adolescents concernant l'école serait corrélée positivement avec une influence positive du père ou d'une figure paternelle, et ce, indépendamment de l'implication de la mère (Flouri, Buchanan & Bream, 2002). Aussi, les jeunes de neuf à dix-sept ans qui vivent une relation plus proche sur le plan émotif avec leur père, qui reçoivent des conseils de la mère et qui savent composer avec une série

de règles, adopteraient une attitude plus responsable à l'égard de la consommation d'alcool et de drogues (Coobs & Landsverk, 1988).

Cependant, plus d'engagement paternel n'est pas nécessairement synonyme de mieux être. En effet, il est théoriquement possible pour l'enfant et le père d'atteindre un niveau de saturation où l'implication du père n'entraîne pas d'effets cumulatifs ou une causalité linéaire positive pour l'enfant. Ainsi, on doit garder en tête que les pères ont des défauts et des aspects d'eux-mêmes qui méritent d'être améliorés. De ce fait, dans certaines circonstances, plus d'engagement peut créer un contexte où il pourrait se produire plus de torts, comme par exemple le fait de surprotéger l'enfant (Tamis-LeMonda & Cabrera, 2002).

De plus, si l'on souhaite faire des progrès dans la connaissance des relations entre les parents et les enfants, les chercheurs doivent amener davantage de précision dans la conceptualisation et la mesure de l'engagement paternel. En effet, celles que l'on retrouve présentement dans le corpus scientifique sont non comparables entre elles, restent très empiriques, trop limitées, et n'abordent pas des notions importantes comme, par exemple, l'importance du rôle de protecteur (Turcotte, et coll., 2001).

Ainsi, si la présence du père ou d'une figure paternelle a des effets positifs autant pour lui que pour l'enfant, son retrait de la vie de l'enfant n'est pas sans conséquence. En effet, l'absence du père influence son enfant de plusieurs façons. Tout d'abord, lorsque le père néglige ses responsabilités envers l'enfant, son ex-conjointe a plus de chance de vivre dans la pauvreté (McLanahan & Sandefur, 1994 ; Pearson & Thoennes, 1988 dans Cabrera, Tamis-LeMonda, Bradley, Hofferth & Lamb, 2000). Aussi, cette situation est corrélée à un taux de scolarisation moins élevé et à des problèmes d'ajustements sur le plan psychologique. Ces problèmes peuvent conduire l'enfant à vivre une détresse émotionnelle et une moins grande adaptation sur le plan fonctionnel (Hetherington, Cox & Cox, 1982; McLoyd, 1998 dans Cabrera, Tamis-LeMonda, Bradley, Hofferth & Lamb, 2000). En addition, un sentiment d'abandon chez l'enfant peut

entraîner de la détresse psychologique, et des conflits entre les parents peuvent avoir des effets négatifs sur le comportement et le bien-être émotif de l'enfant (Amato, 1993; Cummings & O'Reilly, 1997; Fincham, 1998 dans Cabrera et coll., 2000).

Par ailleurs, pour les tenants de l'hypothèse essentialiste, puisque les hommes contribuent d'une manière unique à l'éducation de leur enfant, une controverse est soulevée quant aux conséquences du déficit du père. Ainsi, on en vient à créer une division du problème en ce sens que le père est soit absent ou présent. Donc, combien faut-il de temps à un père pour être absent de la maison pour entrer dans cette catégorie, et qu'est-ce qui motive son absence? Aussi, qu'en est-il du père qui vit dans le même quartier que son enfant, le visite fréquemment et contribue économiquement à son éducation? De ce fait, en élargissant le concept aux dimensions physiques et psychologiques de l'absence du père, on doit reconnaître qu'il devient encore plus difficile de mesurer précisément cette absence (Marsiglio & Pleck, 2005).

Bref, l'état actuel de la recherche ne permet pas d'affirmer avec certitude si oui ou non l'absence du père a des effets préjudiciables sur l'enfant. Par exemple, les conséquences sont moins importantes pour un enfant qui vit seul avec sa mère que s'il vit avec une jeune mère adolescente qui possède peu de capital humain (Edelman, 1989 dans Marsiglio & Pleck, 2005). Ainsi, la présence ou non de capital social semble importante (Wilson, 1989 dans Marsiglio & Pleck, 2005). Aussi, l'absence du père peut se produire en même temps que d'autres épisodes dans le parcours du père et de son enfant, comme d'un divorce, d'une parentalité adolescente ou d'un faible revenu. De ce fait, comparer la présence ou l'absence du père peut conduire à des conclusions trompeuses. C'est pourquoi plusieurs chercheurs, et notamment en psychologie du développement demeurent sceptiques à l'idée que le paternage soit essentiel dans le développement humain et entraîneraient des conséquences positives sur la réussite scolaire ou un bon réseau de relations sociales. En effet, selon eux, le développement est plutôt altéré par une accumulation de facteurs de risques plutôt qu'un seul (Marsiglio & Pleck, 2005). C'est pourquoi,

afin d'accompagner les pères dans l'exercice de leur paternité ou de leur vie conjugale, le monde de la recherche et les organismes communautaires, en partenariat ou non, ont créé des lieux de rencontre, de prise de parole et d'apprentissage (Marois, 2010)

1.8. Clientèle ciblée pour mon projet spécifique d'intervention

La clientèle générale qui fréquente le centre de pédiatrie sociale *Assistance d'enfants en difficulté (AED)* du quartier Hochelaga-Maisonneuve en est une vulnérable. La clientèle ciblée pour mon projet d'intervention est un échantillon volontaire de pères qui fréquentent ce centre. Je vais procéder à leur sélection à l'automne 2011. J'aimerais constituer un groupe d'environ cinq pères, de sorte qu'une bonne interaction soit possible lors des rencontres, et je n'ai pas de préférence quant à l'âge des enfants des pères qui vont participer au groupe.

1.8.1. La paternité en contexte de pauvreté. Il est important de noter que les changements des récentes décennies sur les plans économique et social sont susceptibles d'affecter un bon nombre de jeunes adultes (Devault, Lacharité, Ouellet & Forget, 2003). Sur le plan économique, la mondialisation des marchés et les nombreux changements technologiques ont de grandes conséquences comme la précarité d'emploi, le chômage, la pauvreté et l'exclusion d'une partie importante de la population active, notamment la catégorie des jeunes adultes de 16 à 35 ans (Assogba, 2000). Selon Statistique Canada (2001), le taux de chômage chez les jeunes s'est accru dans l'ensemble du Canada, atteignant 13%. Aussi, selon le Secrétariat à la jeunesse, le taux d'assistance sociale a triplé entre 1975 et 1995 chez les jeunes de 18 à 29 ans, passant de 3,8% à 12,2%. Finalement, la participation au marché du travail se réalise de plus en plus par l'obtention d'un emploi précaire qui augmente au fil du temps les probabilités de chômage répété, d'isolement, de conflits familiaux, de logement inadéquat et de manque de ressources financières (Desmarais, 2000).

Pour les jeunes adultes qui ont des enfants, ce contexte économique et social affecte les conditions dans lesquelles ils doivent les élever et laisse entrevoir des conséquences négatives sur le bien-être de leurs enfants (Desmarais, 2000 ; René *et al.*, 1999). En effet, les recherches démontrent de façon consistante que les enfants qui vivent dans une situation de pauvreté sont plus à risque de souffrir de mésadaptation et de problèmes psychologiques, comme la dépression, un faible estime de soi, et des conflits avec les pairs (McLoyd et Wilson, 1991). Aussi, ces enfants vivraient davantage de difficultés scolaires et présenteraient plus souvent des troubles de comportements que les enfants mieux nantis (Conseil canadien de développement social, 1996).

Certaines études confirment l'impact négatif du stress financier sur les comportements parentaux des mères, mais aussi des pères (Devault, Lacharité, Ouellet & Forget, 2003). Ainsi, les enfants pauvres affichent un plus haut taux de négligence, de signes d'impatience et de froideur à l'égard de leurs enfants (Halpern, 1993). La recension de McLoyd (1990, dans Marsiglio, 1995) souligne que l'anxiété, l'irritabilité et les sentiments dépressifs, souvent exacerbés par une situation précaire, peuvent accroître l'utilisation de comportements punitifs et non soutenant des parents. De plus, une étude de Simons et ses collaborateurs (1990) révèle que la pauvreté économique augmenterait le niveau de détresse psychologique des pères. En effet, elle diminuerait chez ces derniers la valorisation du rôle parental et augmenterait leur propension à percevoir négativement leurs enfants. Par ailleurs, la difficulté que le père peut avoir à fournir un revenu suffisant peut engendrer des conflits conjugaux et faire naître une honte associée au fait de ne pas pouvoir jouer convenablement son rôle de pourvoyeur (Tamis-LeMonda et Cabrera, 1999).

Cependant, on ne peut conclure que le contexte de pauvreté à lui seul explique la situation de ces pères. En effet, les recherches portant sur cette population sont encore rares (Coley, 2001 ; Turcotte *et al.*, 2001). De plus, les informations dont nous disposons sur la question proviennent souvent de témoignages de mères qui tracent un portrait généralement dévalorisant de pères

perçus comme étant absents ou n'assumant par leur responsabilités envers leurs enfants (Coley, 2001 ; Marsiglio, 1995 ; Tamis-LeMonda et Cabrera, 1999).

Un autre problème concernant l'étude de la paternité en milieu de précarité économique est le fait les concepts développés pour décrire les caractéristiques de la paternité réfèrent à des échantillons de pères de race blanche issus de milieux favorisés. Ainsi, on ne peut confirmer que les dimensions de l'engagement paternel issues de la littérature récente s'appliquent à la population des pères de milieux défavorisés ou d'autres origines culturelles étant donné qu'on a peu vérifié le degré de concordance de ces concepts avec cette population (Devault, Lacharité, Ouellet & Forget, 2003). Par exemple, on rapporte que les pères possédant un faible degré de scolarité, généralement associé à un revenu insuffisant, jouent moins souvent le rôle de pédagogue auprès de leurs enfants (Jain *et al.*, 1996, dans Tamis-LeMonda et Cabrera, 1999). Cependant, une connaissance approfondie du contexte de vie de ces pères oblige à nuancer ces propos (Devault, Lacharité, Ouellet & Forget, 2003). En effet, à partir d'entretiens cliniques auprès de pères de milieux défavorisés, Lacharité (2001) souligne que la conception du rôle paternel peut prendre une tournure assez particulière dans laquelle les pères rapportent avoir comme objectif principal d'aider leur enfant à survivre dans un monde ennemi. Les conseils qui sont alors prodigués à l'enfant sont de ne pas faire confiance, de cultiver une distance interpersonnelle et d'éviter le développement d'un sentiment d'appartenance envers l'entourage. De ce fait, même si cette stratégie est peu représentée dans la littérature scientifique, on peut bien concevoir qu'elle devient pédagogique et adaptée dans le contexte de vie de ces pères et de ces enfants (Devault, Lacharité, Ouellet & Forget, 2003).

Ainsi, ne considérer que la pauvreté pour comprendre la paternité en milieu de précarité ne suffit pas (Devault, Lacharité, Ouellet & Forget, 2003). C'est le phénomène plus large de l'exclusion sociale qu'il faut considérer, soit une exclusion qui entraîne une détérioration des relations de soutien et une diminution de l'estime de soi des pères (Lacharité, 2001), cette

exclusion qui entraîne une détérioration considérable des relations de soutien et une diminution de l'estime de soi des pères. En effet, les regards posés par l'entourage des pères en situation d'exclusion ne sont pas toujours bienveillants, et proviennent souvent d'intervenants, de policiers ou de juges qui évaluent, diagnostiquent et contrôlent. C'est donc dans ce contexte spécifique que se définit le rôle de père. De ce fait, les mesures qui visent à les soutenir ne doivent pas ignorer les obstacles qu'ils doivent surmonter pour s'investir auprès de leurs enfants. Ces obstacles peuvent prendre la forme d'une difficulté d'accès à une formation professionnelle adaptée, à un logement adéquat, à un travail stable, ou parfois à ses enfants dans un contexte de séparation maritale (Devault, Lacharité, Ouellet & Forget, 2003).

Cependant, le désir d'avoir des enfants est bien présent chez les jeunes (Devault, Lacharité, Ouellet & Forget, 2003). Par exemple, 86 % des jeunes interrogés par Desmarais et ses collègues (2000) révèlent vouloir devenir parents. Chez les garçons, le désir de paternité est marqué, bien qu'il soit plus dépendant de leur statut d'emploi et flou que chez les filles (Dandurand *et al.*, 1995, dans Desmarais, 2000). Ainsi, il est possible que la socialisation des hommes, encore aujourd'hui beaucoup axée sur le travail, fasse en sorte que ces derniers veulent d'abord accéder à un emploi pour ensuite devenir père. Cela ne veut pas dire qu'obtenir un emploi soit plus important que de devenir père. Au contraire, le fait de devenir père semble avoir une importance majeure dans l'accès à un statut social dans les milieux appauvris. Aussi, on relate que l'arrivée d'un enfant peut bouleverser la vie de ces jeunes hommes, contribuer à diminuer leurs comportements délinquants et redonner un sens à leur existence (Ouellet et Goulet, 1998).

Les résultats des groupes de discussions tenus en compagnie d'une dizaine d'apprentis d'une entreprise d'insertion de Montréal confirment qu'il est nécessaire d'examiner le contexte de vie pour saisir l'expérience des pères et l'impact potentiel de cette situation sur le bien-être de leurs enfants. Les jeunes pères rencontrés lors de cette étude exploratoire indiquent que plusieurs

embûches peuvent les empêcher d'assumer pleinement leur rôle. Ainsi, ils font mention de conflits avec la conjointe ou l'ex-conjointe, la peur de ne pas être à la hauteur avec l'enfant, les pressions de la famille, les problèmes de consommation de drogue ou d'alcool ou le manque de ressources financières. Ces pères révèlent aussi que la gestion simultanée des différentes facettes de leur situation, comme l'insertion au travail, l'éducation de l'enfant, la relation conjugale, et les relations avec la famille élargie, présente plusieurs difficultés. Dans ce contexte, il devient donc nécessaire de prendre en compte toutes les facettes de la vie des jeunes pères pour bien saisir les défis qu'ils ont à relever et les aspects pour lesquels ils ont besoin de soutien (Devault, Lacharité, Ouellet & Forget, 2003).

Bref, l'ensemble de ces informations donne à penser que les pères de milieux défavorisés n'ont pas nécessairement la même conception du rôle paternel que les pères de milieux plus aisés. En effet, le contexte dans lequel les jeunes pères se développent comporte des facteurs susceptibles d'influencer l'engagement paternel, défini comme la capacité du père à établir des interactions soutenantes et affectives avec son enfant, à être disponible sans nécessairement être en contact direct avec son enfant, à prendre en charge la responsabilité de la vie quotidienne de l'enfant, à planifier sa routine et à intégrer à son identité la dimension de son rôle de père. De ce fait, l'approfondissement de la connaissance de la vie des pères jeunes et exclus socialement nous aidera à développer une définition plus nuancée de l'engagement paternel qui s'applique à cette population. Cet approfondissement nous permettra aussi de créer des mécanismes de soutien qui pourront au bout du compte contribuer à prévenir les mauvais traitements envers les enfants. Ainsi, s'inscrire dans la société à titre de père, c'est se faire une place comme individu, trouver sa propre voie en fonction de son histoire et paver la voie à ses enfants afin qu'ils créent, dans la mesure su possible, leur propre histoire dans un contexte sécurisant (Devault, Lacharité, Ouellet & Forget, 2003).

2. Cadres d'analyse utilisés pour comprendre la problématique

2.1. Les principaux modèles théoriques de l'engagement paternel

L'engagement paternel est le modèle conceptuel qui prédomine au Québec concernant la paternité. De plus, il structure les normes en matière de paternité dans le domaine des politiques sociales et des pratiques professionnelles (Lacharité, 2004). De ce fait, étant donné qu'une conceptualisation universelle de l'engagement paternel n'existe pas, la réponse à ce que signifie ce concept au quotidien prend plusieurs formes (Turcotte et coll., 2001). Voici donc les théories et modèles principaux qui ont cherché à mieux le circonscrire (Marois, 2010).

2.1.1. Le modèle de Lamb. Avant le développement du concept d'engagement paternel dans les années 1980, la variable la plus étudiée était l'absence du père, et notamment en ce qui a trait à l'impact du rôle du père sur le développement de l'identité de genre du garçon (Pleck, 1981 dans Lamb, 2004). Ainsi, dans les années 1970 et 1980, d'autres aspects se sont greffés à la recherche, comme le rôle du père sur le développement cognitif, social et moral de l'enfant, le style interactionnel du père et l'attachement de l'enfant à son père (Lamb, 1976). De ce fait, ce sont au cours des années 1980 que Lamb, Pleck, Charnov et Levine (1985; Pleck, Lamb & Levine, 1985 dans Lamb, 2004) ont mis en place un cadre formel à l'implication paternelle basée sur le concept d'engagement paternel qui se veut un engagement direct avec l'enfant, accessible et responsable (Lamb, 2004).

2.1.2. L'approche de Palkovitz. La principale contribution de Palkovitz (Hawkins & Palkovitz, 1999) a été d'évaluer et de réviser avec précision le concept d'engagement paternel. Il a par la suite critiqué plusieurs mythes liés à l'implication des pères, comme le fait d'affirmer que l'engagement est synonyme de mieux-être, qu'il demande de la proximité, qu'il peut toujours être

observé et comptabilisé, que les niveaux d'engagement demeurent statiques et donc cumulatif, et que les modèles de référence qui structurent l'engagement devraient être les mêmes peu importe la culture, la sous-culture ou la classe sociale. De ce fait, il a proposé une conceptualisation plus efficace de l'engagement paternel qui couvrait trois domaines, à savoir le cognitif, l'affectif et le comportemental. Ainsi, ces domaines fonctionnaient simultanément au sein d'un continuum comprenant sept dimensions, soit l'opportunité, l'observabilité, le degré, le temps investi, la signification, la proximité et la franchise dans l'engagement (Hawkins & Palkovitz, 1999).

2.1.3. Le concept de capital social. La notion de capital social représente une contribution importante à la recherche, car elle constitue un lien conceptuel entre les actions du père, les trajectoires de développement de l'enfant et un réseau plus large de relations sociales où le père et son enfant sont entremêlés (Marsiglio, Amato, Day & Lamb, 2000). Ainsi, le capital social tel que défini par Coleman (1988 dans Amato & Sobolewski, dans Lamb 2004) est une ressource qui influence les relations familiales ou communautaires qui contribuent au développement cognitif et social de l'enfant.

Au sein des relations entre le père/enfant, le capital social peut prendre deux formes, soit l'encadrement et le soutien (Baumring, 1968; Maccoby & Martin, 1983; Rollins & Thomas, 1979 dans Amato & Sobolewski, dans Lamb 2004). Ces formes sont significatives pour l'enfant, car elles permettent de bâtir sa confiance, son sentiment de sécurité, et renforcent sa croyance en sa valeur et ses compétences. Ainsi, le soutien peut prendre la forme de marques d'affection, de réceptivité, d'encouragement, et d'assistance dans les tâches du quotidien, alors que la formulation de règles, la discipline et la supervision permettent de mieux encadrer l'enfant (Amato & Sobolewski, dans Lamb 2004).

De ce fait, à travers l'encadrement et le soutien, l'enfant apprend que son comportement s'inscrit à l'intérieur de balises socialement construites. Donc, en lui expliquant le pourquoi et le

comment des choses, l'enfant intériorise les règles sociales et apprend à s'autoréguler. Cependant, le capital social ne dépend pas toujours des interactions directes entre le père et son enfant. En effet, elles peuvent être influencées par les relations qu'entretiennent les parents et les adultes significatifs dans la vie de l'enfant. Par exemple, lorsque le père est en contact avec les professeurs de son enfant ou l'inscrit dans des activités sportives ou communautaires, il crée un réseau à l'intérieur duquel l'enfant peut mieux se développer avec succès (Amato & Sobolewski, dans Lamb 2004).

Cependant, ce ne sont pas tous les pères qui participent au capital social de leur enfant. Ainsi, selon Amato (1998), certaines circonstances comme le manque d'instruction, l'expérience répétée de chômage ou le faible revenu peuvent influencer sur l'intérêt que les pères portent à leur enfant. De plus, la séparation physique du père qui peut survenir lors des épisodes de divorce fait en sorte qu'il devient plus difficile pour lui de contribuer au capital social de son enfant. Ce dernier risque donc de se trouver privé d'un support économique, qui, s'il est accompagné d'un éloignement géographique, risque de conduire à une dégradation des règles d'encadrement et du support émotionnel. Aussi, la distanciation physique qui peut survenir concernant les activités de soirs et de fin de semaine constitue un obstacle au renforcement des liens entre le père et l'enfant (Amato & Sobolewski, dans Lamb 2004). Il en découle que, plutôt que d'être des ressources, ces pères augmentent le niveau de stress chez leur enfant (Amato, 1998).

2.1.4. La perspective générative. L'approche de la perspective générative est apparue en réponse à ce qui a été perçu comme un paradigme déficitaire et une perspective d'un rôle inadéquat chez le père (Hawkins & Dollahite, 1997). Ainsi, elle est basée sur un modèle qui se traduit par : « un paternage qui rencontre les besoins des enfants en travaillant à créer et à maintenir une relation éthique du développement avec eux » (Hawkins & Dollahite, 1998, p. 111). De plus, cette perspective contient les quatre postulats suivants : les pères sont soumis à des

obligations éthiques provenant de leurs enfants et de la société afin de rencontrer les besoins des enfants; les besoins de la génération suivante surpassent ceux de la génération actuelle; les pères font des choix dans un contexte de contraintes en relation avec la génération suivante; et les pères peuvent et devraient se connecter à leur enfant et prendre soin d'eux de façon significative (Hawkins & Dollahite, 1998).

De ce fait, ce cadre d'analyse met l'accent sur une série d'activités et de travaux que les pères accomplissent de sorte à répondre aux besoins de leurs enfants plutôt qu'une série d'obligations de rôle qui leur est soumis par des pressions socioculturelles. Ainsi, être engagé activement dans les soins à l'enfant suppose un bénéfice pour le père et l'enfant (Hawking, Chritiansen, Sargent & Hill, 1993 dans Hawkins & Dollahite, 1997), car plusieurs hommes apprennent que le bon paternage est un élément nécessaire à leur bonheur et leur croissance. C'est pourquoi le paternage n'a pas à être pensé comme un rôle social déterminé par des forces extérieures. En effet, selon cette approche, les soins prodigués à l'enfant par le père ne reposent pas exclusivement sur une contrainte culturelle qu'ils font sans conviction, lorsqu'ils le font, jusqu'à ce que les pressions culturelles les obligent à le faire (Hawkins & Dollahite, 1997).

2.1.5. L'approche de la psychologie du développement. Selon cette approche, les relations pères/enfants et les patrons d'influences paternelles ont connu beaucoup de changements au cours des dernières années. En effet, un scepticisme a longtemps régné au sein de la communauté scientifique sur l'impact que le père pourrait avoir sur le développement de l'enfant. De ce fait, les effets positifs des relations père/enfant font maintenant consensus. Ainsi, les tenants de cette approche affirment que les nouveaux pères à qui on présente leur bébé naissant se comportent de la même façon que la mère (Rödholm & Larson, 1982 dans Tamis-LeMonda & Cabrera, 2002) et qu'ils sont une source de chaleur pour le nouveau-né (Christensson, 1996 dans Tamis-LeMonda & Cabrera, 2002). De plus, les pères apparaissent plus sensibles aux préférences de leur jeune

enfant que la mère lorsqu'ils sont en situation de jeux (Labrell, 1994 dans Tamis-LeMonda & Cabrera, 2002). Aussi, bien que les pères demeurent moins engagés avec leur enfant d'un, trois ou neuf mois que les mères, ces différences tendent à diminuer avec le temps (Belsky, Gilstrap & Rovine, 1984 dans Tamis-LeMonda & Cabrera, 2002). En addition, selon les tenants de cette approche, la stimulation paternelle joue un rôle important dans le développement des garçons (Yarrow et coll., 1984 dans Tamis-LeMonda & Cabrera, 2002). En effet, la sensibilité du père autant que celle de la mère envers leur enfant de trois et de douze mois est un des facteurs qui prédit une différence individuelle dans le développement des capacités linguistiques et cognitives lorsque les enfants ont dix-huit mois (Magill-Evans & Harrison, 1999 dans Tamis-LeMonda & Cabrera, 2002). Bref, ces modèles de relations entre le père et l'enfant s'inscrivent dans un réseau de relations à l'intérieur de l'écologie familiale. Ainsi, le père influence directement ou indirectement ses enfants, et où ses influences rejaillissent sur la famille entière (Lamb, 1981, 1997 dans Marsiglio, Amato, Day, & Lamb, 2000). Il en découle que les patrons de relations que l'enfant expérimente au sein de sa cellule familiale affectent ses comportements en dehors de celle-ci (Carson & Parke, 1996; Henggeler, Edwards, Cohen & Sommerville, 1992; Isley, O'Neil & Parke, 1996 dans Marsiglio et coll., 2000).

2.1.6. L'approche écologique de Doherty, Kouneski et Erikson. Le modèle de Doherty et son équipe (1998) cherche à transcender la dynamique de la dyade mère-enfant. Ainsi, à l'aide d'une vision écosystémique, ils ont mis en évidence les facteurs qui créent et maintiennent les liens entre le père et l'enfant tout en abordant les relations entre les facteurs qui caractérisent le père, la mère, les relations entre ces différents acteurs et les facteurs contextuels de l'environnement. De ce fait, ce modèle ne se concentre pas seulement sur la relation entre la mère et l'enfant mais plutôt sur la dynamique qui unit la triade père, mère et enfant, et cette triade à l'intérieur de systèmes plus larges. Cette équipe a donc mis en évidence les facteurs individuels

du père, de la mère et de l'enfant, les facteurs qui influencent les relations entre le père et la mère et les facteurs environnementaux. Donc, au cœur de ce modèle, Doherty et son équipe (1998) ont placé les interactions entre l'enfant, la mère et le père où chacun adopte des comportements qui sont imbriqués dans un contexte social plus large qui les affecte eux et la qualité de la relation. Cependant, cette équipe de chercheurs a mis l'accent sur les relations entre le père parce que la recherche sur la parentalité s'est beaucoup attardée à la mère et qu'il est important d'identifier ce qui distingue le père. C'est pourquoi ils ont porté une attention particulière aux rapports entre le père et l'enfant au sein de quatre domaines couvrant le paternage responsable, à savoir la paternité, la présence, l'engagement et le support économique. De plus, bien que le système aborde l'influence indirecte que les pères ont sur leur enfant à travers le soutien qu'ils offrent à la mère, l'accent est mis sur les interactions directes entre le père et l'enfant. Aussi, bien que les influences décrites dans ce modèle rejoignent beaucoup les pères, Doherty, Kouneski et Erikson (1998) mettent davantage l'emphase sur les effets des relations directes père/enfant, car les programmes s'adressant aux pères s'attardent sur l'amélioration de ces interactions autant qu'au bien-être de l'enfant.

3. Méthodologies d'interventions utilisées pour intervenir dans cette problématique

3.1. L'influence de Prospère

Le groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants (GRAVE) regroupe des chercheurs universitaires (Université du Québec à Montréal, Université de Montréal, Université du Québec en Outaouais) et institutionnels (Direction de la santé publique de Montréal- Centre, Centres jeunesse de Montréal), et des représentants de divers secteurs (notamment de l'intervention psychosociale). Ce groupe de recherche se donne comme objectif de développer des recherches capables de contribuer à prévenir l'apparition de victimisation chez

les enfants et les jeunes ainsi qu'à en réduire la durée et la gravité. De ce fait, une sous-équipe du GRAVE, le groupe Prospère, centre ses études sur la thématique de la paternité comme facteur de prévention de la victimisation des enfants (Devault, Lacharité, Ouellet & Forget, 2003).

Le comité promoteur de prospère a donc été constitué en mars 1993 autour d'un noyau de chercheurs et d'étudiants du Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale de l'UQAM, d'une chercheuse des Centres jeunesse de Montréal, de gestionnaires des Centres jeunesse des Laurentides et du CLSC Olivier-Chénier, de représentants des directions de santé publique de Montréal-Centre et des Laurentides, du CLSC Rosemont et d'un organisme communautaire de Montréal. Ainsi, les travaux du groupe ont été consacrés, au cours de sa première année d'existence, à la recherche d'un consensus sur la philosophie et les objectifs d'action, à la réalisation de travaux de recherche destinés à mieux cibler l'action préventive (une revue des publications scientifiques sur les déterminants de l'engagement paternel, une recension des projets d'intervention américains et québécois visant à faire ressortir les conditions de succès des programmes destinés aux pères, une série de travaux visant à opérationnaliser le concept d'engagement paternel) et à l'élaboration des principes directeurs du modèle d'intervention (Turcotte et Rose, 1997).

3.1.1 Pour une définition de l'engagement paternel. De façon générale, la littérature scientifique offre peu d'indications sur les critères objectifs permettant de spécifier le concept d'engagement paternel, et on connaît encore mal les dimensions qu'il revêt dans les familles de milieu défavorisé. Ainsi, parce qu'il était essentiel de disposer d'une définition claire du concept d'engagement paternel pour établir les critères de succès de l'intervention et en mesurer les effets, le comité promoteur a défini ce concept comme une préoccupation et une participation continues du père biologique ou substitut à l'égard du bien-être physique et psychologique de son enfant. De ce fait, l'engagement de l'homme auprès de son enfant peut se manifester par une

prise en charge des tâches et des responsabilités relatives à l'enfant, par sa disponibilité et son soutien affectif et cognitif, par des interactions père/enfant significatives, et dans les évocations spontanées qui révèlent l'importance de la relation avec son enfant ou le plaisir qu'elle suscite chez lui (Turcotte et Rose, 1997).

3.1.2. Le modèle d'intervention proposé aux communautés. Le cadre conceptuel sur lequel se fonde l'intervention est celui de l'approche écologique selon laquelle tout problème social ou état de bien-être est le résultat d'une interaction dynamique de plusieurs facteurs relevant à la fois des caractéristiques des individus et de celles de leur environnement (Bronfenbrenner, 1979). Ce cadre propose le principe que pour être efficace, un programme de soutien à l'engagement paternel doit s'efforcer d'intervenir sur l'ensemble des déterminants du phénomène définis comme des conditions favorables et défavorables à l'engagement paternel (Turcotte et Rose, 1997). De ce fait, ces présupposés théoriques conduisent à privilégier un modèle particulier d'intervention, soit une approche communautaire dite par immersion du territoire qui emprunte aux concepts et stratégies de la promotion de la santé (OMS, 1986).

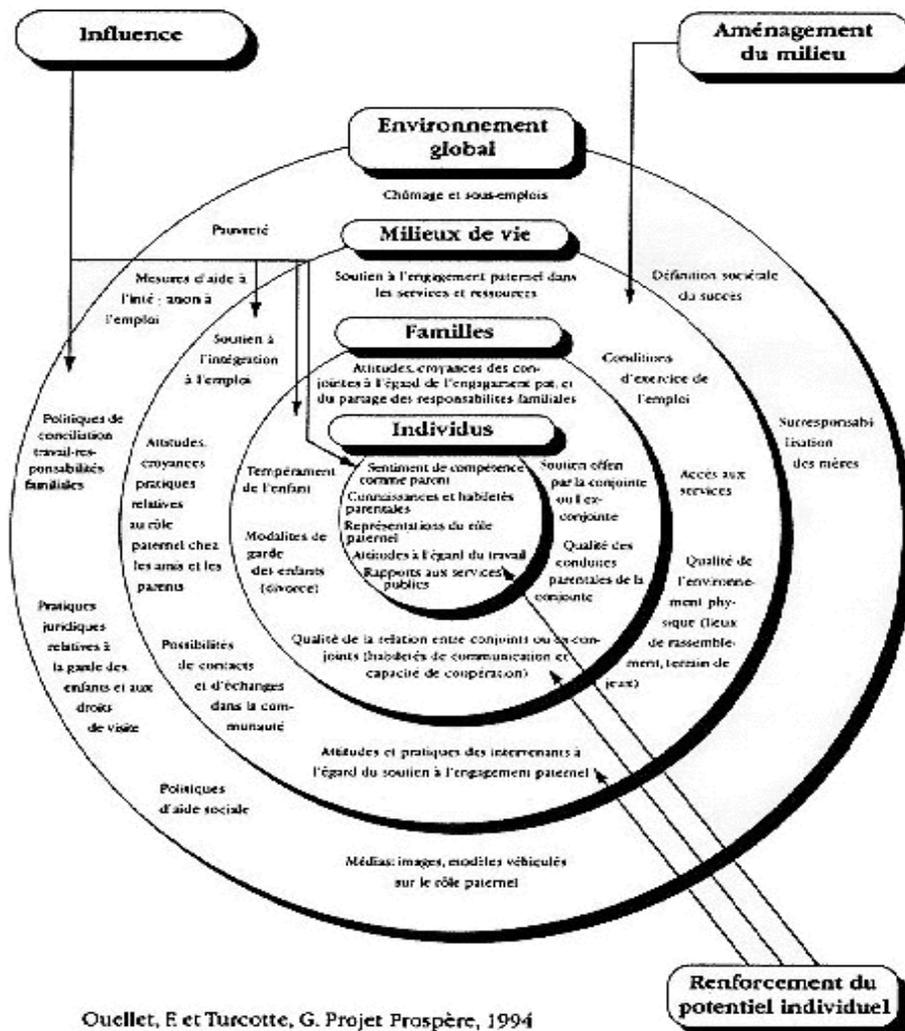
L'approche promotionnelle revêt quatre caractéristiques qui peuvent se traduire ainsi lorsqu'elles sont appliquées à la problématique de l'engagement paternel (Turcotte et Rose, 1997). Tout d'abord, *au plan des objectifs*, l'approche vise à agir sur l'ensemble des conditions favorables à l'engagement paternel et à éliminer les conditions qui lui sont défavorables. Puis, *au plan des principes*, l'approche est un processus qui vise à créer les conditions favorables à une prise en charge par la population de l'amélioration du niveau d'implication paternelle dans la communauté visée par l'étude. Ce type d'approche mise sur la mobilisation et l'implication de tous les partenaires de la communauté dans la planification, le développement et la réalisation du projet, comme par exemple les représentants des parents, des écoles, des services publics, des organismes communautaires, et des milieux de travail. Ensuite, *au plan des cible de*

l'intervention, l'approche consiste à agir de façon simultanée à différents niveaux systémiques de la communauté visée par l'étude. Quatre cibles de l'intervention sont établies, soit le père ou la figure paternelle; le noyau familial (conjointe et enfants); le milieu de vie (réseau social personnel, services publics, organismes communautaires, garderies et écoles, milieu de travail, environnement physique); et l'environnement global (mass media, politiques publiques). Ainsi, l'approche promotionnelle vise l'ensemble de la population d'un territoire cible plutôt que les seuls individus à risque. Finalement, au plan des stratégies, l'approche est fondée sur le recours à des activités et des services diversifiés qui peuvent être regroupées en trois catégories : le renforcement du potentiel individuel (ensemble d'activités visant le développement d'aptitudes, de connaissances et d'habiletés individuelles); l'aménagement du milieu de vie (ensemble d'activités visant à modifier l'environnement immédiat des pères et de leur famille de façon à ce qu'il soit plus favorable à l'engagement paternel); et l'influence ou sensibilisation de masse (ensemble des activités visant à susciter une prise de conscience dans les communautés étudiées de l'importance de l'engagement paternel) (Turcotte et Rose, 1997).

3.1.3. Les sites d'expérimentation. Le modèle d'intervention a donc été mis en œuvre dans deux territoires bien circonscrits où la vulnérabilité est plus grande en raison de multiples stressors sociaux. L'un était situé en contexte semi-urbain, soit à Pointe-Calumet dans la région des Laurentides, et l'autre en contexte urbain, soit un secteur du territoire desservi par le CLSC Rosemont dans Montréal-Centre. Les critères suivants ont présidé au choix de la municipalité des Laurentides et du secteur de Rosemont, soit une unité géographique de dimension relativement restreinte de façon à ce qu'elle ait un sens pour la population étudiée; un volume suffisant de familles ayant au moins un enfant de 0 à 5 ans (entre 300 et 500); au moins 25 % de familles sous le seuil de faible revenu; un taux élevé de signalements retenus; une homogénéité en ce qui concerne la composition ethnoculturelle de la population; l'assurance que les territoires-cibles

n'ont pas fait l'objet antérieurement d'un travail d'enquête intensif, ce qui pourrait engendrer des « enquêtes professionnels » dont les réponses peuvent être biaisées; et les possibilités de mobilisation des partenaires dans ces territoires (Turcotte et Rose, 1997).

Figure 1 : Modèle Prospère



3.2. Recension québécoise des modalités d'intervention auprès des pères

Le domaine de l'intervention auprès des pères est relativement récent (Forget, Devault, & Bizot, 2009). Toutefois, on dispose depuis la fin des années 1990 de recensions de ces services,

programmes ou projets (Dubeau, Villeneuve & Thibault, 2011). En effet, Arama et Bouchard ont publié en 1996 un premier rapport sur les programmes offerts aux pères dans quatre régions du Québec, soit celles de Montréal, de Laval, de Lanaudière et de la Montérégie. Vingt-deux organismes offrant des programmes destinés aux pères ont été identifiés. Puis, la première auteure, grâce à un financement du ministère de la Santé et des Services sociaux, élargit cette recension à l'ensemble du territoire québécois en y intégrant des questions relatives aux obstacles rencontrés et aux conditions gagnantes perçues (Arama, 1997). Ainsi, sans prétendre être un inventaire exhaustif, 76 projets menés auprès de pères ont été recensés et se concentrant principalement dans les régions de Montréal, Québec et les Laurentides. Quatre régions administratives sur les seize interpellées ont indiqué n'avoir aucune activité spécifique pour les pères. De ce fait, les principaux constats faits par Arama (1997) sont appuyés par une recension des écrits réalisée par Dulac (1997b). Il ressort de ces recensions que les activités permettent principalement aux pères d'échanger sur leurs réalités et contribuent à briser leur isolement. Cependant, peu d'activités visent à rejoindre les pères vivant en contexte de vulnérabilité qui fragilisent l'exercice de leur rôle parental. Les principaux obstacles identifiés concernent les difficultés de recrutement et le faible taux de participation des pères, le manque de financement, la féminisation de la parentalité et des services et ainsi un soutien peu présent des décideurs quant à la valorisation de l'engagement paternel (Dubeau, Villeneuve & Thibault, 2011).

Ensuite, Bolté, Devault, St-Denis et Gaudet ont diffusé en 2002 le document « Sur le terrain des pères » qui couvre l'ensemble des provinces canadiennes. Ainsi, l'enquête menée auprès de 230 organismes canadiens participant au Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) a permis de retenir 61 projets. Le caractère novateur de cette recension a été d'avoir documentée de façon approfondie les 15 projets évalués par un comité d'experts comme étant les plus prometteurs en fonction des critères de succès de programmes identifiés dans la documentation scientifique, dont neuf étant réalisés au Québec (Dubeau, Villeneuve & Thibault,

2011). Puis, une mise à jour par questionnaire a été réalisée en 2004 (Allen, Devault, Forget, Bader et Jarvis, 2005), permettant de faire le suivi auprès de 55 organismes qui avaient déjà participés à la première enquête. De ce fait, il s'agit d'une avancée importante qui contribue à comparer les projets ayant une certaine pérennité à ceux plus récemment implantés (Dubeau, Villeneuve & Thibault, 2011). Selon Forget, Devault et Bizot (2009), la pérennité des interventions influencent l'offre de service qui se traduit par une plus grande diversité d'actions menées auprès des pères et des clientèles plus vulnérables rejointes, et par une implantation ancrée dans la communauté.

En complémentarité à ces recensions s'ajoute la première étude québécoise réalisée par Dulac (2004) concernant les services et les ressources communautaires pour les hommes. Ainsi, l'étude financée par le ministère de la Santé et des Services sociaux a couvert une période de trois ans, soit les services offerts en 2000 et 2002. Sur un total de 128 questionnaires envoyés par la poste, 66 ont été retenus. Une analyse détaillée a été effectuée documentant, entre autres, l'expertise des ressources, la clientèle rejointe, les stratégies de recrutement, les réseaux d'appartenance, le rayonnement et l'appréciation des forces et des difficultés de la ressource ou du service offert. Le financement est une composante qui a fait l'objet d'une attention particulière étant donné qu'il s'agit d'un des principaux obstacles rencontrés (Dubeau, Villeneuve & Thibault, 2011).

C'est ainsi que le *Regroupement pour la Valorisation de la Paternité* (RVP), soit un organisme qui regroupe plus de 150 membres et organismes qui ont à cœur de valoriser l'engagement paternel, a souhaité documenter de façon systématique l'état et l'évolution des modalités de soutien actuellement offertes aux pères (Dubeau, Villeneuve & Thibault, 2011). Voici donc les faits saillants tels que rapportés dans leur recension québécoise 2009-2010 qui a pris en compte les actions dispensées entre le 1^{er} septembre 2009 et le 31 août 2010 :

Les résultats.

- « Toutes les régions administratives du Québec offrent au moins une modalité de soutien pour les pères.
- Au total, 78 organismes et 123 modalités de soutien aux pères sont identifiés sur l'ensemble du territoire québécois.
- Une diversité d'actions a été identifiée – un coffre à outils intéressant et la réponse à des besoins multiples des pères: activités père-enfants, développement des compétences parentales, rencontres prénatales et suivi postnatal, groupes de discussion, soutien individuel, groupes d'entraide, accompagnement, services d'hébergement, etc.
- En conformité avec une approche préventive, 64% des activités (prénatales et celles menées auprès des pères et de leurs enfants) touchent principalement les enfants âgés de 0 à 5 ans.
- Une clientèle qui rejoint des pères vivant en contexte de vulnérabilité (économique, statut conjugal, santé mentale). Ainsi, parmi les différentes caractéristiques des pères identifiées, 18% concerne des pères qui vivent dans différents contextes de vulnérabilité reconnus pour fragiliser l'exercice du rôle parental. De façon plus spécifique, on retrouve parmi les participants des pères séparés, détenus, monoparentaux, etc.
- Une intensité dans les actions réalisées qui reflète que plus de la moitié de celles-ci sont dispensées de façon continue sur l'ensemble de l'année (56%) et le tiers des ateliers/rencontres sont offertes sur une base hebdomadaire.
- Des conditions gagnantes sont identifiées permettant de mieux baliser les actions à mettre en oeuvre : la souplesse et la flexibilité, la gratuité, des activités père/enfants ou familiales, etc (Dubeau, Villeneuve & Thibault, 2011, p.15) ».

Les questionnements.

- « Les modalités de soutien aux pères sont principalement dispensées par le secteur communautaire (75%) et plus spécifiquement les organismes communautaires Famille (49%). Le Réseau de la santé et des services sociaux ne représente que 13% de ces modalités de soutien.
- Des clientèles plus lourdes que l'on réussit à rejoindre mais pour lesquelles il existe peu de modalités de soutien pour la référence (Dubeau, Villeneuve & Thibault, 2011, p.15-16) ».

Les constats, obstacles et pistes de solutions.

- « En regard du nombre conservateur d'organismes contactés (n=613), il ne s'agit que de 13 % des organismes qui offrent des modalités de soutien spécifiques pour les pères.
- Des obstacles récurrents identifiés qu'il faut franchir : le recrutement et la difficulté à rejoindre les pères, la participation des pères, la surcharge de travail des intervenants et leur formation, le manque de ressources humaines et financières.
- De nouveaux obstacles : la lourdeur des problématiques et la pression mise par les conjointes qui ne favorise pas un volontariat des pères.
- Plusieurs pistes sont proposées par les répondants à titre de priorités à mettre de l'avant : une adaptation des modalités de soutien déjà existantes qui permettrait de mieux rejoindre et soutenir les pères, un financement approprié et récurrent, une présence accrue d'intervenants masculins et une formation du personnel aux réalités masculines et aux spécificités des approches d'intervention qui y sont associées, davantage de services d'hébergement père-enfants, de soutien aux pères séparés/divorcés et de services d'urgence pour les situation de crise (Dubeau, Villeneuve & Thibault, 2011, p.16) ».

3.3. Comment intervenir auprès des pères?

Il est actuellement de plus en plus reconnu dans la littérature que l'implication des pères a un impact positif sur la vie des enfants (Gaudet et Devault, 2001). En effet, les enfants qui sont soutenus affectivement et financièrement par leur père ont plus de chance de réussir à l'école et de se sentir bien psychologiquement. De plus, ces enfants auraient moins de symptômes dépressifs ou affectifs et de troubles de comportements que ceux dont le père n'est pas impliqué de la sorte (Amato et Gilbreth 1999; Lamb, 1997).

Ainsi, dans son rapport de 1991 intitulé « Un Québec fou de ses enfants », Bouchard et ses collègues ont affirmé que la création d'un lien d'attachement entre les hommes et leurs enfants est une condition indispensable à l'amélioration des relations pères/enfants. De ce fait, l'une des recommandations de ce rapport est de mettre sur pied un important programme national de promotion du rôle paternel qui s'adresserait aux pères et aux institutions (Gaudet et Devault, 2001). Quelques années plus tard, en 1997, on retrouve parmi les priorités nationales de la santé publique du gouvernement du Québec publié par le Ministère de la Santé et des Services sociaux cette même préoccupation que les programmes en périnatalité et en petite enfance incluent un volet sur la valorisation et l'engagement des pères (Gaudet et Devault, 2001). En effet, il semble que l'engagement paternel soit entre autres facilité par l'accès à des services communautaires correspondant aux besoins des pères (Levine & coll., 1993; Palm et Palkowitz, 1988).

Ainsi, ce contexte social et politique a contribué à l'augmentation du nombre de projets d'intervention destinés aux pères et à leurs enfants au Québec (Gaudet & Devault, 2001). La plupart des responsables de ces projets poursuivent l'objectif principal de favoriser l'implication paternelle. Pour ce faire, ils ont recours à diverses stratégies, comme des ateliers de développement des habiletés parentales; des activités pères-enfant, des groupes de soutien entre pères et des séances d'information sur les rôles parentaux (Arama & Bouchard, 1996; Dulac,

1997). De plus, quelques projets utilisent la sensibilisation de masse pour convaincre les intervenants et la population de l'importance du rôle du père (Gaudet & Devault, 2001).

Des études américaines et canadiennes révèlent que les approches en intervention auprès des pères qui semblent les plus efficaces sont celles qui misent sur leurs forces, qui ne sont pas basées sur des contenus d'activités prédéfinies et qui tentent de les rejoindre de façon plus informelle, comme via des activités de loisirs (Bolté, Devault, St-Denis et Gaudet, 2001; Dulac, 1997).

Cependant, la plupart des intervenants rapportent une certaine difficulté à recruter les pères. Ainsi, cette situation peut être attribuable au fait que les hommes sont en général moins enclins à demander de l'aide dans les services institutionnels et communautaires. Aussi, comme les intervenants sont davantage habitués d'intervenir auprès d'une clientèle féminine, ils peuvent se sentir peu outillés pour répondre aux besoins des pères. De plus, les intervenants sont parfois ambivalents quant au rôle et à l'importance de leur présence auprès de leurs enfants (Dulac, 1997; Palm et Palkowitz, 1988).

De ce fait, Gaudet et Devault (2001) ont mené une étude avec cinq intervenants psychosociaux de la région de l'Outaouais qui interviennent directement auprès des pères et six autres qui interviennent auprès des familles dans divers contextes. Les objectifs de cette étude étaient de comprendre les représentations que se font les intervenants des pères, d'identifier leurs besoins et de trouver les meilleurs moyens pour y répondre. Ainsi, l'échantillon était composé d'éducateurs en garderie, de travailleurs sociaux, d'infirmières, d'agents de relations humaines, de coordonnateurs de ressources communautaires et d'agents de planification de programmes provenant des cinq ressources suivantes : CLSC, CPE, maisons de la famille, organismes communautaires familiaux, associations familiales, centre jeunesse et centres de loisirs (Gaudet et Devault, 2001).

Ainsi, dans cette étude de Gaudet et Devault (2001), les objectifs spécifiques poursuivis par les intervenants qui travaillaient spécifiquement auprès des pères se rapportaient sensiblement aux mêmes dimensions que ceux proposés par les intervenants familiaux, à savoir le développement personnel et social du père; le développement d'une identité paternelle plus solide; et le développement des compétences paternelles. De ce fait, en ce qui concerne la première dimension, plusieurs activités offertes visaient à développer chez les pères leur capacité à communiquer leurs émotions, à partager leur vécu et à développer leur réseau social. Plus spécifiquement, quelques organismes travaillaient au niveau de la gestion de la colère et des comportements violents. Donc, ces intervenants, tout comme les intervenants familiaux, considéraient comme important de travailler sur l'identité des pères. En effet, ils pensaient qu'il était valable de les amener à se questionner sur ce qu'ils voulaient devenir et faire en sorte qu'ils prennent conscience de leur importance dans la vie de leurs enfants (Gaudet et Devault, 2001). De plus, les intervenants auprès des pères reconnaissaient l'importance de permettre aux pères d'acquérir des connaissances sur le développement des enfants et de développer des conduites parentales sécuritaires auprès des enfants (Gaudet et Devault, 2001).

Aussi, dans leur étude, Gaudet et Devault (2001) ont demandé quelle était la proportion de pères aidés dans les organismes destinés aux familles. De ce fait, parmi les intervenants rencontrés, seulement quelques-uns ont mentionné avoir à interagir avec des pères dans le cadre de leur travail. Ainsi, les intervenants qui avaient davantage tendance à intervenir avec eux venaient en aide aux familles vivant des problèmes spécifiques, comme de la violence conjugale. En effet, dans ces cas particuliers, les pères sont référés par des représentants du milieu judiciaire. Il en découle que les autres organismes familiaux faisant partie de l'échantillon comptaient peu de pères parmi leur clientèle. Donc, lorsque ceux-ci étaient présents, ils constituaient un faible pourcentage de la clientèle et venaient davantage aux activités de soirs et de fin de semaine, et spécialement si les conjointes les accompagnaient. De ce fait, l'étude de Gaudet et Devault

(2001) révèle que les pères s'impliquaient dans les organismes familiaux lorsqu'il y avait des réparations à faire, des activités spéciales de loisirs ou de financement. Aussi, certains venaient aux ressources de façon informelle pour échanger. Ainsi, selon les intervenants familiaux, une fois que le contact était établi et qu'ils ne se sentaient pas stigmatisés par le fait de venir à l'organisme, ils étaient plus enclins à y retourner (Gaudet et Devault, 2001).

De plus, Gaudet et Devault (2001) ont demandé dans leur étude le point de vue des intervenants concernant les besoins des pères. C'est ainsi que tous les intervenants interviewés se sont entendus pour dire que les services actuels ne répondent pas aux besoins des pères. En effet, selon eux, les pères éprouvent des difficultés à prendre leur place et à bien définir leur rôle parental dans une société où les femmes sont omniprésentes auprès de leurs enfants. Aussi, ils ont tendance à être plus isolés et sont plus à risque de se suicider. Les intervenants de cette étude affirment donc qu'ils ont besoin de soutien et donc d'un plus grand nombre de ressources mises à leur disposition, spécialement au niveau des activités de loisirs et de sports (Gaudet et Devault, 2001).

À la lumière des affirmations des intervenants, Gaudet et Devault (2001) ont demandé aux intervenants quels types de ressources pourraient être implantés pour mieux soutenir les pères. Tout d'abord, concernant l'aide à domicile, soit des visites à domicile visant à fournir une aide concrète ou informationnelle, les intervenants se sont montrés dans l'ensemble assez sceptiques quant à son efficacité auprès des pères. En effet, plusieurs l'ont essayé sans grand succès et certains organismes croient que la responsabilité de la sphère privée est un rôle que les femmes aiment conserver et qui n'intéresse pas toujours les hommes. Cependant, il est intéressant de noter qu'un intervenant qui a travaillé auprès des hommes séparés croit que l'aide à domicile aiderait cette clientèle, car certains d'entre eux doivent apprendre à gérer seuls l'entretien de la maison (Gaudet et Devault, 2001). Ensuite, concernant les séances d'information, la plupart des intervenants croient qu'elles seraient un bon moyen de donner des renseignements sur divers

aspects du rôle parental. En effet, plusieurs utilisaient déjà cette méthode d'intervention. Cependant, quelques-uns doutent que cette approche puisse intéresser les pères (Gaudet et Devault, 2001). Par la suite, concernant les groupes d'entraide, tous les intervenants de l'étude croient à sa pertinence pour les pères. Par contre, quelques-uns spécifient qu'il faudrait laisser les hommes décider de leurs thèmes ou constituer le groupe autour d'une activité sportive ou de loisirs de sorte que les pères y participent (Gaudet et Devault, 2001). En addition, concernant les lignes d'écoute, les intervenants affirment qu'elles semblent bien adaptées à la réalité des hommes. En effet, les intervenants de l'étude ont dit recevoir des appels des pères assez fréquemment concernant l'éducation ou la garde légale des enfants. Aussi, certains ont dit que ce type de service permettrait aux pères de communiquer et de briser l'isolement plus facilement parce qu'il assure l'anonymat (Gaudet et Devault, 2001). Par la suite, concernant les activités pères/enfants, elles sont très populaires auprès des pères selon ces intervenants, surtout lorsqu'il y a des activités sportives. Ces propos rejoignent les résultats de Forget (1997) qui a mené des entrevues auprès de pères de la région des Laurentides. Ainsi, tous les intervenants de l'étude de Gaudet et Devault (2001) ont souligné la pertinence de ce type d'intervention. Cependant, quelques-uns ont affirmé que l'impact de ces activités est limité, car elles visent essentiellement un partage de plaisir sur une base ponctuelle et ne favoriseraient pas nécessairement l'établissement d'une relation continue plus intense entre le père et son enfant (Gaudet et Devault, 2001).

Ainsi, Gaudet et Devault (2001) ont demandé dans leur étude quelle approche adopter auprès des pères. De ce fait, tel que le mentionne la recension des écrits de Dulac (1997b), les hommes préfèrent une intervention non formelle et non stigmatisante, de même qu'une atmosphère de camaraderie ou les loisirs font partie intégrante des activités proposées. Donc, la plupart des intervenants de l'étude de Gaudet et Devault (2001) préconisent les interventions de groupe auprès des hommes. De plus, afin d'animer les rencontres, les animateurs doivent donner

la parole à tous les participants, et ce dans un climat de respect. Aussi, les intervenants soutiennent qu'il est important d'offrir du soutien et de favoriser les prises de conscience et les confrontations une fois le climat de confiance installé. En plus, procéder au rappel des participants entre les activités et offrir des services de transport ou de repas semblent aussi favoriser la participation des pères (Gaudet et Devault, 2001).

Finalement, Gaudet et Devault (2001) ont demandé aux intervenants de leur étude de se prononcer sur les difficultés rencontrées par les organismes intervenants auprès des pères. Ainsi, ils ont affirmé rencontrer certaines difficultés au niveau de l'organisation des activités destinées aux pères. En effet, ils ont relaté un manque de temps et d'argent pour s'investir comme ils le voudraient auprès de cette clientèle. De plus, ils ont exprimé des difficultés à rejoindre les pères, à les mobiliser et à les faire partager leur vécu émotionnel (Gaudet et Devault, 2001).

CHAPITRE 3 : ANALYSE ET RÉFLEXIONS CRITIQUES À LA LUMIÈRE DES EXPÉRIENCES VÉCUES EN COURS DE STAGE EN LIEN AVEC LA RECENSION DES ÉCRITS

1. Description, définition et justification des principaux concepts retenus pour l'analyse

1.1. Présentation et justification de la méthodologie retenue

1.1.1. Méthode utilisée

La méthode que j'ai préconisé lors de mon intervention avec un échantillon volontaire de pères qui fréquentent le centre de pédiatrie sociale *Assistance d'enfants en difficulté (AED)* du quartier Hochelaga-Maisonneuve en a été une de groupe. Le type de groupe que j'ai choisi de mettre sur pied en a été un de croissance. Les groupes de croissance offrent aux membres la possibilité d'être plus conscients de leurs croyances et de leurs comportements et ils ont

généralement pour but de faciliter les transitions qui se produisent au cours d'une vie. Ainsi, ces groupes ne tentent pas d'enrayer des pathologies; ils se présentent plutôt comme un cadre d'approfondissement des compétences sociales. Le rôle de l'intervenant est donc de favoriser la mise en place d'un climat d'acceptation qui aide les membres à prendre conscience de leurs façons d'être et qui facilite l'expérimentation de nouveaux comportements par l'expression de messages positifs (Turcotte et Lindsay, 2008).

Mon directeur de maîtrise ainsi que Manuel Prats de la *Maison Oxygène* m'ont suggéré de co-animer avec un intervenant masculin, de sorte à proposer une vision neutre de l'engagement paternel. J'ai donc suivi leurs conseils et un travailleur social du centre, lui-même père, s'est joint à moi pour faire l'animation du groupe. Sa présence a contribué à rendre le groupe moins menaçant aux yeux des pères. De plus, comme il possédait de l'expérience dans l'animation de groupe de pères, il m'a fait part de ses suggestions pendant toute la durée du groupe.

Ainsi, j'ai choisi la méthode de groupe, car elle semblait la plus prometteuse avec les pères. En effet, selon l'étude de Gaudet et Devault (2001), la plupart des intervenants préconisent l'intervention de groupe avec les pères plutôt que des interventions individuelles qui semblent moins les accrocher. Par exemple, concernant l'aide à domicile, les intervenants de l'étude de Gaudet et Devault se sont montrés dans l'ensemble assez sceptiques quant à son efficacité auprès des pères, car plusieurs l'ont essayé sans grand succès et certains organismes croient que la responsabilité de la sphère privée est un rôle que les femmes aiment conserver et qui n'intéresse pas toujours les hommes.

Au sujet du groupe, Massa (2001, p.161) déclare :

« Dans le contexte du travail social, le groupe est défini comme un système d'aide mutuelle. Cette définition valide l'existence d'une structure collective de personnes aux problématiques communes, réunies par un professionnel du social, dans un organisme, en accord avec l'utilisation de cette modalité d'action. Les personnes décident ensemble de s'aider les unes les autres pour transformer leurs conditions de vie sociale individuelle. Elles sont alors en situation d'interdépendance – dans le groupe – et collective – au plan sociétal. La compétence requise pour travailler tant avec le groupe qu'avec chacun de ses

membres conduit le responsable du groupe à créer les conditions du développement de l'aide mutuelle ».

Cependant, le groupe peut amener moins de flexibilité que des rencontres individuelles, moins de temps pour échanger et la possibilité de transmettre moins d'information (Marois, 2010). Dans mon cas, j'ai choisi de constituer un groupe à court terme, soit échelonné sur six rencontres, de sorte à augmenter les probabilités que les participants conservent leur motivation et leur assiduité. Turcotte et Lindsay (2008) affirme que pour permettre une interaction, le nombre de participants doit être restreint, le minimum pouvant même être de trois, et le nombre de membres y est généralement stable. Ainsi, il y a eu trois participants à la première séance, puis deux à la deuxième. Par la suite, faute de participants, nous avons dû annuler le groupe.

1.1.2. Moyens utilisés pour mesurer le changement

Afin d'évaluer le cheminement des membres et du groupe et en venir à mesurer si un changement est survenu ou non dans la vision personnelle de l'engagement paternel qu'ont les pères qui ont participé à mon groupe, je comptais utiliser les moyens que voici.

L'échelle d'évaluation en prétest et postest. Pour débiter, je voulais me servir d'une échelle d'évaluation par énoncés. Ce type d'échelle propose une série de choix de réponses à une variable particulière et les participants sont invités à indiquer l'énoncé qui correspond le plus à leur situation (Turcotte et Tard, 2000). Ainsi, je voulais demander verbalement aux pères la question suivante au début de la première séance: Quel genre de père êtes-vous? J'avais l'intention d'offrir six choix de réponses basés sur un article de Diane Dubeau parut dans la revue *Bien grandir* de l'édition d'octobre 2011 et qui sont les suivants : un père *pourvoyeur* (rôle traditionnel), *nourricier* (réconforte, nourrit et donne des soins), *responsable* (fournit un cadre de vie sécuritaire, planifie et organise la vie de son enfant), *interactif*, *affectueux* et *évocateur* (pense

à ses enfants et parle d'eux, qu'ils soient ou non avec lui). Puis, je voulais leur poser la même question à la fin de la sixième séance pour voir si leur réponse est demeurée constante ou a changé. Cependant, je n'ai jamais pu utiliser cette échelle d'évaluation étant donné qu'il n'y a eu que deux séances du groupe, et ce avec des nouveaux pères à chaque fois, sauf pour un.

Journal de bord personnel. De plus, j'ai utilisé un journal de bord dans lequel j'ai pu suivre le cheminement de chaque membre et d'évaluer la démarche de groupe dans son ensemble. Par exemple, lorsque les membres ont été préoccupés par un sujet, j'ai prévu une discussion sur le sujet en question (Turcotte et Lindsay, 2008). Aussi, j'ai utilisé le journal de bord personnel pour compiler mes attitudes et réactions par rapport aux séances de sorte à mesurer leur influence sur la qualité des informations que je vais amasser lors des séances (Deslauriers et Mayer, 2000). Ceci a facilité la rédaction de mes impressions sur le déroulement des séances à la fin de ces dernières.

Grille d'observation comprenant l'aspect individuel et de groupe. La grille d'observation sert à consigner de façon systématique des informations sur des comportements (Turcotte et Tard, 2000). Ainsi, j'ai utilisé une grille d'observation pour chaque objectif abordé. Dans ces grilles, il y avait une section où j'ai pu noter mes observations sur chacun des pères individuellement concernant les objectifs. De plus, pour chaque objectif, j'ai observé le groupe globalement de sorte à me donner une vue d'ensemble de chacun des sujets traités.

Retour sur les séances avec mon co-intervenant. J'ai coanimé le groupe avec un travailleur social de l'AED. Nous avons donc idée de créer une fiche pour notre groupe dans la base de données informatique de l'AED où tous les participants y auraient un dossier. Nous y aurions noté les présences ou absences ainsi que nos observations concernant les objectifs qui

auront été abordé lors des séances. Cependant, comme les pères n'ont pas de dossier dans la base de données, mais seulement leurs enfants, il a été impossible de le faire. Nous avons donc effectué un retour verbal après les séances. J'ai trouvé important d'effectuer ce retour avec mon co-intervenant, car nous avons pu confronter nos observations pour dresser un portrait plus riche du déroulement des séances et de l'évolution des pères. De ce fait, comme le mentionnent Turcotte et Lindsay (2008), cette évaluation formative permet une réflexion féconde sur les adaptations nécessaires. De plus, il aurait été important de procéder à une évaluation sommative à la toute fin de l'intervention pour vérifier l'atteinte des objectifs fixés, la satisfaction des membres et la contribution de la coanimation à ce résultat (Turcotte et Lindsay, 2008). Cependant, comme il n'y a eu que deux séances, faute de participants, nous n'avons pu la faire.

Suivis avec l'intervenant pivot de la famille. J'ai aussi l'intention de dresser un portrait des pères qui participaient à mon groupe à l'aide de l'intervenant pivot attiré à leur famille, et ce avant le début du groupe et un mois après la fin de celui-ci. Pour ce faire, je comptais adapter un outil d'observation créé par les intervenants de l'AED qui est utilisé lors des ateliers parents-enfants. Donc, je voulais tout d'abord demander aux intervenants de dresser un court portrait de la situation familiale des pères qui participent à mon groupe. Puis, je vais dresser un portrait des enfants des pères (développement physique, émotif, et social). Ensuite, je voulais documenter brièvement la relation qui est vécue entre les enfants et les pères (proximité, interaction, plaisir mutuel). Finalement, je comptais obtenir une courte description des caractéristiques des pères (sensibilité, qualité de réponse aux besoins des enfants, perception de son enfant, perception de son rôle de parent, degré d'engagement, capacité d'établir un cadre de vie, qualités personnelles). Cependant, je n'ai pu dresser un portrait des pères qu'avant le début du groupe, et non après, faute de participants.

1.2. Présentation et justification du cadre d'analyse retenu

Comme cadre théorique, j'ai choisi d'utiliser la théorie bio-écologique de Bronfenbrenner (1974, 1979b, 1994, 2005) pour analyser ma problématique de l'engagement paternel pour plusieurs raisons. Tout d'abord, cette théorie permet de mieux saisir dans sa globalité le fait paternel et de replacer dans différents contextes les concepts d'engagement paternel, de ressources communautaires autonomes et de politiques gouvernementales (Marois, 2010). Ainsi, cette réalité aurait par exemple pu être analysé strictement du point de vue de la dyade père/enfant à l'aide de la théorie de l'attachement ou encore du point de vue du père selon les images sociales à l'aide de la théorie des représentations sociales, mais ces cadres théoriques n'auraient pas pu éclairer les liens à faire entre l'exercice de la paternité et les autres composantes de cette réalité dans l'espace et le temps (Marois, 2010).

Ainsi, la théorie bio-écologique tire son origine dans la science de l'écologie. En effet, c'est au milieu du 19^e siècle que Haeckel, un zoologiste, a utilisé pour la première fois ce terme. De ce fait, pour lui, les êtres vivants demeurent le produit de l'interaction entre les écosystèmes et l'hérédité organique (Marois, 2010). De plus, Ellen Swallow Richards a mis les connaissances scientifiques au service de l'amélioration des conditions de vie des êtres humains en établissant que les environnements sociaux et physiques sont interdépendants et qu'ils ont un impact sur le comportement humain (Damant, Poirier & Moreau, 2001).

De ce fait, c'est au début du 20^e siècle, soit quelques décennies après la publication de « l'Origine des espèces par la sélection naturelle » de Darwin que sont apparus les premiers travaux reconnaissant l'interaction entre les êtres humains et leurs environnements (Tremblay et Lizotte, 2003). Ainsi, pour survivre, les humains doivent s'adapter (Coppens & Picq, 2001; Smith, 1990). Cette notion d'adaptation a particulièrement retenu l'attention des chercheurs. En effet, puisque tout est instable, la faculté humaine de pouvoir prendre la mesure du changement avec succès importe (Damant, Poirier & Moreau, 2001; Tremblay & Lizotte, 2003). De plus, nous devons à

Kurt Lewin (2000) plusieurs avancées dans l'étude des liens entre l'environnement et les humains. En effet, ses travaux se sont penchés sur les groupes marginalisés ou ceux qui subissent diverses formes d'oppression. Ainsi, il conçoit la notion de champs qui signifie l'interdépendance de la totalité des faits coexistants. De plus, selon lui, nous ne pouvons saisir un individu avec pertinence sans analyser sa réalité, son histoire personnelle et les systèmes avec lesquels il interagit (Tremblay & Lizotte, 2003). De ce fait, bien que Lewin (2000) ait posé les bases d'une intégration de l'environnement et des personnes, c'est à Urie Bronfenbrenner, soit un psychologue du développement, que revient la paternité de la théorie écologique (Marois, 2010).

Ainsi, à l'instar de Lewin (2000) qui l'a beaucoup influencé, Bronfenbrenner considère que le développement d'un individu est le résultat de plusieurs systèmes qui interagissent entre eux et influencent la personne (Tremblay & Lizotte, 2003). De plus, dans le domaine de la psychologie du développement, Bronfenbrenner a adopté une position différente des approches classiques. En effet, les chercheurs se penchaient auparavant sur des processus particuliers du développement cognitif, comme la mémoire à court terme, l'encodage et l'attention sélective. De ce fait, Bronfenbrenner a préféré comprendre globalement en quoi le contexte est actif dans l'initiation des processus de développement (Marois, 2010).

Il en découle qu'avant Bronfenbrenner, les domaines de recherche en sciences sociales étaient fragmentés. Ainsi, les psychologues de l'enfance étudiaient les enfants, les sociologues, la famille, les anthropologues, la société, les économistes, l'économie, etc. De ce fait, sa grande contribution a été d'unir ces phénomènes comme des parties à l'intérieur du cours de la vie d'un individu. De la sorte, le développement d'une personne adopte une trajectoire multidimensionnelle et temporelle, où le contexte historique et sociologique, la structure des liens familiaux et les caractéristiques individuelles sont amenés à se modifier à n'importe quel moment de la vie. C'est donc pourquoi on parle d'écologie comportementale (Marois, 2010). Bref, la théorie de Bronfenbrenner peut se résumer en deux propositions. La première considère que le

développement humain prend place à travers un processus d'interaction entre un organisme humain et les symboles et objets qui composent son environnement immédiat. De ce fait, pour être adéquates, ces interactions doivent se dérouler sur une base régulière et à long terme, soit selon un processus de proximité. Ainsi, ces processus de proximité peuvent prendre place à plusieurs endroits, comme dans des activités parents-enfants, enfants-enfants, dans de nouveaux apprentissages, des études ou autres (Bronfenbrenner, 1994). Pour sa part, la deuxième proposition prend en considération la forme, la force, le contenu et la direction que prennent ces processus de proximité. En effet, ceux-ci varient en fonction des caractéristiques du développement de la personne, de l'environnement où ils prennent place et de ces résultats (Bronfenbrenner, 1994; Tessier & Tarabulsy, 1996).

Concrètement, l'écologie d'une personne consiste en deux couches concentriques où la première couche se superpose à la seconde (Bronfenbrenner, 1974). La première prend la place immédiate dans l'environnement de l'individu, comme la maison, l'école, etc. Trois dimensions caractérisent chaque environnement, soient l'aspect physique, les gens dans les relations et les rôles qu'ils exercent, et les actions dans lesquelles les gens sont engagés les uns envers les autres, ainsi que leur signification sociale (Bronfenbrenner, 1974). Pour sa part, la seconde couche entoure et supporte la première dans laquelle elle est imbriquée. Ainsi, elle limite et façonne ce qui se passe à l'intérieur de l'environnement immédiat. On peut par exemple penser aux aspects géographiques et physiques comme un projet résidentiel où vit la famille, et à l'aspect institutionnel ou système social qui influencent l'environnement immédiat comme les services sociaux (Bronfenbrenner, 1974).

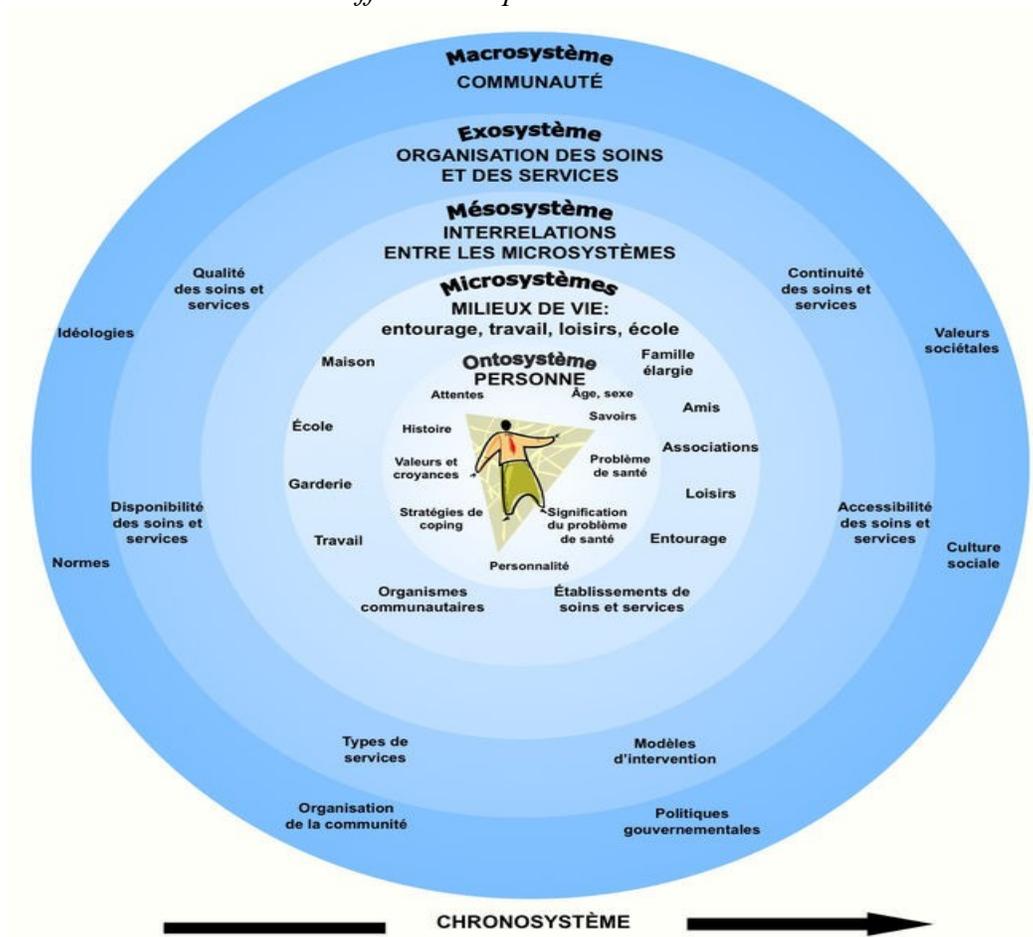
En addition, en plus de l'environnement qui joue un rôle essentiel, il faut tenir compte du facteur temps que Bronfenbrenner appelle les transitions écologiques qui marquent des changements au sein des environnements et dans les rôles tout au cours de la vie (Bronfenbrenner, 1979). Ces transitions peuvent être l'arrivée d'un nouveau bébé, un nouveau

travail, un déménagement ou autre. De ce fait, elles ont une importance dans la compréhension du développement d'une personne, et spécialement en regard du changement dans le rôle qu'une personne joue (Bronfenbrenner, 1979).

C'est ainsi que six sous-systèmes composent l'environnement physique du père/homme, soit l'ontosystème, le microsystème, le mésosystème, l'exosystème, le macrosystème et le chronosystème (Bronfenbrenner, 1974, 1979b, 1994). Tout d'abord, l'ontosystème cherche à mieux saisir les spécificités du père, son histoire, ses expériences et ses habiletés. Par la suite, le microsystème identifie les caractéristiques des milieux de vie du père, comme la famille, le travail, les loisirs, etc. Ensuite, le mésosystème mesure le degré de compatibilité et de complémentarité des relations entre ceux-ci. En addition, le macrosystème constitue les valeurs, croyances et idéologies d'une société donnée en regard de la paternité et qui, comme boucle de rétroaction positive, alimentent et reflètent les comportements individuels et les institutions. Pour sa part, l'exosystème comprend les lieux qui ne sont pas fréquentés par le père, mais dont les activités influent sur ses propres activités ou les rôles qui l'habitent au sein des microsystèmes. Finalement, le chronosystème représente le père dans ses interactions systémiques, mais dans une unité temporelle. Par exemple, la paternité se vit différemment avec un enfant d'âge préscolaire qu'avec un adolescent (Bolté et coll., 2002).

Bref, mon projet de monter une intervention de groupe selon un cadre théorique bio-écologique avec un échantillon de pères qui fréquentent le centre de pédiatrie sociale *Assistance d'enfants en difficulté (AED)* du quartier Hochelaga-Maisonneuve visait non seulement à aider chacun d'eux à modifier leur vision personnelle de l'engagement paternel, mais aussi à contribuer à leur faire prendre conscience de la place qu'ils ont le droit d'occuper auprès de leur enfant, de leur famille et dans leur communauté. Bref, à travers cette intervention de groupe, tenter d'influencer positivement leurs différents systèmes relationnels selon les principes de l'approche bio-écologique de Bronfenbrenner (1974, 1979b, 1994, 2005).

Figure 2 : Exemple du modèle bio-écologique de Urie Bronfenbrenner appliqué à une personne souffrant d'un problème de santé



Tiré et adapté de Bronfenbrenner (1979, 1986) par H. Lefebvre et M.-J. Levert (2005)

1.3. Présentation et justification de l'approche retenue

L'approche que j'ai choisi d'utiliser pour mon projet d'intervention est celle de l'aide mutuelle. En effet, selon l'étude de Gaudet et Devault (2001) concernant les groupes d'entraide, tous les intervenants qui y ont participé croient à sa pertinence pour les pères, et quelques-uns ont spécifié qu'il faudrait laisser les hommes décider de leurs thèmes.

Selon Middleman et Goldberg (1987), pour être rattachée au domaine du service social des groupes, une intervention doit respecter les quatre critères suivants : l'intervenant doit aider les membres du groupe à construire un système d'aide mutuelle; il doit comprendre et utiliser les processus de groupe tout en aidant les membres à en faire autant; il doit faire en sorte que les

membres soient le plus autonomes possible et au terme de l'intervention, il doit permettre aux membres de prendre conscience de ce qu'ils ont vécu au sein du groupe afin qu'ils puissent utiliser leur expérience dans d'autres situations. De plus, selon Heap (1987), l'idée de base du travail social avec les groupes est que les membres peuvent à la fois s'aider eux-mêmes et s'aider les uns les autres en échangeant des idées, des suggestions et des solutions, des sentiments et des informations en comparant des attitudes, des expériences et en développant des relations. Ainsi, comme Massa (2001, p.161) l'affirme :

« Les personnes décident ensemble de s'aider les unes les autres pour transformer leurs conditions de vie sociale individuelle. Elles sont alors en situation d'interdépendance – dans le groupe – et collective – au plan sociétal. La compétence requise pour travailler tant avec le groupe qu'avec chacun de ses membres conduit le responsable du groupe à créer les conditions du développement de l'aide mutuelle ».

De ce fait, le processus d'aide mutuelle qui se développe au sein d'un groupe est l'un des moteurs principaux de l'orientation des changements qui devraient se produire (Manson, 2008).

1.4. Présentation de la démarche d'élaboration du projet

Pour procéder à l'élaboration de mon projet, j'ai dû le diviser en objectifs généraux et spécifiques que voici.

1.4.1. Objectif général

1. Modifier la vision personnelle de l'engagement paternel des pères qui vont participer à mon groupe au centre de pédiatrie sociale *Assistance d'enfant en difficulté* du quartier Hochelaga-Maisonneuve.

1.4.2. Objectifs spécifiques liés à l'ontosystème

1. À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront offert une description de leur famille actuelle aux autres participants du groupe.

- 1.1 À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront offert une description de leur enfant aux autres participants du groupe.
- 1.2 À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront offert une description de la mère de leur enfant aux autres participants du groupe.
- 1.3 À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront offert une description d'eux-mêmes aux autres participants du groupe.
2. À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront partagé leur histoire familiale.
 - 2.1 À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront partagé la description de leur propre mère.
 - 2.2 À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront partagé la description de leur propre père.
3. À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront des croyances plus réalistes quant à leur engagement paternel en comparaison avec le début du groupe.
4. À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront échangé sur les valeurs qu'ils jugent liées à l'engagement paternel.
5. À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront un meilleur sentiment de valorisation par rapport à leur engagement paternel en comparaison avec le début du groupe.
6. À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront échangé sur la vision qu'ils ont de leur engagement paternel.

1.4.3. Objectifs spécifiques liés au microsysteme

1. À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront échangé sur la relation qu'ils ont avec leur enfant.

2. À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront échangé sur la relation qu'ils ont avec la mère de leur enfant.
3. À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront échangé sur la relation qu'ils ont avec leur famille élargie.
4. À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront échangé sur la relation qu'ils ont avec leurs amis.
5. À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront échangé sur leurs loisirs.
6. À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront échangé sur la relation qu'ils ont avec la garderie de leur enfant, si la situation s'y prête.
7. À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront échangé sur la relation qu'ils ont avec l'école de leur enfant, si la situation s'y prête.
8. À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront échangé sur la relation qu'ils ont avec leur travail, si la situation s'y prête.
9. À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront échangé sur la relation qu'ils ont avec les organismes communautaires qui les accompagnent dans leur rôle de pères.
10. À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront échangé sur la relation qu'ils ont avec les établissements de service qui les accompagnent dans leur rôle de pères, si la situation s'y prête.

1.4.4. Objectifs spécifiques liés au mésosystème

1. À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront échangé sur le degré de compatibilité des relations entre les éléments qui composent leur microsystème concernant leur engagement paternel.

2. À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront échangé sur le degré de complémentarité des relations entre les éléments qui composent leur microsysteme concernant leur engagement paternel.

1.4.5. Objectifs spécifiques liés à l'exosystème

1. À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront échangé sur les types de services offerts à eux pour favoriser leur engagement paternel.
2. À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront échangé sur la qualité des services offerts à eux pour favoriser leur engagement paternel.

1.4.6. Objectifs spécifiques liés au macrosystème

1. À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront échangé sur comment l'organisation de la société influence selon eux leur engagement paternel.
 - 1.1 À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront échangé sur comment les politiques gouvernementales influencent selon eux leur engagement paternel.
 - 1.2 À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront échangé sur comment les valeurs sociétales influencent selon eux leur engagement paternel.
 - 1.3 À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe auront échangé sur comment la culture sociale influence selon eux leur engagement paternel.

1.4.7. Objectifs spécifiques liés au chronosystème

1. À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe seront davantage conscients des changements qui ont eu lieu dans leur vie dans le passé concernant leur engagement parental qu'au début du groupe.

2. À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe seront davantage conscients des changements qui ont présentement lieu dans leur vie concernant leur engagement parental qu'au début du groupe.
3. À la fin du groupe, les pères qui auront participé au groupe seront davantage conscients des changements qu'ils souhaiteraient avoir lieu dans l'avenir concernant leur engagement paternel qu'au début du groupe.

1.5. Présentation de la démarche d'implantation du projet

L'implantation de mon projet était supposé de se dérouler lors des six séances offertes aux pères et dont les contenus étaient les suivants. Cependant, je n'ai pu faire que deux séances, et comme il s'agissait de nouveaux pères à chacune des rencontres sauf pour un, je n'ai pu qu'aborder un minimum de sujets.

1.5.1. Séance 1. Tout d'abord, je souhaitais que les pères offrent une description de leur famille actuelle aux autres participants du groupe en mettant l'emphase sur leur(s) enfant(s), sa (leurs) mère(s) et eux-mêmes. Ensuite, je désirais que les pères échangent sur leur histoire familiale, et spécifiquement qu'ils décrivent la perception qu'ils ont de leur propre mère et père.

1.5.2. Séance 2. Ensuite, j'aspirais à ce que les pères échangent sur les croyances qu'ils ont quant à l'engagement paternel, de sorte que ces dernières deviennent plus réalistes grâce à l'échange. De plus, je souhaitais que les pères discutent des valeurs qu'ils jugent liées à l'engagement paternel. Aussi, les pères auraient pu s'exprimer sur la perception qu'ils ont de la valorisation par leur environnement de leur engagement paternel. En addition, je désirais que les pères discutent de la vision qu'ils ont de l'engagement paternel.

1.5.3. *Séance 3.* Lors de la troisième séance, les pères auraient eu la possibilité de s'exprimer sur la relation qu'ils ont avec leur(s) enfant(s). De plus, ils auraient pu échanger sur la relation qu'ils ont avec la (les) mère(s) de leur(s) enfant(s). Aussi, ils auraient pu s'exprimer sur la relation qu'ils ont avec leur famille élargie. Ensuite, je souhaitais qu'ils discutent de la relation qu'ils ont avec leurs amis. Finalement, j'aspirais à ce que les pères s'expriment au sujet de leurs loisirs.

1.5.4. *Séance 4.* Lors de la quatrième séance, les pères auraient pu s'exprimer sur la relation qu'ils ont avec la garderie de leur(s) enfant(s), si la situation s'y prête. De plus, je souhaitais qu'ils échangent sur la relation qu'ils ont avec l'école de leur(s) enfant(s), si la situation s'y prête. Aussi, les pères auraient eu la possibilité de s'exprimer sur la relation qu'ils ont avec leur travail, si la situation s'y prête. En addition, les pères auraient pu discuter de la relation qu'ils ont avec les organismes communautaires qui les accompagnent dans leur rôle de pères. Finalement, je désirais qu'il s'exprime au cours de cette rencontre sur la relation qu'ils ont avec les établissements de service qui les accompagnent dans leur rôle de père, si la situation s'y prête.

1.5.5. *Séance 5.* Lors de la cinquième séance, les pères auraient eu la possibilité d'échanger sur le degré de compatibilité des relations entre les éléments qui composent leur microsystème concernant leur engagement paternel. De plus, je souhaitais que les pères discutent du degré de complémentarité des relations entre les éléments qui composent leur microsystème concernant leur engagement paternel. Puis, les pères auraient pu s'exprimer sur les types de services offerts à eux pour favoriser leur engagement paternel. Finalement, au cours de cette séance, je désirais que les pères échangent sur la qualité des services offerts à eux pour favoriser leur engagement paternel.

1.5.6. *Séance 6.* Tout d'abord, je souhaitais que les pères échangent sur comment l'organisation de la société influence selon eux leur engagement paternel. Pour m'y prendre, j'aurais orienté le débat sur comment les politiques gouvernementales, les valeurs sociétales et la culture sociale influencent selon eux leur engagement paternel. Ensuite, les pères auraient pu discuter des changements qui ont eu lieu dans leur vie dans le passé concernant leur engagement parental. Puis, ils auraient eu la possibilité de parler des changements qui ont présentement lieu dans leur vie concernant leur engagement parental. Finalement, je souhaitais que ces pères s'expriment sur les changements qu'ils souhaiteraient avoir lieu dans l'avenir concernant leur engagement paternel.

2. Analyse des convergences, des écarts et des paradoxes entre les constats tirés de la recension des écrits et le savoir expérientiel acquis au cours du stage

2.1. Portrait des participants et problématiques rencontrées

2.1.1. Phase de planification du groupe

2.1.1.1. L'analyse de la situation

L'étude de la demande. La demande de créer un projet d'intervention novateur est venue de l'université. En effet, nous avons dû, les étudiants à la maîtrise en service social dans le volet stage, proposer un projet à un milieu de stage qui sortait du cadre de leur pratique actuelle. Après des discussions avec ma professeure de séminaire de projet de stage, j'en suis venue à la décision que je voulais élaborer un projet en lien avec la problématique de l'engagement paternel. C'est ainsi que le centre de pédiatrie sociale *Assistance d'enfants en difficulté (AED)* a manifesté un intérêt pour mon champ de recherche. J'ai donc rencontré la directrice clinique de l'établissement ainsi que son adjointe et il en est ressorti que les pères qui fréquentent l'établissement sont

généralement présents dans la vie de leurs enfants mais qu'il est difficile de les mobiliser. De plus, aucune intervention ne leur a été destinée personnellement. C'est ainsi que j'ai offert à l'équipe de monter une intervention spécifique aux pères des enfants qui sont suivis à l'AED.

Le choix de la méthode d'intervention. Après avoir effectué une recension de la littérature sur la problématique de l'engagement paternel, j'en suis venue à la décision que l'utilisation d'une méthode de groupe serait plus propice à entraîner un changement qu'une méthode individuelle chez les pères. C'est pourquoi j'ai proposé, lors de ma rencontre avec la directrice du centre et son adjointe, d'effectuer pendant mon stage une intervention de groupe auprès d'un échantillon de pères volontaires qui fréquentent le centre de pédiatrie sociale *Assistance d'enfants en difficulté (AED)*. Je désirais donc mettre sur pied un groupe de traitement dont le but était la croissance des membres.

2.1.1.2. La structuration initiale du groupe

La détermination du but et des objectifs. Après avoir choisi ma méthode d'intervention, j'ai établi le but de mon intervention, soit de chercher à savoir si une intervention de groupe réalisée auprès de pères volontaires qui fréquentent le centre de pédiatrie sociale *Assistance d'enfants en difficulté (AED)* et effectuée selon un cadre théorique bio-écologique et une approche d'aide mutuelle permet de modifier leur vision personnelle de l'engagement paternel. Ainsi, je souhaitais leur faire prendre conscience de la place qu'ils ont le droit d'occuper auprès de leur enfant, de leur famille et dans leur communauté. Bref, à travers cette intervention de groupe, je voulais tenter d'influencer positivement leurs différents systèmes relationnels (ontosystème, microsystème, mésosystème, exosystème, macrosystème et chronosystème) selon les principes de l'approche bio-écologique de Bronfenbrenner (1974, 1979b, 1994, 2005).

La définition du cadre général du groupe. J'ai ensuite déterminé que le groupe devait s'échelonner sur six semaines, à raison d'une séance de deux heures par semaine, soit de midi à quatorze heures. Puis, je me suis fait un canevas des pistes de réflexion que je souhaitais proposer aux pères en lien avec les objectifs fixés objectifs pour chacune des séances.

La présentation écrite du projet. J'ai par la suite présenté une ébauche écrite de mon projet dans le cadre de mon cours de séminaire de stage. Une fois l'ébauche approuvée, j'en ai fait part à ma superviseuse de stage qui l'a elle aussi acceptée.

2.1.1.3. La constitution du groupe

Le recrutement des participants. Au début de mon stage, à l'automne 2011, les intervenants du centre de pédiatrie sociale *Assistance d'enfants en difficulté (AED)* m'ont référé dix-huit pères qui, selon eux, pourraient se montrer intéresser à participer à mon groupe. J'ai donc fait un prototype de dépliant qui expliquait clairement et brièvement le but et les modalités du groupe. Puis, je suis allée distribuer ces dépliants aux domiciles des pères ciblés pour les informer de la proposition de débiter un groupe vers la fin du mois de janvier 2012. Je les ai par la suite contacté par téléphone pour les informer du projet et leur demander s'ils étaient intéressés d'y participer. Huit pères m'ont confirmé qu'ils voulaient participer au groupe. Pour ce qui est des dix autres, il y a en qui avec qui je n'ai jamais pu parler directement parce que les conjointes prenaient toujours les appels alors que certains autres ont décliné l'offre en m'expliquant qu'ils allaient travailler au moment du groupe. Entre temps, j'ai participé aux diverses activités du centre, comme à la fête des nouveau-nés organisée en partenariat avec des organismes du quartier Hochelaga-Maisonneuve; à la distribution de cadeaux de Noël aux enfants du centre; et à la Guignolée du Docteur Julien dans le but de me mettre en contact avec les familles, et éventuellement les pères qui fréquentent le centre.

À l'hiver 2012, j'ai recontacté les huit pères qui avaient manifesté un intérêt pour mon groupe à l'automne pour fixer une rencontre à domicile. Le but de cette rencontre était de faire connaissance, de créer un climat de confiance, de leur présenter une ébauche du contenu qui serait abordée pendant les six séances et d'avoir leurs rétroactions, leurs commentaires et leurs suggestions sur les pistes de réflexions que je proposais. J'ai réussi à rencontrer cinq pères, quatre à domicile et un au centre, les trois autres ne retournant pas mes appels ou oubliant les rendez-vous fixés. Ainsi, les cinq pères rencontrés m'ont fait part de leur enthousiasme à participer au groupe. et m'ont offerts leurs commentaires sur les différents sujets proposés. J'ai donc pu réajuster le contenu des séances selon leurs rétroactions.

La préparation de l'intervenant. En plus de tenir compte des commentaires des pères dans l'élaboration du groupe, j'ai rencontré Manuel Prats, un intervenant de la Maison Oxygène du quartier Hochelaga-Maisonneuve, le jeudi 29 septembre 2011. Il m'a expliqué le mandat de l'organisme qui est d'offrir un hébergement temporaire, un milieu de vie et du soutien à des pères monoparentaux en situation de grande vulnérabilité. Il m'a aussi partagé son opinion sur l'image de l'homme actuel dans la société et il m'a fait part de la façon particulière dont il intervient avec les pères qui fréquentent l'organisme. Finalement, il m'a offert des suggestions pour mon propre groupe, comme par exemple de chercher à garder les séances les plus informelles, utiles et plaisantes pour les pères que possible (Prats, 2011).

J'ai aussi rencontré mon co-intervenant pour lui présenter les pistes de réflexions que je souhaitais proposer aux pères lors des séances. Comme il avait déjà de l'expérience en animation de groupe de pères, il m'a suggéré de prendre la première séance pour voir ce que les participants ont à dire sur leur rôle de père de sorte à réajuster mon contenu si nécessaire pour les prochaines séances; d'avoir la parentalité comme fil conducteur; et de garder en tête qu'ils sont un groupe et que le changement doit venir du groupe. Ainsi, il m'a expliqué qu'une fois que l'alliance sera

créée entre les membres, notre rôle ne sera que de supporter le changement que ces derniers mettent en place.

2.2.1. La phase de début

2.2.1.1. La première séance

La mise en contexte du groupe. Les objectifs de la phase de début sont d'établir un climat de confiance, de faire prendre conscience aux membres de leurs forces individuelles et collectives et d'amorcer les dynamiques d'aide mutuelle (Turcotte et Lindsay, 2008). C'est pourquoi mon co-intervenant et moi avons utilisé la première séance pour laisser les membres se présenter, spécifier les objectifs de groupe et transmettre la position de l'organisme ainsi que la nôtre sur ce groupe. Nous avons aussi établi les bases de fonctionnement du groupe avec les participants, à savoir que les échanges qui s'y déroulaient étaient confidentiels et que chacun pouvaient s'exprimer ou pas sur les différents sujets sans jugement. Ainsi, nous avons structuré le groupe en orientant les échanges vers des pistes de réflexion et en s'adaptant aux réponses de chaque père. Finalement, comme le groupe se voulait informel, nous n'avons pas formulé de contrat avec les pères.

Les aspects abordés. J'ai choisi, après une suggestion de mon co-intervenant, de ne pas poser ma question pré-test lors de cette séance, étant donné que nous souhaitions prendre cette rencontre pour laisser les pères s'exprimer librement de sorte à établir un climat de confiance. J'avais en tête de poser cette question au début de la deuxième séance. C'est ainsi que trois pères se sont présentés à la première séance et chacun s'est présenté, incluant mon co-intervenant et moi. Voici donc un résumé de ce que les pères ont nommé :

1. Description de la famille actuelle

Observations des participants

Enfants

Premier participant :

- 7 enfants (2 filles, 5 garçons) dont les 3 plus vieux ne vivent plus avec la famille.
- L'âge des enfants s'étale d'environ 24 ans à 4 ans. Le foyer familial est composé du père, de la mère, du garçon et de la fille de cette dernière qui ont environ 19 et 16 ans, et des quatre enfants du couple, soit une fille de 11 ans, un garçon de 9 ans, un garçon de 7 ans et une fillette de 4 ans.

Deuxième participant :

- 7 enfants (2 filles, 5 garçons) dont le dernier vit avec le père.
- L'âge des enfants s'étale d'environ 20 ans à 12 ans pour le dernier qui vit avec son père.

Troisième participant :

- 2 enfants (2 filles) qui vivent avec le père.
- Les deux filles ont respectivement 5 et 4 ans.

Mère des enfants

Premier participant :

- En relation avec la mère des quatre derniers enfants.

Deuxième participant :

- Monoparental, et encore en contact avec la mère.

Troisième participant :

- Monoparental, et encore en contact avec la mère.

Eux-mêmes

Premier participant :

- S'entraîne quatre fois par semaine.

Deuxième participant :

- Ancien électricien.
- Il a subi une opération au cœur lorsqu'il était plus jeune.

Troisième participant:

- Historique de violence conjugale et de consommation d'alcool.

Observations du groupe

Le sujet a été proposé par mon co-intervenant et moi. Nous notons que les pères ne parlent pas beaucoup d'eux-mêmes.

2. Description de l'histoire familiale

Observations des participants

Père du père

Premier participant:

- Son propre père n'était pas impliqué et il désire donner ce qu'il n'a pas eu à ses enfants.

Observations du groupe

Le sujet n'a pas été proposé par mon co-intervenant et moi.

3. Vision de leur engagement paternel

Observations des participants

Premier participant :

- Quel est le rôle du père selon lui?
 - Il est important selon lui de s'impliquer.
 - Il a l'impression de s'occuper de ses enfants comme une mère.

Deuxième participant :

- Quel est le rôle du père selon lui?
 - Il répond que son garçon le colle beaucoup.
 - Il dit qu'il cuisine avec son fils.

Troisième participant :

- Il éprouve un malaise par rapport à l'hygiène et la sexualité de ses filles.
- Il participe au groupe de pères pour se désennuyer.

Observations du groupe

Le sujet n'a pas été proposé par mon co-intervenant et moi. Les pères se sont donc exprimés par eux-mêmes sur ce dernier.

4. Relation avec l'école

Observations des participants

Deuxième participant :

- Le contexte serait difficile.
- Son fils a récemment été transféré dans une école spécialisée pour troubles de comportements. Il n'aurait pas été consulté lors de ce changement et il trouve que son rôle de père n'a pas été reconnu.
 - Cette école réprimande souvent son fils.
 - Le climat scolaire serait dangereux selon le père.
 - L'école du fils ressemblerait à une prison. Le premier participant appui ce propos.

Observations du groupe

Le sujet n'a pas été proposé par mon co-intervenant et moi. Les pères se sont donc exprimés par eux-mêmes sur ce dernier.

5. Relations avec les établissements de service

Observations des participants

DPJ

Premier participant:

- Il a remarqué une instabilité des intervenants à la DPJ.
- Il affirme qu'il existe deux choix avec la DPJ : Ne pas se battre ou le faire, mais souvent on ne sait pas comment.
- Est-ce que la DPJ aurait agi différemment s'ils avaient été des femmes?
 - Il affirme être un meilleur père que plusieurs mères.

Deuxième participant:

- Son ex-conjointe a perdu la garde de son dernier garçon.
 - L'enfant a premièrement été placé en famille d'accueil.
 - Puis, le père a eu droit à des visites supervisées.
 - Il a finalement obtenu la garde de son enfant.
- Est-ce que la DPJ aurait agi différemment s'ils avaient été des femmes?
 - Il répond que oui et que les mères sont généralement avantagées.

Troisième participant :

- Il a une crainte face aux intervenants de la DPJ. Il a peur qu'ils écrivent quelque chose de mal dans le dossier.

Observations du groupe

Le sujet n'a pas été proposé par mon co-intervenant et moi. Les pères se sont donc exprimés par eux-mêmes sur ce dernier.

Les abandons. Après cette première séance, les deuxième et troisième participants ne sont pas revenus pour la deuxième rencontre. Ainsi, le second père m'a informé qu'il avait accumulé beaucoup de dettes pendant la période des fêtes et qu'il devait absolument travailler sur appel, ce qui le rendait non disponible pour le groupe. Quant au troisième participant, il m'a confié que des problèmes avec son ex-conjointe et un suivi intensif pour un problème de consommation d'alcool rendaient son implication dans le groupe trop difficile. Ainsi, comme le premier participant était très motivé à poursuivre le groupe, j'ai procédé à un second recrutement auprès des intervenants du centre en plus de recontacter les participants qui m'avaient été référés préalablement mais à qui je n'avais pas réussi à parler directement parce que les conjointes prenaient toujours les appels. Cette nouvelle tentative m'a permis de recruter un père qui faisait partie des huit qui m'avait confirmé son intérêt à l'automne mais que je n'avais pas réussi à rencontrer à domicile ou à la

clinique parce qu'il n'était jamais présent aux rendez-vous. Je suspectais que la motivation de ce quatrième participant était mince, mais comme il s'agissait du seul père qui a répondu à ce second appel, j'ai décidé de redémarrer le groupe avec ce nouveau père et le premier participant qui désirait poursuivre. Ainsi, après lui avoir présenté les pistes de réflexions proposées, il m'a suggéré que l'on traite de la réinsertion en emploi, car cela semblait être un enjeu pour lui. J'ai donc rajouté ce sujet dans les pistes de réflexion en lien avec la problématique du travail.

2.2.1.2. La deuxième séance

La mise en contexte du groupe. Lors de la deuxième séance, nous avons du recommencer à zéro la mise en contexte du groupe étant donné qu'il y avait un nouveau participant. Puis, nous avons structuré le groupe en orientant les échanges vers des pistes de réflexion et en s'adaptant aux réponses de chaque père.

Les aspects abordés. Voici un résumé de ce que les pères ont nommé :

1. Description de la famille actuelle

Observations des participants

Enfants

Premier participant :

- Répétition de ce qui avait été dit lors de la première séance.

Quatrième participant :

- 3 enfants (2 filles, 1 garçon) dont l'ainée des filles ne vit plus avec le père.
- L'ainée a été adoptée par la mère de son ex-conjointe. Il vit maintenant avec sa nouvelle conjointe avec qui il a deux enfants, un garçon de 3 ans et une fillette d'un an et demi. Sa conjointe a fait une fausse couche au début du mois de janvier.

Mère des enfants

Premier participant :

- Répétition de ce qui avait été dit lors de la première séance.

Quatrième participant :

- En relation avec la mère des deux derniers enfants.

Eux-mêmes

Premier participant :

- Répétition de ce qui avait été dit lors de la première séance.

Quatrième participant :

- Il a 25 ans.

Observations du groupe

Le sujet a été proposé par mon co-intervenant et moi. Nous notons que les pères ne parlent pas beaucoup d'eux-mêmes.

2. Description de l'histoire familiale

Observations des participants

Mère du père

Quatrième participant :

- Il affirme que sa mère avait de la difficulté à le discipliner.

Père du père

Quatrième participant :

- Son père a fait 15 ans de prison. Il l'a ensuite discipliné durement, car le fils était peu coopératif. Ce dernier pense cependant que c'était la seule façon pour qu'il comprenne.

Observations du groupe

Le sujet n'a pas été proposé par mon co-intervenant et moi. Les pères se sont donc exprimés par eux-mêmes sur ce dernier. C'est ainsi qu'une discussion sur la violence a émergé. Les pères semblaient endosser les agissements du père du quatrième participant, car il s'agissait selon eux de la seule façon de faire entendre raison à l'adolescent rebelle. J'ai donc demandé au quatrième participant comment il agirait si la même situation se produisait avec son fils. Il a exprimé qu'il ne s'y prendrait pas de la même façon que son père. Par la suite, lors du retour sur la séance avec mon co-intervenant, il m'a fait remarquer que le père ne m'avouerait probablement pas qu'il frappe son enfant, surtout que ce père a un historique de violence répertorié avec la DPJ. Il suggère donc que l'on revienne sur le sujet de la violence et de la discipline avec les pères lors de la prochaine séance, ce que j'approuve.

3. Croyances liées au rôle parental

Observations des participants

Premier participant :

- Il approuve l'usage de la discipline, mais seulement en cas de besoin. Il ne se positionne jamais en faveur de la violence.

Quatrième participant :

- Il approuve l'usage de la discipline, mais seulement en cas de besoin. Il ne se positionne jamais en faveur de la violence.

Observations du groupe

Le sujet n'a pas été proposé par mon co-intervenant et moi. Les pères se sont donc exprimés par eux-mêmes sur ce dernier. Ainsi, les pères ne se positionnent jamais en faveur de la violence, mais jamais vraiment contre non plus.

4. Valeurs liées au rôle parental

Observations des participants

Premier participant :

- Le respect de l'autorité parental.

Quatrième participant :

- Le respect de l'autorité paternel.

Observations du groupe

Le sujet n'a pas été proposé par mon co-intervenant et moi. Les pères se sont donc exprimés par eux-mêmes sur ce dernier. Les deux pères ont comme valeur le respect de l'autorité. Le premier participant l'exprime lorsqu'il dit que ses enfants doivent suivre les règles établies par sa conjointe et lui. Pour sa part, le quatrième participant l'exprime lorsqu'il dit qu'il a du respecter l'autorité que son père a mis en place par la force.

5. Sentiment de valorisation paternel

Observations des participants

Premier participant :

- Je déduis qu'il est fort, étant donné qu'il se considère comme le chef de famille.

Quatrième participant :

- Je déduis qu'il est moyen, étant donné qu'il y a des frictions entre sa conjointe et lui au niveau de l'éducation des enfants. De plus, comme son garçon a un tempérament difficile à la maison, il a l'impression de ne pas savoir comment répondre aux demandes de son fils. Le Docteur Julien veut une investigation plus profonde de son cas, car il suspecte un trouble envahissant du développement.

Observations du groupe

Le sujet n'a pas été proposé par mon co-intervenant et moi. Les pères se sont donc exprimés par eux-mêmes sur ce dernier. Le premier participant semble valorisé dans son rôle de père par sa conjointe. L'endroit où il semble moins l'être est avec la DPJ où ses méthodes sont remises en question. Pour sa part, le quatrième participant ne semble pas se sentir très compétent, ni de sa propre perception ni de celle des autres.

6. Sentiment d'engagement paternel

Observations des participants

Premier participant :

- Il se décrit comme impliqué auprès de ses enfants, peut-être même un peu trop selon ses dires.

Quatrième participant :

- Il ne verbalise pas être impliqué, mais il fait beaucoup de démarches pour ses enfants (AED, garderie, tests médicaux) et lui-même (réinsertion en emploi pour pouvoir assumer son rôle de pourvoyeur).

Observations du groupe

Le sujet n'a pas été proposé par mon co-intervenant et moi. Les pères se sont donc exprimés par eux-mêmes sur ce dernier. Le premier participant semble se percevoir de façon plus positive que l'autre.

7. Relation avec les enfants

Observations des participants

Premier participant:

- Les relations avec les enfants semblent être adéquates selon lui. Il est cependant inquiet de la violence présente dans le quartier, et spécialement depuis qu'il a emménagé dans un complexe d'habitations à loyers modiques (HLM). Il remarque que ses enfants sont influençables et voit des changements d'attitudes chez ces derniers.

Quatrième participant :

- Sa fille aînée a été adoptée par son ancienne belle-mère. Le contexte n'a pas été exprimé clairement. La relation avec son garçon semble être difficile, particulièrement à la maison où il n'arrive pas à gérer les crises de son fils. Il exprime qu'il essaie souvent de jouer avec lui, mais que ce dernier ne réagit pas à l'attention de son père. Il a donc hâte de savoir ce qu'il en est au sujet de l'état de santé de son fils. La relation avec sa plus jeune fille n'est pas abordée.

Observations du groupe

Le sujet n'a pas été proposé par mon co-intervenant et moi. Les pères se sont donc exprimés par eux-mêmes sur ce dernier. Ainsi, le quatrième participant semble exprimer de façon plus réaliste que le premier sur la relation avec ses enfants. En effet, le premier participant semble se présenter comme un héros. Après une discussion avec l'intervenante pivot de la famille et la directrice de la clinique, elles semblent suggérer que le premier participant a des traits de personnalité narcissique.

8. Relation avec la mère des enfants

Observations des participants

Premier participant :

- Il l'a décrit comme adéquate. Parfois, ils ont parfois des points de vue différents sur la façon de discipliner les enfants, mais ils finissent par trouver un terrain d'entente. Cependant, il dit qu'elle pourrait s'impliquer plus dans les activités des enfants. Il exprime à plus d'une reprise lors des séances qu'elle est chanceuse de l'avoir.

Quatrième participant :

- Elle semble conflictuelle. Il ne le verbalise pas clairement, mais on peut le déduire par les exemples qu'il donne. Ainsi, il verbalise qu'il y a des conflits avec sa conjointe sur la façon d'élever les enfants, et lorsqu'il reçoit des amis à la maison.

Observations du groupe

Le sujet n'a pas été proposé par mon co-intervenant et moi. Les pères se sont donc exprimés par eux-mêmes sur ce dernier. Ainsi, la relation entre le premier participant et sa femme semble être plus positive que celle entre le quatrième et sa conjointe.

9. Relation avec les amis

Observations des participants

Premier participant :

- Il a dit qu'il encourage parfois sa femme à aller voir une de ses amies. Aussi, il parle des relations qu'il avait avant avec des gangs criminalisés. Il affirme qu'il est en bon terme avec eux aujourd'hui.

Quatrième participant :

- Il exprime qu'il essaie de les voir à l'occasion, mais que c'est relativement difficile et que c'est une cause de conflit entre sa conjointe et lui, car elle ne se sent pas inclut dans leurs discussions.

Observations du groupe

Le sujet n'a pas été proposé par mon co-intervenant et moi. Les pères se sont donc exprimés par eux-mêmes sur ce dernier. Ainsi, les deux participants ne semblent entretenir beaucoup de relations amicales.

10. Relation avec les loisirs

Observations des participants

Premier participant :

- Il s'entraîne 4 fois par semaine.

Observations du groupe

Le sujet n'a pas été proposé par mon co-intervenant et moi. Les pères se sont donc exprimés par eux-mêmes sur ce dernier. Ainsi, le premier participant semble avoir des loisirs alors que le quatrième ne les nomme pas.

11. Relation avec les garderies

Observations des participants

Premier participant :

- Il cherche une place en garderie pour sa plus jeune fille.

Quatrième participant :

- Son garçon et sa fille fréquentent une garderie. Comme son garçon a un comportement difficile lorsque vient le temps de quitter l'endroit, et spécialement lorsqu'il est dans la salle motrice, il se sent mal à l'aise du comportement de son fils. Il raconte qu'une fois, ils ont dû être trois pour contrôler le jeune garçon. Cependant, les éducatrices semblent maintenant avoir trouvé une stratégie pour le faire sortir de la salle.

Observations du groupe

Le sujet n'a pas été proposé par mon co-intervenant et moi. Les pères se sont donc exprimés par eux-mêmes sur ce dernier. Ainsi, il n'y a que le quatrième participant qui est en relation avec les garderies.

12. Relation avec l'école

Observations des participants

Premier participant :

- Il est dans une relation de méfiance, car il affirme que l'école a fait un signalement à la DPJ concernant des abus physiques qu'il aurait fait à ses deux garçons. Selon l'école, les deux garçons auraient dénoncé la situation à leur professeur, ce qui aurait entraîné un signalement. Le dossier a cependant été fermé parce que les enfants se seraient rétractés.
- Aussi, il trouve que l'école opère une mauvaise influence sur ses enfants, surtout en ce qui a trait à l'intimidation. En effet, selon le père, sa fille aînée se serait mise à intimider une autre après avoir été elle-même intimidée.

Quatrième participant :

- Ses enfants ne fréquent pas encore d'école.

Observations du groupe

Le sujet n'a pas été proposé par mon co-intervenant et moi. Les pères se sont donc exprimés par eux-mêmes sur ce dernier. Ainsi, l'intimidation à l'école est un sujet qui est ressortie de la séance, de même que la violence qui a lieu dans le quartier.

13. Relation avec le travail / réinsertion en emploi

Observations des participants

Premier participant :

- Il a fait des démarches pour terminer son cinquième secondaire avant la naissance de ses deux derniers garçons, mais, selon ses dires, il a été contraint d'arrêter lors de la crise du logement dans les années 2000.

Quatrième participant :

- Il trouve que les démarches pour se réinsérer en emploi sont compliquées. Il a dit qu'il était trop jeune pour un certain programme de réinsertion, et qu'il avait réussi à obtenir un rendez-vous avec un orienteur qui va le guider dans sa démarche. Le total de la formation scolaire de mise à niveau et d'apprentissage du métier ne doit pas dépasser 3 ans. L'orienteur va donc analyser avec lui les possibilités qui lui sont offertes. Il a aussi exprimé que sa conjointe aimerait suivre une formation pour apprendre un métier.

Observations du groupe

Le sujet a été proposé aux pères par mon co-intervenant et moi. Ainsi, c'est suite à une clinique avec le Dr Julien que ce père a exprimé sa difficulté à se réinsérer en emploi. L'équipe lui a donc suggéré de se joindre à mon groupe pour discuter de la question et m'en a glissé un mot. De ce fait, lorsque je l'ai contacté par téléphone pour lui proposer de se joindre au groupe, je lui ai proposé d'inclure cet aspect aux discussions, et il a donc répondu par l'affirmative à l'appel lancé.

14. Organisation de la société

Observations des participants

Politiques gouvernementales

Premier participant :

- Il affirme qu'il était plus facile de se réinsérer en emploi à son époque.

Quatrième participant :

- Les programmes d'insertion à l'emploi sont selon lui mal adaptés. Selon ses dires, il a eu à se battre pour avoir accès à un orienteur.

Observations du groupe

Le sujet n'a pas été proposé par mon co-intervenant et moi. Les pères se sont donc exprimés par eux-mêmes sur ce dernier. Ainsi, cet aspect a très peu été abordé par les pères.

15. Chronosystème

Observations des participants

Passé

Quatrième participant :

- Sa mère a eu sa garde pendant que son père purgeait 15 ans de prison, et elle a eu de la difficulté à le discipliner. Puis, lorsque son père est sorti de prison, il a réussi par la force. Avec le recul, il est en accord avec les agissements de son père, car c'était selon lui la seule façon de lui faire entendre raison.

Présent

Quatrième participant :

- Sa conjointe et lui essaient de se réinsérer en emploi pour jouer leur rôle de pourvoyeur. Les démarches semblent être plus accentuées de son côté.

Observations du groupe

Le sujet n'a pas été proposé par mon co-intervenant et moi. Les pères se sont donc exprimés par eux-mêmes sur ce dernier. Ainsi, cet aspect a été plus abordé par le quatrième participant.

Les abandons. À la suite de cette deuxième séance, j'ai appris que le quatrième participant n'allait plus revenir au groupe. Il aurait confié à son intervenante pivot qu'il était plus à la recherche d'un groupe où il pourrait interagir avec son fils qu'un groupe de discussion. Cependant, il existe au centre un groupe de stimulation parent-enfant où il a été invité à plusieurs reprises, mais il ne s'y présente jamais.

Bref, étant donné que le premier participant était toujours motivé à participer au groupe, j'ai donc réenclenché de nouvelles démarches de recrutement. Ainsi, j'ai sollicité les intervenants du centre pour voir s'ils avaient d'autres noms à me référer. Huit nouveaux pères m'ont été suggérés. Je les ai contactés, et lorsque j'ai réussi à leur parler, ils ont tous décliné mon offre. Pendant les quatre semaines suivantes, j'ai contacté les pères qui m'avaient été référés au départ mais que je n'avais jamais réussi à joindre, mais personne n'a répondu à l'appel. J'ai donc annulé officiellement le groupe le mardi 6 mars 2012, ce qui fait que je ne peux répondre à la question que je m'étais fixé au tout début de ce projet d'intervention.

2.2. Ce qui a favorisé et fait obstacle à l'implantation

2.2.1. Enjeux théoriques

Tracer un portrait démographique de la paternité au Canada. Au tout début de ce projet, lors de ma recension des écrits, trois enjeux sont apparus. Premièrement, il s'avère essentiel de tracer un portrait démographique de la paternité au Canada. De ce fait, tout en reconnaissant que la réalité démographique des pères canadiens s'apparente à celle documentée par nos voisins américains (Marsiglio, Day, & Lamb, 2000), il s'avère essentiel de disposer de données canadiennes (Dubeau, 2002). En effet, il est pertinent de considérer la paternité dans un contexte élargi qui englobe les dimensions sociales, culturelles et juridiques. Il est ainsi plausible de s'attendre à une spécificité de certaines réalités démographiques des pères canadiens prenant en compte les distinctions entre les États-Unis et le Canada sur le plan des lois et des politiques (Dubeau, 2002). De plus, les politiques qui relèvent des provinces peuvent également influencer la situation des pères et entraîner des différences selon les provinces d'appartenance (Dubeau, 2002).

Aussi, à ce jour, les travaux démographiques sur la famille canadienne ont porté presque exclusivement sur les femmes. Il est donc difficile de s'y retrouver lorsque l'on tente de dresser un portrait de la paternité au Canada. Cependant, quelques études apportent des contributions intéressantes à la question en utilisant des données statistiques canadiennes (Dubeau, 2002). Par exemple, les travaux de Desrosiers, Juby et Le Bourdais (1997) ont porté sur la diversification des trajectoires parentales des hommes, et l'étude de Lefebvre et Merrigan (1998) a porté sur les comportements d'utilisation du temps des pères et des mères au Canada.

Finalement, le fait de vouloir tracer un portrait démographique des pères canadiens nécessite de mieux documenter la réalité de différents sous-groupes de pères afin d'élargir ce domaine aux familles non traditionnelles. Il serait donc pertinent d'intégrer des chercheurs de différentes disciplines, comme la sociologie, la psychologie, l'anthropologie, l'économie et autres

(Dubeau, 2002). Aussi, il serait intéressant de se pencher sur les caractéristiques des pères canadiens provenant de cultures différentes (Dyke et Saucier, 2000; Este, 2001). En addition, l'étude de sous-groupes de pères plus vulnérables pourrait également être pertinente, comme par exemple l'étude des pères en situation de perte d'emploi, en milieu carcéral, les pères adolescents, etc. (Dubeau, 2002).

Mettre l'accent sur l'aspect dynamique de la composante parentale en considérant les caractéristiques maternelles et paternelles. Malgré une complexité accrue au plan méthodologique, les études se doivent d'adopter une perspective qui nécessite de dépasser la simple comparaison entre les caractéristiques maternelles et paternelles. Plus spécifiquement, il s'agit dans la définition des variables de l'étude de considérer conjointement les mesures des deux parents. De ce fait, les études devraient contribuer à mieux circonscrire les impacts des caractéristiques du co-parentage sur la santé et l'adaptation de l'enfant, mais aussi sur le mieux-être de chacun des parents. De plus, ces études permettraient d'identifier les caractéristiques des mères et des pères qui agissent à titre de facteurs cumulatifs de risque ou de protection dans le développement de l'enfant (Dubeau, 2002).

Définir l'engagement paternel. De plus, il est impératif de s'entendre au plan conceptuel sur la définition à adopter de l'engagement paternel et sur ces critères d'opérationnalisation (Dubeau, 2002). En effet, ma recension des écrits en propose plus d'une, et il n'existe pas de consensus sur laquelle adopter. De ce fait, certains auteurs mettent davantage l'accent sur les aspects quantitatifs de l'engagement, alors que d'autres se centrent sur les aspects qualitatifs (Dubeau, 2002). Cependant, la communauté scientifique s'entend sur l'importance de focaliser sur l'opérationnalisation des critères d'un engagement paternel positif. En effet, les résultats des études menées durant de nombreuses années ont eu comme conséquence d'associer les qualités

parentales à des caractéristiques féminines telles que la sensibilité, la communication, la manifestation des sentiments, etc. De ce fait, la centration sur les forces du père est importante, car elle permettrait d'identifier les qualités paternelles qui s'avèrent positives dans l'éducation des enfants (Dubeau, 2002). À ce sujet, Palm et Palkovitz (1988) mentionnent entre autres les qualités relatives à l'indépendance, à la discipline, au réalisme et au jeu.

En conformité avec la recommandation de Desrosiers, Juby et Le Bourdais (1997), les études devraient également analyser la continuité et la discontinuité de l'engagement paternel et ses impacts sur les pères, les mères et les enfants. En effet, selon les résultats de cette étude, des différences seraient observées entre les pères et les mères. Par exemple, suite à un divorce ou une séparation, les femmes obtiennent plus souvent la garde des enfants et se retrouvent en situation de monoparentalité. De ce fait, les nouvelles unions se formeraient plus rapidement chez les hommes (Villeneuve-Gokalp, 1991) et conduisent souvent à la formation d'une famille recomposée autour d'une femme et de ses enfants. Ainsi, qu'en est-il de son engagement à titre de père de certains enfants et de beau-père des enfants de sa nouvelle conjointe?

2.2.2. Enjeux pratiques

2.2.2.1. Les enjeux organisationnels

Les organismes communautaires du secteur famille. La présence significative des hommes dans ces organismes est assez récente (Dragon, Lacharité & Déziel, 2006) et ils demeurent peu nombreux à fréquenter ces lieux (Ouellet & coll., 2001). En effet, ces organismes ont à leur disposition peu de moyens pour recruter des pères, et les intervenants familiaux dans les organismes communautaires craignent de les cibler plus particulièrement de peur de doubler les services (Gaudet & Devault, 2001). C'est ainsi que le sous financement et les coupures budgétaires affectent la réussite des programmes promouvant l'engagement paternel, car ils s'inscrivent dans une logique de fragilisation qui a pour effet de décourager les

intervenants et faire fuir les hommes (Dulac, 1997b). De ce fait, selon Marois (2010), si l'on veut que les pères participent dans ces milieux, il faut donc leur laisser la place nécessaire pour qu'ils définissent eux-mêmes en quoi consistent la paternité et la possibilité d'évoluer.

2.2.2.2. Les enjeux professionnels

L'attitude des intervenants et intervenantes. Un des principaux obstacles à la réussite d'un programme ou d'une activité réside dans l'ouverture de l'établissement à une intervention auprès des pères et dans l'ambivalence des intervenants concernant la participation des pères et leurs rôles (Evans, 1995; Levine, 1997; Turbiville et al. dans Dulac, 1997b). Ainsi, pour certains intervenants, ces derniers sont souvent perçus comme extrêmement compétents ou inadéquats (Larose, 2001), soit une vision qui prend racine dans un contexte social où il y a encore beaucoup d'ambivalence envers les pères. Ceci étant dit, dans mon cas, le centre de pédiatrie sociale *Assistance d'enfants en difficulté* s'est montré ouvert à ce que j'y anime un groupe de pères visant à favoriser leur engagement paternel.

Aussi, Devault et Gaudet (2003) rapportent que les intervenantes, connaissant mieux les manières d'agir des femmes, n'ont peut-être pas l'aisance avec laquelle intervenir auprès d'une clientèle masculine. De plus, une intervenante devant traiter avec des pères rapporte qu'elle sait ce qui se passe dans la tête d'une autre femme alors qu'elle ne vit pas la même chose que les pères lorsqu'elle est confrontée à eux (Forget, 1996).

Bref, le peu de place que l'on accorde aux pères dans les services sociaux constitue un enjeu souvent relevé dans la littérature. Celle que l'on réserve aux pères qui présentent davantage de facteur de vulnérabilité risque donc d'être encore plus petite. Ainsi, même si les intervenants tentent de plus intégrer les pères à leur interventions, il semble que le passage du discours à l'action soit ardu (Deslauriers, 2008). Différentes explications sont proposées pour expliquer ce phénomène. Notamment, les intervenants y œuvrant sont encouragés à se concentrer sur la mère

selon le concept de défaillance à la protection, soit le fait que tant qu'un parent agit comme protecteur de l'enfant, normalement la mère, aucune intervention n'est nécessaire avec l'autre parent, normalement le père (Brown, Callahan, Strega, Walmsley et Dominelli, 2009). Selon Dulac (2001b), les intervenants expliquent cette situation en soulignant que les pères sont plus difficiles à contacter et qu'ils sont plus résistants à la relation d'aide. Il s'ensuit alors une dynamique entre les pères et les services sociaux dans laquelle les professionnels contactent peu les pères ou le font avec réserve, et ces derniers y répondent avec méfiance, ce qui vient confirmer les appréhensions des intervenants. Dans cette perspective, on conclut donc que si les hommes ne demandent pas de services, c'est parce qu'ils n'en ont pas besoin ou qu'ils y sont peu intéressés.

2.2.2.3. Les enjeux sociétaux

La socialisation de genre. Les constructions historiques et sociales de la masculinité ne peuvent être dissociées des constructions de la féminité, et il devient difficile d'aborder la masculinité sans impliquer le concept de genre (Petersen, 2003). Ainsi, le genre appartient à ce qui est socialement reconnu comme féminin ou masculin. Il en découle que la société a divisé l'ensemble des qualités qui appartiennent à l'humanité en catégorie masculine ou féminine et a défini des rôles appropriés à chacun des sexes (Bélanger et l'Heureux dans Tremblay & L'Heureux, 2002). Pour sa part, la sociologie a défini ce concept comme une continuité des comportements et des normes qui sont construites et transmises socialement. Donc, le genre renvoie aux normes culturelles d'une société donnée (Marois, 2010). Aussi, il est important de noter que les différenciations liées au genre débutent très tôt dans l'enfance. En effet, les parents portent en eux les attentes en fonction du sexe de l'enfant. De ce fait, les attentes prônées par les parents, les proches et la société à travers les médias, l'école et autres influencent la formation de l'identité masculine ou féminine (Tremblay & Lizotte, 2003).

Ces identités ont vécu de profonds bouleversements au Québec. En effet, les femmes qui étaient majoritairement au foyer au début des années 1960 pour assurer les tâches domestiques et l'éducation des enfants se retrouvent maintenant dans un grand nombre de professions qui étaient autrefois presque exclusivement réservées aux hommes (Marois, 2010). Ces images sociales de la masculinité construites et intériorisées servent de prisme à l'exercice du rôle de père avant la fécondation, durant la grossesse et après la naissance de l'enfant (Marois, 2010).

C'est ainsi que les hommes sembleraient moins bien préparés que les femmes à assumer la parentalité. En effet, alors que le passage vers la maternité se fait bien avant la grossesse pour une femme, c'est à ce moment qu'il se fait chez l'homme (Castelain-Meunier, 2002). De plus, cette expérience demeure chargée d'ambivalence chez lui. Ainsi, bien que la réponse émotionnelle pendant la grossesse puisse aussi comporter une part de joie et d'anxiété et varier selon les individus et les grossesses (Colman & Colman, 1971 dans Barclay, Donovan & Genovese, 1996), elle peut être anxiogène pour certains hommes (Marois, 2010). Ainsi, bien qu'ils demeurent optimistes à l'idée d'être pères, ils se sentent souvent désemparés face aux attentes qu'ils doivent remplir et aux conseils qu'ils reçoivent de leur conjointe ou entourage. Aussi, ces pères se sentent souvent ambivalents au sujet des changements qui se déroulent dans leur vie et leurs impacts sur leurs relations (Barclay, Donovan & Genovese, 1996). Bref, plusieurs hommes et femmes expérimentent de l'anxiété et des conflits dans le partage des responsabilités parentales à cause des exigences liées au genre et à la perception de ce qu'est l'engagement parental (Coltrane, 1996, Fox & Bruce, 1996 dans Marsiglio, Day & Lamb, 2000).

De ce fait, les résultats d'une étude sur les pères biparentaux (Devault & Gaudet, 2003) montrent qu'une minorité de participants estiment avoir besoin de services psychosociaux et montrent peu d'intérêt à participer à des séances d'information ou à des groupes d'entraide où ils discutent de leurs problèmes personnels. De ce fait, ce qui semble le plus leur convenir, et ce qui constitue un des facteurs de réussite des groupes de pères, est la ligne d'écoute ou la mise sur

ped d'activités familiales de type sportif ou ludique, soit une action concrète qui fournit l'occasion aux intervenants de renseigner les pères sur le développement de l'enfant, le rôle parental, et etc. Ainsi, les résultats de l'étude de Devault et Gaudet (2003) contrastent avec ceux d'Arama (1997), Bolté et ses collaborateurs (2002), et Dubeau et ses collaborateurs (1999, dans Devault & Gaudet, 2003) qui priorisent une approche basée sur les connaissances et le développement des habiletés des pères dans leur intervention.

La demande d'aide et de soutien des hommes. Au Québec, aux États-Unis, en Turquie et dans d'autres pays, plusieurs recherches ont été réalisées à la fin des années 1990 sur les demandes d'aide des hommes démontrant que de manière générale, ceux-ci demandent de l'aide plus tardivement, sur pression de leur environnement ou en état de crise (Dulac, 1997; 2001). Gross et McMullen (1983) proposent un modèle en trois étapes approuvé par la communauté scientifique qui permet de saisir la démarche de recherche d'aide entreprise par une personne en difficulté. La première étape est la perception du problème et du besoin. La deuxième étape est la décision d'agir afin de résoudre le problème ou de satisfaire le besoin. La troisième se veut la recherche d'aide et les stratégies d'action. Ainsi, selon Dulac (2001), on peut dire que, si les hommes ont de la difficulté à percevoir les problèmes, c'est parce que ces derniers sont incompatibles avec les rôles masculins et menacent leur identité masculine. En effet, selon cet auteur, la socialisation et les rôles masculins favoriseraient moins l'intériorité que l'extériorisation par l'action sur le monde, les choses et les personnes. La confiance en soi s'acquerrait donc à force d'audace et de témérité. De ce fait, comme les hommes sont traditionnellement et socialement déterminés à chercher et à exercer le pouvoir, en plus d'être autonome et indépendant, le fait de reconnaître qu'il y a un problème dans leur vie entrerait en contradiction avec les valeurs masculines. Ainsi, le recours à un tiers pour résoudre ce problème équivaldrait à un aveu d'impuissance. Les hommes auraient donc, selon Dulac (2001), de forte

motivation qui les empêcheraient d'exprimer de tels sentiments. En effet, ils pourraient être condamnés, stigmatisés et rejetés parce qu'ils ont exprimés des émotions jugés négatives et parce qu'ils ont demandé de l'aide. Le retrait social serait donc utilisé comme forme de négation (Dulac, 2001).

Le tableau que voici a été traduit de Brooks (1998, p.4) par Dulac (2001, p.125) pour démontrer comment les exigences de l'aide entre en contradiction avec celles de la masculinité.

<u>Exigences de l'aide</u>	versus	<u>Exigences de la masculinité</u>
<ul style="list-style-type: none"> • Dévoiler sa vie privée • Renoncer au contrôle • Avoir une intimité non sexuelle • Montrer ses faiblesses • Faire l'expérience de la honte • Être vulnérable • Chercher de l'aide • Exprimer ses émotions • Faire de l'introspection • S'attaquer aux conflits interpersonnels • Faire face à sa douleur et à sa souffrance • Reconnaître ses échecs • Admettre son ignorance 		<ul style="list-style-type: none"> • Cacher sa vie privée • Conserver le contrôle • Sexualiser l'intimité • Montrer sa force • Exprimer sa fierté • Être invincible • Être indépendant • Être stoïque • Agir et faire • Éviter les conflits • Nier sa douleur et sa souffrance • Persister indéfiniment • Feindre l'omniscience

(Tiré de Brooks, G.R. (1998). A new psychotherapy for traditional men, p.4. Traduction libre dans Dulac, G. (2001). Aider les hommes... aussi, Montréal : VLB Éditeur, p.125.)

Les effets néfastes des rôles traditionnels sur les demandes d'aide des hommes. Selon Dulac (2001), la socialisation masculine est considérée comme un élément inhibiteur dans la démarche de demande d'aide des hommes, car elle mettrait l'accent sur des attributs comme l'autonomie, et l'on saurait que leur estime de soi est tributaire de leur capacité à agir de manière autonome. Ainsi, selon cet auteur, solliciter de l'aide peut être socialement interprété comme un signe de faiblesse ou de non masculinité. De ce fait, la blessure d'amour propre serait d'autant plus profonde que les hommes ne sont généralement pas enclins à dévoiler leurs émotions et que ce comportement serait associée à un manque de virilité. Demander de l'aide serait donc perçu,

selon Dulac (2001), comme un signe de faiblesse et entacherait l'estime de soi des hommes, car ce geste correspondrait à un aveu d'incompétence, d'imperfection et d'incapacité. La peur du ridicule et l'orgueil pousseraient donc les hommes à éviter de demander de l'aide. Ainsi, selon Dulac (2001), la socialisation et les rôles masculins seraient grandement déterminés par l'idée de réussite et de réalisation de soi, alors que les rôles féminins mettraient davantage l'accent sur la coopération et les comportements d'affiliation. Les hommes seraient donc sont censés être naturellement forts et indépendants (Dulac, 2001).

Le paradoxe de l'intervention et les mécanismes de défense des hommes. Selon Dulac (2001), on a longtemps cru que les caractéristiques personnelles d'un client ne devaient pas interférer avec le processus d'aide. Cependant, les études féministes et éthiques ont démontré que le sexe et la race doivent être pris en compte dans l'intervention. De ce fait, il est désormais établi qu'il existe un paradoxe entre le modèle thérapeutique traditionnel et les compétences masculines (Robertson et Fitzgerald, 1990; Shay 1996; Brooks, 1998). De ce fait, Dulac (2001, p.124) affirme que plusieurs approches thérapeutiques ont aujourd'hui à l'égard des clients les exigences suivantes :

- « 1. Qu'ils prennent conscience d'eux-mêmes, alors que les hommes ne sont pas socialement conditionnés à développer cet aspect, mais plutôt à regarder l'extérieur par leur action sur le monde.
2. Qu'ils reconnaissent leurs problèmes, alors que les hommes sont socialement conditionnés à ne voir que les succès et à ne compter que sur eux-mêmes.
3. Qu'ils révèlent leurs aspects vulnérables, alors que les hommes sont socialement conditionnés à les cacher ou à les nier.
4. Qu'ils posent un regard sur leur vie avec l'aide d'un tiers, alors que les hommes sont socialement conditionnés à ne compter que sur eux-mêmes et à se méfier des autres ».

Dans un tel contexte, Dulac (2001) affirme que l'on peut comprendre la réticence de certains hommes à demander de l'aide. En effet, selon lui, même lorsqu'un homme arrive aujourd'hui à demander de l'aide, l'intervention lui apparaît souvent comme suit: une punition qui doit être évitée ou subie stoïquement; une menace à son identité masculine et à sa vision de la

vie; une attaque à sa valeur personnelle déjà malmenée par les autres changements sociaux dans la famille, comme les rôles de père et de conjoint, et au travail; ou un risque d'être humilié en présence de pairs du fait de devoir admettre ses échecs et de constater son incompetence (Dulac, 2001). C'est pourquoi, pour certains pères, le fait de participer à un groupe de périnatalité n'est pas vu comme un moyen d'améliorer leur sort, mais plutôt comme une démarche qui les stigmatise et où ils craignent d'être perçus comme des pères inadéquats (Dulac, 1998).

2.2.3. Les obstacles spécifiques à l'implantation de mon projet d'intervention

Le recrutement et le financement. Dubeau, Villeneuve et Thibault (2011) ont effectué une recension québécoise des modalités de soutien aux pères. Selon eux, l'implantation de projets auprès des pères se heurte à plusieurs obstacles que l'on identifie toujours, même après plus de vingt ans. Ces difficultés concernent le recrutement, incluant la participation et l'assiduité, ainsi que le financement. De ce fait, il serait plus difficile de rejoindre les pères que les mères, et ce même lorsque ces derniers auraient mentionné leur intérêt à participer à des rencontres dont ils auraient eux-mêmes choisi les thématiques. Ainsi, selon Dubeau, Villeneuve et Thibault (2011), cette difficulté peut être perçue comme entraînant des coûts plus élevés pour rejoindre les pères versus les mères, soit des coûts que certains organismes peuvent assumer difficilement. En effet, cette démarche peut impliquer davantage de travail, comme des téléphones de rappel de l'activité pour s'assurer un minimum de présence, et des horaires adaptés qui nécessitent du personnel supplémentaire. Il en découle qu'au-delà des coûts, ces horaires adaptés peuvent faire en sorte que le personnel régulier et les pères ne se rencontrent pas et se connaissent peu. Les pères et les intervenants peuvent ainsi difficilement discuter des besoins ou des ressources ensemble. Dubeau, Villeneuve et Thibault (2011) mentionnent que certains organismes qui ont déjà tenté des actions auprès des pères et qui ont abandonné et d'autres qui offrent actuellement des modalités de soutien aux pères se questionnent sur le pourquoi d'autant d'efforts pour rejoindre

ultimement moins de monde qu'avec les activités régulières offertes aux mères. Bref, dans mon cas, le recrutement et l'assiduité ont été les aspects les plus difficiles de mon projet, comme en fait état la section précédente de ce travail.

La lourdeur des problématiques. Dubeau, Villeneuve et Thibault (2011) ont fait ressortir de leur recension un nouvel élément, soit la lourdeur des problématiques auxquelles les intervenants sont confrontés (problèmes de santé mentale, toxicomanie et multi-problématiques) et les limites associées au mandat de leur organisme et à leur expertise sur ces problèmes. Ainsi, la majorité des services de soutien aux pères recensés par les auteurs proviennent d'organismes communautaires qui ne disposent pas toujours de ressources permettant de répondre à ces besoins particuliers. Dans un tel contexte, le développement de partenariat est souhaité bien que les services ne soient pas toujours au rendez-vous (Dubeau, Villeneuve et Thibault, 2011). Dans mon cas, je suspecte que la lourdeur des problématiques a constitué un obstacle important à la participation des pères dans mon groupe, comme en fait état les raisons d'abandon qui m'ont été données par deux pères du groupe.

Le non-volontariat des pères. Un contenu surprenant qui ressort de la recension de Dubeau, Villeneuve et Thibault (2011) est mentionné par certains répondants quant au non-volontariat des pères qui se présenteraient suite à une pression exercée par leur conjointe. À l'opposé, certains auteurs, il n'y a pas si longtemps, proposaient comme interprétation au faible taux de participation des pères le fait que les mères cachaient l'information à leur conjoint concernant les programmes existants afin de conserver la place dominante qu'elles avaient auprès de leur enfant (Levine et al., 1993). Pour ce qui est de mon projet spécifique, j'ai pu avancer que l'hypothèse de Levine s'applique davantage, car à plusieurs reprises, j'ai dû parler à des conjointes par téléphone faute de pouvoir parler à leur conjoint, et aucun d'entre eux ne m'a

rappelé. Ainsi, on peut soit présumer que la conjointe a fait les messages et que le père ne s'est pas montré intéressé, ou encore que cette dernière n'a pas transmis l'information à la personne concernée. Bref, je crois que le phénomène de socialisation de genre des hommes qui fait que les exigences de la demande d'aide sont incompatibles avec les exigences de la masculinité, combiné au fait qu'il n'y a jamais eu de demande d'aide de leur part, explique en partie pourquoi les pères ne se sont pas mobilisés pour le groupe.

Le fait d'avoir miser sur la parole plutôt que sur l'action. Finalement, miser sur l'action est au cœur d'une spécificité paternelle reconnue par plusieurs auteurs (Le Camus, 2000). À ce sujet, Paquette (2004) parle de la relation d'activation qui caractérise les liens établis entre un enfant et son père. Ainsi, dans leur recension québécoise des modalités de soutien pour les pères, Dubeau, Villeneuve et Thibault (2011) rapportent que plusieurs répondants soulignent la plus grande popularité des activités sportives ou d'aventure où les pères et leurs enfants sont mis en mouvement. L'activité serait vu comme un prétexte pour ouvrir des discussions par rapport à leur réalité familiale ou à des problématiques spécifiques et auraient l'avantage de miser sur leurs compétences. De plus, les pères préféreraient également des activités qui leur permettent de passer des moments plaisants avec leur famille ou leurs enfants, sans compter qu'elles leur permettraient aussi de sortir de la maison pour vivre un moment plaisant. Concernant mon projet, j'ai remarqué qu'un des pères qui a abandonné le groupe parce qu'il recherchait plus des interactions parent-enfant s'est par la suite joint aux sorties familiales du centre de pédiatrie sociale, ce qui va dans le sens de l'importance de miser sur l'action. Bref, si j'avais à refaire mon projet, ce pourrait être une piste à explorer.

2.2.4. Les éléments facilitateurs spécifiques à l'implantation de mon projet d'intervention

2.2.4.1. Les caractéristiques des activités

Une approche flexible et souple. Dubeau, Villeneuve et Thibault (2011) soulignent l'importance d'une approche flexible et souple qui permet d'ajuster l'intervention en regard des thématiques abordées, des horaires ou du nombre de participants présent. Ces derniers affirment que, dans un tel contexte, les habiletés d'adaptation des intervenants sont fortement sollicitées, et que cette souplesse contraste souvent avec les approches plus structurées par programmes généralement utilisées auprès de clientèles féminines ou dans des milieux institutionnels. Dans mon cas, mon co-intervenant et moi avons été souples quant aux contenus des séances, bien que nous avons des pistes de réflexion que nous désirions aborder.

La gratuité des activités. Dubeau, Villeneuve et Thibault (2011) mentionnent que la gratuité des activités est perçue comme une solution gagnante. Dans le cas de mon projet, la participation était non seulement gratuite, mais un dîner était offert aux participants lors des séances. Cet élément a potentiellement contribué à rendre l'ambiance plus décontractée et moins menaçante pour les pères.

La présence d'un intervenant masculin. Dubeau, Villeneuve et Thibault (2011) mentionnent que la pression exercée sur les intervenants masculins constitue un obstacle fréquent à la mise en place de modalités de soutien pour les pères. En effet, déjà peu nombreux et souvent impliqués dans d'autres projets, ils doivent composer avec une relève restreinte et des horaires souvent atypiques. De plus, la rémunération offerte qui est souvent plus avantage dans les milieux institutionnels, pouvant créer un important roulement de personnel dans les milieux communautaires qui ont de la difficulté à stabiliser leurs actions auprès des pères par la présence d'un intervenant masculin. À ce sujet, Dubeau, Villeneuve et Thibault (2011, p.35) affirment : « Bien que l'on ne puisse que souhaiter une présence en plus grand nombre d'intervenants masculins, il ne faut pour autant y voir la seule solution possible pour rejoindre les pères. Doit-on

essentiellement être un homme pour intervenir auprès des hommes ou des pères? » Ainsi, les positions présentées sont mitigées. En effet, pour certains auteurs, l'approche adoptée primerait sur le sexe de l'intervenant (Dubeau, Houle, Pontbriand et Gauthier, 2010; Dulac, 1997b, 2001b). Il s'avère donc essentiel que le personnel soin informé des spécificités masculines et du rapport que les hommes établissent avec le contexte de la demande d'aide (Brooks, 1998). Bref, concernant mon projet spécifique, j'ai eu la chance d'avoir un co-intervenant masculin avec moi lors des séances, ce qui a contribué à sécuriser les pères présents.

2.2.4.2. Les caractéristiques relatives aux environnements sociaux élargis

La non résistance quant à la pertinence de promouvoir le rôle paternel. Dubeau, Villeneuve et Thibault (2011) mentionnent que certaines résistances existent encore quant à la pertinence de promouvoir et de soutenir l'engagement paternel. En effet, parmi les contacts qu'ils ont établis lors de la stratégie de repérage des modalités de soutien, certains répondants demeurent peu convaincus. Selon les chercheurs, ces propos incitent à un renforcement du travail de promotion et de valorisation du rôle paternel auprès des milieux qui travaillent avec les familles, les pères et les hommes. En ce qui a trait à mon projet spécifique, j'ai toujours senti que les intervenants de la clinique trouvaient pertinent de promouvoir le rôle paternel, et je pense que ma présence pour ce stage les a sensibiliser davantage à l'importance de le faire.

Le soutien reçu de la direction. Dubeau, Villeneuve et Thibault (2011) rapportent que le soutien de la direction est l'une des conditions importante dans la réussite d'une modalité de soutien aux pères. Ainsi, comme ma superviseure était aussi la directrice clinique du centre de pédiatrie sociale *Assistance d'enfants en difficulté (AED)*, j'ai bénéficié tout au long de mon stage de son appui et des membres de l'équipe, ce qui a facilité la coordination des démarches de recrutement des pères.

CONCLUSION

1. Synthèse des analyses présentées et réponse à la question posée

Au Québec, comme dans plusieurs pays occidentaux, la montée du féminisme et le développement de la société de consommation dans la deuxième moitié du 20^e siècle ont ébranlé la représentation du père, ce qui fait qu'aujourd'hui, il n'existe plus une seule vision de l'engagement paternel, mais plutôt des trajectoires de paternités plurielles qui peuvent à un moment ou à un autre se succéder ou se chevaucher (Marois, 2010). C'est ainsi que j'ai cherché à comprendre comment différentes composantes socioculturelles influencent aujourd'hui la vision qu'ont les pères de leur engagement paternel. Cet essai critique avait donc pour objectif de présenter la réflexion entourant la réalisation d'un projet de maîtrise qui tentait de répondre à la question suivante : Est-ce qu'une intervention de groupe réalisée auprès de pères volontaires qui fréquentent le centre de pédiatrie sociale *Assistance d'enfants en difficulté (AED)* et effectuée selon un cadre théorique bio-écologique et une approche d'aide mutuelle permet de modifier leur vision personnelle de l'engagement paternel?

La première partie de cet essai abordait la présentation de ma problématique de l'engagement paternel. J'y ai traité de mon questionnement de départ, du choix et de la description du lieu de stage, et j'y ai présenté ma question en lien avec la pratique d'intervention du milieu de stage. La seconde partie de cet essai comprenait la recension des écrits sur ma problématique en lien avec ma question. J'y ai donc offert une description de ma problématique, des cadres d'analyse utilisés pour la comprendre et des méthodologies d'interventions utilisées pour intervenir dans cette problématique. La dernière partie de cet essai offrait une analyse et une réflexion critique à la lumière des expériences vécues en cours de stage en lien avec la recension des écrits. J'y ai donc présenté la description, la définition et la justification des principaux concepts retenus pour l'analyse, et j'y ai proposé une analyse des convergences, des écarts et des

paradoxes entre les constats tirés de la recension des écrits et le savoir expérientiel acquis au cours du stage.

Bref, à la lumière de mon stage, je n'ai pas été en mesure de répondre à ma question de départ, étant donné que mon groupe a dû être annulé après deux séances, faute de participants. Il pourrait donc être intéressant dans une recherche plus approfondi de chercher à savoir pourquoi la tentative d'implantation d'un groupe de père au centre de pédiatrie sociale *Assistance d'enfants en difficulté (AED)* dont le but était de modifier leur vision personnelle de l'engagement paternel n'a pas fonctionné. Je propose d'ailleurs certaines pistes de réflexion sur la question dans cet essai critique.

2. Perspectives de développement et recommandations

2.1. Priorités

Dubeau, Villeneuve et Thibault (2011) établissent dans leur recension québécoise des modalités de soutien aux pères des priorités d'actions et des recommandations pour l'avenir. La première priorité identifiée par la majorité des répondants lors de l'analyse de contenu concerne avant tout l'adaptation des modalités de soutien existantes auprès des pères et non le développement de nouvelles ressources. Cette priorité doit être analysée à la lumière des répondants de l'étude qui proviennent en majorité de milieux communautaires. Ainsi, un souci doit être accordé à la formation des intervenants qui œuvrent auprès des familles concernant les réalités des pères et les stratégies permettant de mieux les rejoindre (Dubeau, Villeneuve et Thibault, 2011).

Le second constat qui ressort de l'analyse de contenu portant sur les priorités d'actions identifiées concerne l'importance de développer des services permettant de répondre aux situations de détresse et d'urgence dans lesquelles peuvent se retrouver les pères. En effet, de plus

en plus d'intervenants se retrouvent démunis sur le plan de la référence puisque ces services adaptés aux réalités paternelles sont rares et peu connus, sans compter que les hommes, dans leur rapport à l'aide, attendent souvent que la situation soit critique, ce qui nécessite une réponse rapide à leur besoin. De ce fait, parmi les changements sociaux qui entraînent une présence plus soutenue des pères auprès de leur enfant, il faut considérer la proportion élevée de rupture conjugale et les modalités de garde qui en découlent. En ce sens, les données du dernier recensement canadien (2006) indiquaient une augmentation des familles monoparentales où le père est chef de famille. Cependant, il s'agit souvent de familles où les contextes de vulnérabilités qui fragilisent le rôle parental sont importantes et peuvent être associés à des problématiques particulières pour les mères (toxicomanie, problème de santé mentale, etc.).

De ce fait, en accord avec les recommandations énoncées dans le rapport « Les hommes s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins » (Rondeau, 2004), plusieurs répondants mentionnent la nécessité d'investir des efforts supplémentaires pour les pères qui vivent une séparation conjugale ou un divorce (Dubeau, Villeneuve et Thibault, 2011). En effet, les écrits recensés sur ce sujet témoignent d'un impact plus sévère chez les hommes qui pourrait s'expliquer par les raisons suivantes : l'effritement du réseau social dont la conjointe est reconnue comme étant leur principale source de soutien; le choc de la nouvelle puisque les femmes initient cette prise de décision plus fréquemment; les enjeux liés aux modalités de garde des enfants et la moindre utilisation des ressources d'aide plus formelles. Ainsi, lorsque les pères se décident à aller chercher de l'aide, il est déplorable de ne pas pouvoir les orienter vers des services spécialisés qui pourraient les soutenir dans les diverses étapes du processus juridique. Comme les pères sont de plus en plus engagés de façon précoce auprès de leur enfant, on ne peut s'étonner de leur réaction à vouloir maintenir ce lien avec l'enfant suite à une rupture conjugale (Dubeau, Villeneuve et Thibault, 2011).

Cependant, au-delà du contexte d'urgence, plusieurs pères se retrouvent en situation de détresse nécessitant un soutien plus important à moyen et long terme (Dubeau, Villeneuve et Thibault, 2011). Ce suivi peut concerner des besoins aussi diversifiés que le soin des enfants, la préparation des repas, assurer un logement salubre et un minimum de nourriture, apprendre à faire un budget, l'intégration à un travail, un accompagnement pour la recherche de services de garde pour les enfants et autres. Actuellement, peu de milieux offrent cette intensité de soutien. La maison Oxygène en est un exemple concret dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Aussi, une avenue possible peut résider dans l'établissement de partenariats contribuant à optimiser les ressources déjà existantes. Cette avenue est encouragée et teinte certains projets mis de l'avant dans le domaine de la Santé et des Services sociaux, comme les Services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE), les chantiers en négligence et autres. Cette pratique implique toutefois des coûts importants en temps, mais s'avère essentielle (Dubeau, Villeneuve et Thibault, 2011).

Aussi, plusieurs répondants insistent sur la nécessité d'un financement adéquat pour le maintien, le développement ou l'adaptation des pratiques visant à soutenir et valoriser l'engagement paternel (Dubeau, Villeneuve et Thibault, 2011). C'est ainsi que dans un contexte d'innovations sociales, un travail important mais moins visible est fait dans les premières années pour créer une culture favorable au changement. Puis, des actions sont mises en place et adaptés afin de mieux répondre aux besoins. De ce fait, un financement non récurrent met en péril ce processus qui s'échelonne sur plusieurs années. Les efforts se trouvent alors partagés entre la recherche de financement et l'intervention et certains projets pourtant prometteurs peuvent être abandonnés. De plus, dans le domaine de l'évaluation de programmes, il est démontré que pour des interventions complexes, de type communautaire ou réalisées en partenariat, une période de plusieurs années d'implantation est nécessaire pour qu'un arrimage des actions puisse contribuer à des changements tangibles auprès de la clientèle cible. Ainsi, tout en recommandant l'obtention de financement récurrent en fonction d'actions spécifiques, il est nécessaire d'y intégrer des

volets évaluatifs qui couvrent l'ensemble des étapes de développement du projet, soit l'analyse de besoin, d'implantation et d'effets, de manière à porter un regard critique sur les actions posées (Dubeau, Villeneuve et Thibault, 2011).

De plus, le souhait de mieux répondre aux pères en situation d'urgence et d'adapter les modalités de soutien offertes aux pères entraînent dans leur sillon des impacts non seulement sur le financement mais également sur les ressources humaines nécessaire dont la présence en plus grand nombre d'intervenants masculins (Dubeau, Villeneuve et Thibault, 2011). Ainsi, on ne peut que souhaiter que des efforts soient investis afin de valoriser ces professions auprès de la clientèle étudiante masculine. En effet, une responsabilité doit aussi être assumée par les collègues et les universités dans le cadre des programmes de formation en sciences humaines de sorte à bien préparer les futurs intervenants aux réalités des familles d'aujourd'hui et des spécificités d'intervention masculines et paternelles (Dubeau, Villeneuve et Thibault, 2011)

En dernier lieu, dans leur recension québécoise 2009-2010 des modalités de soutien aux pères, Dubeau, Villeneuve et Thibault (2011) mentionnent que les répondants leur ont fait part de la pertinence de maintenir les activités père-enfant qui misent sur l'action et l'opportunité de vivre des moments plaisants entre eux. De ce fait, il s'agit d'une façon de bâtir sur les compétences des pères et sur des moments de plaisir qui font parfois défaut dans les actions au quotidien. Ainsi, la préférence des pères pour les activités familiales ou avec leurs enfants en comparaison à des rencontres de pères tient possiblement au désir d'optimiser le temps dont ils disposent (Dubeau, Villeneuve et Thibault, 2011). J'ai moi-même fait cette observation avec le quatrième participant de mon groupe qui m'a mentionné préférer des activités avec son fils plutôt que des rencontres de discussions avec d'autres pères et qui se joint toujours aux activités familiales offertes par le centre. Dubeau, Villeneuve et Thibault (2011) mentionnent que la présence d'un service de halte garderie est une avenue intéressante qui tient compte de la réalité

croissante des pères séparés et des modalités de garde. Ce type de service était d'ailleurs proposé durant mon groupe, et deux participants l'ont utilisé.

2.2. Propositions pour les instances politiques

Dans leur recension québécoise 2009-2010 des modalités de soutien pour les pères, Dubeau, Villeneuve et Thibault (2011, p.47) proposent les éléments suivants pour nos instances politiques :

« - Que le programme national de Santé publique intègre à compter de 2012 une orientation semblable à celle présente au cours de la période 1997-2002 : « *Que les programmes dans les domaines de la périnatalité et de la petite enfance incluent systématiquement un volet sur la valorisation de l'engagement du rôle des pères et sur l'engagement de ceux-ci* » ;

- Que l'orientation prévue dans la Politique de périnatalité 2008-2018 à l'effet d'« *Adapter les pratiques, les interventions et les services offerts dans le réseau de la santé et de services sociaux de façon à accueillir et à favoriser l'engagement des pères envers leur jeune enfant* » soit priorisée et que le plan d'action à venir reflète cette priorité ;

- Que le Ministère de la Famille et des Aînés reconduise pour plusieurs années son financement du projet de soutien à l'adaptation des pratiques des organismes communautaires Famille afin d'intégrer les réalités paternelles ;

- Que le prochain plan d'action gouvernemental pour l'Égalité entre les femmes et les hommes intègre des mesures pour soutenir et valoriser l'engagement paternel conformément à la politique gouvernementale « *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait qui énonce « qu'il est important de (...) promouvoir l'engagement paternel ainsi que de soutenir les femmes et les hommes dans l'exercice de leurs obligations parentales* » et « *...qu'il faut donner des représentations positives de l'investissement paternel dans la sphère familiale* » ;

- Que le Ministère de la Santé et des services sociaux reçoive les recommandations du rapport de recherche du FQRSC-Actions concertées dont il est partenaire portant sur « *Les effets des services préventifs pour les pères en difficultés et leurs enfants* » pour la mise en oeuvre des mesures de soutien pour les pères vivant des situations de crise;

- Que le Gouvernement du Québec finance ou réalise une étude sur la place des pères dans les politiques sociales ».

2.3. Exemple du projet *Relais-pères*

Les effets bénéfiques de l'engagement paternel sont aujourd'hui documentés et démontrés. Cependant, les pères en contexte de vulnérabilité continuent d'être peu touchés par les programmes et services. C'est ainsi que *Relais-pères* constitue un exemple de projets d'intervention qui vise précisément à rejoindre ce groupe de pères (Turcotte et al., 2009). Il s'est

implanté à partir de septembre 2005 dans quatre quartiers de Montréal grâce à la collaboration de partenaires issus d'organismes communautaires et institutionnels regroupés dans un comité de pilotage. À l'heure actuelle, le projet est toujours en cours dans trois de ces quartiers (Turcotte et al., 2011).

2.3.1. Les caractéristiques du projet

Le projet Relais-pères s'appuie sur le travail de pères visiteurs et d'intervenants du milieu pour 1) rejoindre, dans leur milieu naturel, des pères d'enfants de 0 à 5 ans vivant en contexte de vulnérabilité ; 2) leur offrir une présence et un accompagnement soutenu dans une approche globale qui incite à prendre en compte diverses dimensions de la vie des hommes (son rôle de père, ses liens avec la mère de son enfant, son style de vie ou encore son insertion socioprofessionnelle) ; 3) les accompagner dans les ressources du milieu lorsque le besoin se fait sentir et 4) favoriser leur participation sociale. Le but ultime du projet est de favoriser le mieux être des enfants. L'intervention s'inscrit donc dans une approche familiale qui place l'enfant au centre des préoccupations et adopte une vision axée sur la complémentarité des rôles du père et de la mère (Turcotte et al., 2011).

La mise en œuvre et l'évaluation du projet Relais-pères se situent dans une perspective de recherche action (Ouellet, 2009). Ainsi, le cadre de référence du projet propose quatre paramètres pour guider la pratique, soit une définition multidimensionnelle de l'engagement paternel; un cadre théorique pour tenir compte de la complexité des besoins et des rôles des pères (le modèle écologique); une approche globale de la personne; et une démarche d'action concertée (Turcotte et al., 2009).

2.3.2. Relais-pères : un projet qui évalue ses actions

L'expérimentation de Relais-pères s'accompagne d'une recherche visant à évaluer le processus de mise en œuvre du projet et ses effets sur les pères (Turcotte et al., 2009). Ainsi, une équipe de recherche a documenté et analysé le déroulement et les retombés du projet pendant 31 mois, entre septembre 2005 et mars 2008 (Turcotte et al., 2011). En ce sens, Relais-pères innove car les recensions des interventions touchant les pères soulignent la rareté des projets soumis à une démarche d'évaluation systématique (Bolté et al., 2002; Dubeau, Villeneuve et Thibault, 2011).

De ce fait, l'évaluation de l'expérience vécue à Relais-pères permet de dégager certains repères d'action pour rejoindre les pères vivant en contexte de vulnérabilité, créer un lien de confiance et répondre à leur besoin. Il est important de noter que les résultats proviennent de l'étude de cas de 12 pères sur les 81 qui ont bénéficié des services de Relais-pères au cours de la période de référence. Sans être généralisable, ces situations permettent de comprendre la spécificité du positionnement de l'intervenant (Turcotte et al., 2011). Tout d'abord, concernant les repères d'actions pour rejoindre les pères en contexte de vulnérabilité, sans que l'on puisse établir de liens de causalité, les témoignages des intervenants indiquent que le succès obtenu sur ce plan passe par trois conditions : un processus d'ancrage dans la communauté, un contact direct dans le milieu naturel et la présence d'intervenants masculins engagés et stables (Turcotte et al., 2011).

Ensuite, l'expérience vécue à Relais-pères permet de dégager deux conditions de succès pour favoriser la création et le maintien d'un lien de confiance avec les pères vulnérables, soit d'inscrire l'action dans la proximité géographique, personnelle et relationnelle, et d'adapter l'intervention au besoin immédiat du père (Turcotte et al., 2011).

Finalement, pour tenir compte de la diversité et de la complexité des besoins et des rôles des pères, les intervenants ont adopté une approche globale de la personne qui est prise en compte dans les différentes sphères de sa vie : paternelle, individuelle, coparentale, sociale et

relationnelle, et ce en fonction de la trajectoire et des expériences propres à chacun (Turcotte et al., 2011). Ainsi, en plus du travail de soutien direct à l'engagement paternel qui constitue la pierre angulaire de l'intervention, les problématiques sociales et économiques tiennent une place importante dans les objectifs d'intervention, en ce sens que les objectifs axés sur la relation père-enfant ne peuvent être dissociés des conditions de vie de la famille. Comme Turcotte et ses collaborateurs l'affirment (2011, p.91) :

« Cela a souvent impliqué à Relais-pères de travailler : 1) sur l'amélioration de la situation de logement afin que le père puisse y recevoir son enfant; 2) sur la stabilisation du mode de vie afin qu'il puisse offrir un milieu de vie sain à son enfant; 3) sur une situation d'endettement chronique pour améliorer les conditions de vie de l'enfant; 4) sur la régulation du statut sociojuridique afin que le père puisse offrir un milieu de vie plus stable à son enfant; ou 5) sur le soutien à l'insertion professionnelle de certains pères qui, ne pouvant plus jouer leur rôle de pourvoyeur, en viennent à perdre leurs repères identitaires ».

3. Principaux apprentissages réalisés à partir des réflexions et de la rédaction de l'essai

Bilan des apprentissages. Au cours des vingt dernières années, les études démontrant les effets positifs de l'engagement paternel sur le développement de l'enfant se sont multipliées (Turcotte et al., 2009). Ainsi, ces effets touchent autant le développement cognitif, émotif, social des enfants que leur santé et leur bien-être (Allen et Daly, 2007). Un engagement paternel plus grand entraîne aussi des effets positifs pour le père lui-même de même que pour la mère de ses enfants (OSM, 2007). De ce fait, la reconnaissance des effets de l'engagement paternel sur le développement et le bien-être des enfants incite à intervenir dans une approche promotionnelle et préventive (Turcotte et al., 2009).

À partir des années 1980, chercheurs et intervenants ont fait ressortir le besoin d'offrir un soutien social et institutionnel au rôle paternel (Turcotte et al., 2009). Au Québec, dès le début des années 1990, le groupe de travail sur les jeunes à l'origine du rapport *Un Québec fou de ses*

enfants (Gouvernement du Québec, 1991) a proposé de mettre sur pied un programme de promotion du rôle paternel impliquant les pères, les institutions, le monde du travail et les groupes communautaires. Dans les années qui ont suivi, des activités, des ressources, des services et des programmes visant à valoriser le rôle du père ont commencé à faire leur apparition (Arama, 1996, 1997 ; Bolté et al., 2002 ; Forget et al., 2005). Cependant, les recensions de projets d'intervention montrent que ces derniers rejoignent surtout des pères de familles biparentales de classe moyenne. Ainsi, parmi l'ensemble des projets destinés aux pères, rares sont ceux qui ciblent les milieux défavorisés et les pères vivant en situation d'exclusion. Parmi les exceptions, on peut citer pour la région de Montréal des organismes communautaires tels que CoopÈRE Rosemont, la Fondation de la Visite, le Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP) et le Carrefour familial Hochelaga-Maisonneuve (Maison Oxygène) qui, chacun à sa façon, assument un soutien auprès des pères vivant en contexte de vulnérabilité (Turcotte et al., 2009). De leur côté, les chercheurs associés au GRAVE-ARDEC et à ProsPère ont expérimenté avec leurs partenaires des projets de promotion de l'engagement paternel dans deux communautés vulnérables de la région de Montréal (Ouellet, Turcotte et Desjardins, 2001, 2003 ; Ouellet et Forget, 2003 ; Turcotte, Desjardins et Ouellet, 2001 ; Turcotte et Ouellet, 2009) et ils se sont intéressés aux pères en situation d'exclusion économique par l'entremise des entreprises d'insertion (Devault et al., 2003 ; Devault et al., 2009 ; Ouellet, Milcent et Devault, 2006).

Rencontre bilan avec Diane Dubeau. Après avoir pris la décision d'annuler mon groupe faute de participants, j'ai fixé une rencontre avec Madame Diane Dubeau le jeudi 29 mardi 2012 pour discuter des raisons qui pourraient expliquer l'échec d'implantation de mon groupe. Madame Dubeau est professeure au Département de psychoéducation et de psychologie de l'Université du Québec en Outaouais et chercheure au Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants (GRAVE). De plus, elle assume depuis plus de dix ans la responsabilité

scientifique de Prospère, soit une équipe de chercheurs universitaires et institutionnels dont les travaux et les actions visent à valoriser l'engagement des pères auprès de leur enfant. Elle a aussi été nommée à la présidence du « Regroupement pour la valorisation de la paternité » en août 2009 (CRVE, s.d.). Ainsi, lors de notre rencontre, elle m'a mentionné que deux principaux questionnements émanaient de ses recherches, à savoir comment rejoindre les pères et où les relayer ensuite (Dubeau, 2012)?

De plus, nous avons abordé les difficultés qui sont survenues au cours de mon projet. Tout d'abord, j'ai réalisé que les exigences académiques de la maîtrise ont fait en sorte que j'ai dû me présenter à mon milieu de stage avec un projet sensiblement déjà préparé. En effet, lors du cours de préparation au stage de l'été passé, nous avons dû trouver notre question d'intervention et amorcer une recension de la littérature sur la problématique de notre choix, ce qui s'apparente à une approche dite *top-down*. Cependant, j'ai appris, au fil de mon projet, qu'une approche de type *bottom-up* semble mieux fonctionner avec les pères, car comme ils sont en général plus réticents à demander de l'aide, il s'avère nécessaire de partir de leurs préoccupations à eux pour les accrocher. Cette vision *bottom-up* correspond d'ailleurs à celle prônée par la pédiatrie sociale, ce qui peut peut-être expliquer pourquoi il n'y a jamais eu de groupe de pères offert à l'AED avant. En effet, les pères du centre de pédiatrie sociale *Assistance d'enfants en difficulté* n'avaient jamais verbalisé le besoin d'avoir un groupe pour eux. La deuxième difficulté qui est ressortie de mon projet, et probablement la plus importante, est la méfiance des hommes à l'égard des offres d'aide. Comme ma recension l'a démontré, ils sont en général plus réticents à demander de l'aide, et ce, en partie à cause de la socialisation de genre. Si l'on ajoute à cela le fait que je voulais intervenir avec une clientèle qui se trouve dans une situation de grande vulnérabilité, les chances de réussite de mon projet étaient alors très minces. Une autre difficulté qui est survenue au cours de mon projet est d'ordre technique. Ainsi, je n'ai pu laisser de trace de mes observations dans la base de données du centre, étant donné que les pères n'ont pas de dossier à

la clinique, mais seulement les enfants. J'ai donc du compiler mes observations dans un dossier personnel. La quatrième difficulté qui a été abordée est le peu d'offre de services pour les pères. Ainsi, après l'annulation de mon groupe, il y avait un participant qui était intéressé à poursuivre sa réflexion sur l'engagement paternel. J'ai donc essayé de le référer à un groupe semblable dans le quartier, mais il n'y en avait aucun.

Finalement, Madame Dubeau a partagé avec moi ses recommandations pour les tentatives ultérieures de soutien aux pères, soit d'accompagner les pères dans leurs besoins quotidiens; de former adéquatement des intervenants et les étudiants aux particularités d'intervention avec les hommes; de favoriser une culture de la paternité dans les établissements; d'inclure les pères dans les discussions les concernant; et de procéder à l'évaluation des acteurs principaux (Dubeau, 2012).

Rencontre bilan avec Jean-Paul Désilets. Par la suite, le lundi 2 avril 2012, j'ai fixé une rencontre avec Jean-Paul Désilets, animateur responsable du groupe *Orpères* de la Maison de la famille de Saint-Michel pour discuter des raisons qui pourraient expliquer l'échec d'implantation de mon groupe. Tout d'abord, concernant les hypothèses justifiant le non retour des participants au groupe, il pense qu'ils ont été confrontés, et comme ils ne sont pas habitués de nommer les choses, ça a été moins confrontant pour eux de ne pas revenir (Désilets, 2012).

De plus, il m'a expliqué en quoi constitue le groupe *Orpères*. Ainsi, le groupe a débuté il y a sept ans. Environ mille affiches ont d'abord été distribuées dans plusieurs organismes du quartier Saint-Michel. Il y a donc eu un travail de conscientisation et de démarchage pour tenter de favoriser une prise de conscience. De ce fait, lors du début du groupe, il y avait deux pères de présents. Après sept ans, il y a environ dix pères qui participent au groupe régulièrement. Le groupe propose deux rencontres par mois de 18h à 20h. L'une des rencontres est thématique à la suite de la suggestion des pères et l'autre est libre. De plus, il y a un soutien d'offert après et entre

les rencontres. Un repas est servi durant les séances et un service de garde est à la disposition des pères. Monsieur Désilets décrit le participant qui est en situation de vulnérabilité la plus grande comme un père monoparental prestataire de l'aide sociale, et celui en situation de vulnérabilité la moins grande comme un travailleur ayant un revenu avoisinant les 40 000\$ par année (Désilets, 2012).

Concernant les facteurs facilitant le recrutement des pères, Monsieur Désilets pense qu'il est préférable qu'un intervenant masculin fasse les appels pour le recrutement. Par rapport aux obstacles à la mise en place d'un groupe de pères, il mentionne le manque de reconnaissance sociétale du rôle de père, par exemple à l'école et lors d'une séparation. Il aborde aussi le manque d'adaptation des interventions destinées spécifiquement aux pères qui sont souvent basées sur des modèles éprouvés avec des clientèles féminines (Désilets, 2012).

Ainsi, il suggère au moment de l'intervention d'identifier le contexte de la demande avec les pères, d'aller au-delà des gestes, de nommer les sentiments, de trouver des solutions, d'axer sur les compétences et de répondre aux besoins que les pères mentionnent, et non ceux que nous anticipons comme intervenants. De plus, de sorte à faciliter la présence et le maintien des pères au groupe, il suggère d'impliquer ces derniers dans le processus décisionnel de ce qui va être abordé au cours des séances et de faire comprendre et approuver le caractère confidentiel des rencontres (Désilets, 2012).

Finalement, concernant les pistes de solutions si jamais mon projet était à refaire, il suggère de donner des dépliants aux enfants pour qu'ils les donnent ensuite à la maison; de faire appeler l'intervenant pivot à la famille pour voir s'ils ont reçu le dépliant et leur demander leur accord pour la référence à la stagiaire; et finalement de faire appeler la stagiaire et nommer que l'on trouve important que le père soit présent pour qu'il puisse apporter sa contribution au groupe (Désilets, 2012).

SOURCES DOCUMENTAIRES

- Albert, R. (1973). *Aimer, comprendre, éduquer son enfant*, Sillery, Editions du Nouveau Monde, 199 pages.
- Allen S. & K. Daly. (2007). *The Effects of Father Involvement : An Updated Research Summary of the Evidence*, Father Involvement Initiative Ontario Network.
- Allen, S., Devault, A., Forget, G., Bader, E. & Jarvis, D. (2005). Les services destinés aux pères, une description et un regard sur l'évolution des pratiques canadiennes. *Enfances, familles, générations*, [en ligne]
[http : //www.uqtr.ca/efg](http://www.uqtr.ca/efg).
- Amato, P. R. (1998). More Than Money ? Men's contributions to Their Children's Lives dans Booth, A. & Crouter, A. C. (eds). *Men in Families. When Do They Get Involved ? What Difference Does It Make ?* pp. 241-278. Hillsdale, NJ: Erlbaum.
- Amato, P. R. & Gilbreth, J. G. (1999). Nonresident fathers and children's well-being. *Journal of Marriage and the Family*, 61, p. 557-573.
- Ambert, A. M. (2002). *Divorce : faits, causes et conséquences*. Tendances contemporaines de la famille. Ottawa, Institut Vanier de la famille, 31 p.
- Arama, D. (1997). Promotion du rôle des pères : inventaire des ressources et projets d'intervention spécifiques à la paternité au Québec. Présenté à la Direction de la Promotion de la Santé et du Bien-être. MSSS. Montréal : Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale. UQÀM.
- Arama, D. & Bouchard, C. (1996). Recension des projets d'intervention ayant trait à la paternité dans la grande région de Montréal. In Les cahiers d'analyse du GRAVE, vol.3. Montréal : Université du Québec à Montréal, groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants.
- Assogba, Y. (2000). *Insertion des jeunes, organisation communautaire et société. L'expérience fondatrice des Carrefours jeunesse-emploi au Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 151 p.
- Baker, M. (1997). Entre le pain et les soins. Les pères et la loi canadienne sur le divorce , *Lien Social et Politiques*, 37, 77, p. 63-74.
- Bala, N. (1999). A Report from Canada's "Gender War Zone": Reforming the child related provisions of the divorce act, *Canadian Journal of Family Law*, 16, 2, p. 163-227.
- Barclay, L., Donovan, J. & Genovese, A. (1996). Men's experience during their partner's first pregnancy : a grounded theory analysis. *Australian Journal of Advanced Nursing*. 13 (3) 11-24.

- Bem, S. (1976). «Probing the Promise of Androgyny», dans Kaplan, Alexandra et Bean, Joan. *Beyond sex-role stereotypes : readings toward a psychology of androgyny*, Boston, Little Brown, 392 pages.
- Bertoia, C.E. (1998). An interpretative analysis of the mediation rhetoric of fathers' rights: Privatization versus personalization, *Mediation Quarterly*, 16, 1, p. 15-32.
- Bolté, C., Devault, A., St-Denis, M. & Gaudet, J. (2001). Un répertoire des pratiques exemplaires. In *Présences de pères : Actes du premier symposium national sur la place et le rôle du père*, p.42-46. Montréal : Direction de la santé publique de Montréal-Centre.
- Bolté, C., Devault, A., St-Denis, M. & Gaudet, J. (2002). *Sur le terrain des pères. Projets de soutien et de valorisation du rôle paternel*. Montréal. : GRAVE/ ARDEC, UQAM.
- Bouchard, G. & Lee, C. (2000). The marital context for father involvement with their preschool children: The role of partner support, *Journal of Prevention & Intervention in the Community*, 20, 1-2, p. 37-53.
- Bronfenbrenner, U. (1974). Developmental research, Public Policy, and the Ecology of Childhood. *Child Development*. 45 (1).
- Bronfenbrenner, U. (1979). *Is early intervention effective?* Dans M. Guttentag & E. Struening (Éds.), *Handbook of evaluation research*, Vol. 11. Beverly Hills CA, Sage.
- Bronfenbrenner, U. (1979b). *The Ecology of Human Development. Experiment by Nature and Design*. Boston : Harvard University Press.
- Bronfenbrenner, U. (1986), « Ecology of the family as a context for human development : research perspectives », *Developmental Psychology*, 22, 6, p. 733-742.
- Bronfenbrenner, U. (1994). Ecological models of Human Development. In Hussen, T. & T.N. Postlethwarte (Eds.). *The International Encyclopedia of Education*. (2nd ed., Vol. 3 pp. 1643-1647). New-York: Elsevier Science.
- Bronfenbrenner U. (1996). *Le modèle « Processus Personne Contexte Temps » dans la recherche en psychologie du développement : principes, applications et implications*, in *Le modèle écologique du développement de l'enfant* (sous la dir. de Tessier R. et Tarabulsky G. M.), Presses de l'Université du Québec :9-59.
- Bronfenbrenner, U. & Morris, P. (1998). The ecology of developmental processes. Dans W. Damon & R. M. Lerner (Éds.), *Handbook of Child Psychology*, Vol. 1. New York, John Wiley & Sons, 348 p.
- Bronfenbrenner, U. (2005). *Making human beings human. Bioecological perspectives of human development*. Thousand Oaks, Cal : Sage.
- Brooks, G.R. (1998). *A new psychotherapy for traditional men*. San Francisco, CA, Jossey-Bass.

- Brown, L., Callahan, M., Strega, S., Walmsley, C. & Dominelli, L. (2009). Manufacturing ghost fathers: the paradox of father presence and absence in child welfare, *Child and Family Social Work*, 14, 25-34.
- Cabrera, N.J., Tamis-LeMonda, C.S., Bradley, R.H., Hofferth, S. & Lamb, M.E. (2000). Fatherhood in the Twenty-First Century. *Child Development*. 71 (1) 127-136.
- Carbonneau, R., Tremblay, R., Vitaro, F., Dobkin, P. Saucier, J. F. & Pihl, R. (1998). Paternal alcoholism, paternal absence and the development of problem behaviors in boys from age six to twelve years, *Journal of Studies on Alcohol*, 59, 4, p. 387-398.
- Castelain-Meunier, C. (2002). The Place of Fatherhood and the Parental Role : Tension, Ambivalence and Contradictions. *Current Sociology*. 50 (2) 185-201.
- Chabot, M. (1987). « Les pères des pays d'en haut », pp. 25-34, dans Collectif Coeur-Atout, *Un amour de père*, Montréal, Éditions St-Martin, 238 pages.
- Chaire de recherche du Canada sur la violence faite aux enfants (CRVE). (s.d.). Diane Dubeau. Collaborateurs. Notre équipe, [en ligne]
http://repad.org/crve/index_02-Membres-CRVE/index_02-Membres-03-Dubeau.html
- Chénier, N., Cyr, M. & McDuff, P. (1999). Impact psychologique de l'horaire de travail et de la participation aux tâches familiales chez des couples à double carrière, *Revue Canadienne des Sciences du comportement*, 31, 2, p. 119-129.
- Cliche, M.A. (1997). Puissance paternelle et intérêt de l'enfant: la garde des enfants lors des séparations de corps dans le district judiciaire de Montréal, 1795-1930 : Politiques du père, *Lien Social et Politiques*, 37, p. 53-62.
- Clio, le collectif. Dumont, M. (1992). L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles, Montréal, Agence de distribution populaire, 521 p.
- Cloutier, R. & Jacques, C. (1997). Evolution of residential custody arrangements in separated families: A longitudinal study, *Journal of Divorce & Remarriage*, 28, 1-2, p. 17-33.
- Coley, R.L. (2001). « (In)visible Men. Emerging Research on Low-Income, Unmarried, and Minority Fathers », *American Psychologist*, vol. 56, 743-753.
- Conseil canadien de développement social. (1996). *La pauvreté des enfants : Quelles en sont les conséquences*, Centre de statistiques internationales, Ottawa, Gouvernement du Canada.
- Coops, R.H. & Landsverk J. (1988). Parenting Styles and Substance Use During Childhood and Adolescence. *Journal of marriage and Family*. 50, 473-482.
- Coppens, Y. & Picq, P. (2001). *Aux origines de l'humanité*. Paris. Fayard.
- Corneau, G. (1989). *Père manquant, fils manqué. Que sont les hommes devenus*, Montréal, Éditions de l'homme, 187 pages.

- Corneau, G. (1996). *L'amour en guerre*, coop. Éditions de l'homme, Montréal, 253 pages.
- Czernis, L. & Clark-Jones, M. (1998). *Imagining the Self in Lifestyle Magazines: A Sociological Explanation of Visual Documents*, Annual Meetings of the Canadian Society of Sociology and Anthropology, Ottawa.
- Daly, K. & Dienhart, A. (1998). Negotiating parental involvement: Finding time for children. Dans D. Vannoy et P. J. Dubeck (Eds.), *Challenges for work and family in the twentyfirst century* (pp. 111-122), New York, Aldine de Gruyter.
- Damant, D., Poirier, M-A & Moreau, J. (2001). Ça prend tout un village pour élever un enfant. Une approche écologique visant le développement des enfants, dans H. Dorvil & R. Mayer (éd.). *Problèmes sociaux. Études de cas et interventions sociales. Tome II*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 319-336.
- Désilets, J.-P. (2012). Communication personnelle. Lundi 2 avril 2012.
- Deslauriers, J.-M. (2002). L'évolution du rôle du père au Québec, *Intervention*, no. 116, pp. 145-157.
- Deslauriers, J.-M. (2008). Paternités exclus et travail social, *Les politiques sociales, 1 et 2*, 83-98.
- Deslauriers, J.P. & Mayer, R. (2000). L'observation directe. Dans R. Mayer, F. Ouellet, M.C. Saint-Jacques, D. Turcotte et coll. (éd.) *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Montréal : Gaëtan Morin éditeur.
- Desmarais, D. (2000). *Détresse psychologique et insertion sociale des jeunes adultes. Un portrait complexe, une responsabilité collective*, Québec, Les Publications du Québec, 192 p.
- Desrosiers, H., Juby, H., & Le Bourdais, C. (1997). La diversification des trajectoires parentales des hommes : conséquences pour la "politique du père" : Politiques du père./The diversification of paternal life courses and its consequences for social policy development: Fatherhood and policies. *Lien social et politiques, RIAC*, no 37, 19-31, 183-184.
- Devault, A. & Gaudet, J. (2003). Le soutien aux pères de familles biparentales : l'omniprésence de « docteur maman ». *Service social*. 50, 1-25.
- Devault, A., Lacharité, C., Ouellet, F. & Forget, G. (2003). Les pères en situation d'exclusion économique et sociale : les rejoindre, les soutenir adéquatement, *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, no 1, 45-58.
- Devault, A., Forget, G., Ouellet, F. & Milcent., M.-P. (2009). Métiers de pères : un projet de soutien à l'engagement paternel en entreprise d'insertion, dans *La paternité au XXIe siècle* D. Dubeau, A. Devault et G. Forget, Québec, Presses de l'Université Laval. 463 p.
- Doherty, W.J., Kouneski, E.F. & Erikson, M.F. (1998). Responsible Fathering : An Overview and Conceptual Framework. *Journal of Marriage and Family*. 60, 277-292.

- Dorais, M. (1988). *L'homme désespéré*, Montréal, Éditions VLB, 143 pages.
- Dragon, J.F., Lacharité, C. & Déziel, N. (2006). *La promotion de l'engagement paternel : défi et enjeux dans l'implantation du programme communautaire*. « Papa pour la vie ! ». Trois-Rivières : Maison des familles Chemin du Roi.
- Dubeau, D. (2002). *État de la recherche portant sur les pères au Canada/Research on fatherhood in Canada*. Rapport subventionné par le Réseau ontarien de l'initiative pour l'engagement paternel, 42 p.
- Dubeau, D. (2011). Un père engagé, c'est quoi? Dossier Être père à ma façon, *Bien grandir, Le Magazine des jeunes familles*, Volume 6, Numéro 8, p.13-14.
- Dubeau, D., Clément, M.-E. & Chamberland, C. (2005). Le père, une roue du carrosse familial à ne pas oublier ! État des recherches québécoises et canadiennes sur la paternité, *Enfances, Familles, Générations*, Numéro 3, Paternité : bilan et perspective , Sous la direction de Carl Lacharité et Anne Quéniart, Direction : Alain Roy (directeur) et Hélène Belleau (directeur), Éditeur : Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec (CDRFQ).
- Dubeau, D., Houle, D., Pontbriand, M. & Gauthier, J.-F. (2010). *Théraktion – Défi Hors piste, une approche novatrice pour rejoindre les hommes*. Rapport déposé au ministère de la Santé et des services sociaux, Québec.
- Dubeau, D. & Moss, E. (1998). La théorie d'attachement résiste-t-elle au charme des pères, *Enfance*, 3, p. 82-102.
- Dubeau, D. Villeneuve, R. & Thibault, S. (2011). Être présent sur la route des pères engagés, Recension québécoise 2009-2010 des modalités de soutien pour les pères. Rapport, Montréal : Le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (RVP).
- Dubeau, D. (2012). Communication personnelle. Jeudi 29 mars 2012.
- Dufour, S. (2001). *La santé mentale des enfants de milieux défavorisés. Conception, pratiques et profils de pères*, Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, 156 pages.
- Dufresne, M. (1998). Masculinisme et criminalité sexiste, *Recherches Féministes*, 11, 2, p. 125-137.
- Dulac, G. (1993). *La paternité : les transformations récentes*, Conseil de la famille, Gouvernement du Québec, 93 pages.
- Dulac, G. (1994). *Penser le masculin; essai sur la trajectoire des militants de la condition masculine et paternelle*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 153 pages.
- Dulac, G. (1997). La configuration du champ de la paternité : politiques, acteurs et enjeux , *Lien Social et Politique*, 37, p. 133-143.

- Dulac, G. (1997). *Les demandes d'aide des hommes*. Montréal : Centre d'études appliquées sur la famille, École de service social, Université McGill.
- Dulac, G. (1997b). Promotion du rôle des pères : revue de littérature et analyse d'impacts prévisibles. Montréal : Université Mc Gill, Centre d'études appliquées sur la famille.
- Dulac, G. (1998). L'intervention auprès des pères : des défis pour les intervenants, des gains pour les hommes. *Prisme*. 8 (2) 190-206.
- Dulac, G. (2001). *Aider les hommes... aussi*, Montréal : VLB Éditeur.
- Dulac, G. (2001b). Les stéréotypes sociaux sur les rôles et l'implication des pères dans les services à la famille, *Défi jeunesse*, mars, 7(2), 26-32.
- Dumont, C. & Paquette, D. (2008). L'attachement père-enfant et l'engagement paternel : deux concepts centraux pour mieux prédire le développement de l'enfant, *Revue de psychoéducation* Volume 37, numéro 1, 27-46.
- Dyke, N. & Saucier, J.-F. (2000). Cultures et paternités : impact de l'immigration. Montréal : Éditions Saint-Martin.
- Eggebeen, D. J. & Knoster, C. (2001). Does Fatherhood Matter for Men? *Journal of Marriage and Family*. 63, 381-393.
- Ely, R., Gleason, J.B., Narasimhan, B. & McCabe, A. (1995). Family talk about talk : Mothers lead the way, *Discourse Processes*, 19, 201-218.
- Este, D. (2001). Perceptions et expériences des hommes immigrants à titre de pères au Canada. Conférence présentée au 1er symposium national sur la place et le rôle du père « Présence de Pères », Montréal, novembre.
- Fagot, B.I., Kronsberg, S. & MacGregor, D. (1985). Adult responses to young children in risky situations, *Merrill-Palmer Quarterly*, 31, 4, 385-395.
- Featherstone, B. (2003). Taking Fathers Seriously. *British Journal of Social Work*. 33, 239-254.
- Field, T. (1978). Interaction behaviors of primary versus secondary caretaking fathers, *Developmental Psychology*, 14, 183-184.
- Flouri, E., Buchanan, A. & Bream, V. (2002). Adolescent's Perceptions of their Father's Involvement: Significance to School Attitudes. *Psychology in the School*. 39 (5) 575-582.
- Fondation du Dr Julien. (2011). Brochure de la Fondation du Dr Julien. *Équipons nos enfants pour la vie*.
- Fondation du Dr Julien. (2011b). Le centre Assistance d'enfants en difficulté. Le modèle de pédiatrie sociale en communauté. La pédiatrie sociale, [en ligne]
<http://www.fondationdrjulien.org/la-pédiatrie-sociale-en-communauté/le-modèle-de-pédiatrie-sociale/aed.aspx>

- Forget, G. (1996). L'engagement paternel, un élément déterminant d'une nouvelle alliance entre les hommes et les femmes. Dans Conseil de la famille (éd.). *Recueil de réflexions sur la stabilité des couples-parents*. Québec : Conseil de la Famille. Gouvernement du Québec.
- Forget, G. (1997) L'engagement paternel : le point de vue de pères et de mères de Pointe-Calumet. Montréal : Direction de la santé publique de Montréal-Centre.
- Forget, G. (1999). La valorisation du rôle et de la place du père : un point d'ancrage de la santé et du bien-être des tout-petits, *Canadian Journal of Research in Early Childhood Education*, 7, 4, p. 393-404.
- Forget, G. et al. (2001), *Présences de pères. Actes du premier Symposium national sur la place et le rôle du père*, Montréal, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, 99 p.
- Forget, G., Devault, A., Allen, S., Bader, E. & Jarvis, D. (2005). Les services aux pères : une description et un regard sur les pratiques canadiennes, *Enfances, Familles, Générations*, vol. 3.
- Forget, G., Devault, A. & Bizot, D. (2009). Des pratiques exemplaires pour soutenir l'engagement paternel. Dans D. Dubeau, A. Devault et G. Forget (Eds.), *La paternité au XXIème siècle* (p.221-236), Québec, Presses de l'Université Laval.
- Fox, B. & Worts, D. (1999). Revisiting the critique of medicalized childbirth: A contribution to the sociology of birth, *Gender & Society*, 13, 3, p. 326-346.
- Freud, S. (1909). Analysis of a phobia in a five-years-old boy, dans *The sexual enlightenment of children*, New York, Éditions Collier.
- Gaudet, J. & Devault, A. (2001). Comment intervenir auprès des pères? : Le point de vue des intervenants psychosociaux. Comment intervenir auprès des pères. *Intervention*. N°114.
- Girolamerro, L. & Tannock, R. (1994). Correlates of directiveness in the interactions of fathers and mothers of children with developmental delays, *Journal of Speech & Hearing Research*, 37, 5, p. 1178-1191.
- Gouvernement du Québec. 1991. *Un Québec fou de ses enfants*, Rapport du Groupe de travail sur les jeunes.
- Gross, A.E. & McMullen, P.A. (1983). Models of Help-Seeking Process, dans *Seeking*, new-York, Academic Press, vol. 2, p.45-70.
- Hacker, Helen M. (1957). The New Burdens of Masculinity, *Marriage and Family Living*, no. 19, pp. 227-233.
- Hakim-Larson, J., Dunham, K., Vellet, S., Murdaca, L. & Levenbach, J. (1999). Parental Affect and Coping, *Revue Canadienne des Sciences du Comportement*, 31, 1, p. 5-18.

- Hale, N.C. (1979). *Birth of a Family ; The New Role of Father in Childbirth*, Garde City, New York, Anchor Books, 195 pages.
- Halpern, R. (1993). Poverty and Infant Development , dans ZEANA, C.H., *Handbook of Infant Mental Health*, New York, Guilford Press, 501 p.
- Hawkins, A.J. & Dollahite, D.C. (Ed.). (1997). *Generative Fathering. Beyond Deficit Perspectives. Vol. 3 Current Issues in the Family*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Hawkins, A.J. & Dollahite, D.C. (1998). A conceptual ethic of generative fathering. *The Journal of Men's Studies*, 7 (1) 109-132.
- Hawkins, A.J. & Palkovitz, R. (1999). Beyond Ticks and Clicks: The Need for More Diverse and Broader Conceptualizations and Measures of Fathers Involvement. *Journal of Men's Studies*. 8 (1), 11-32.
- Heap, K. (1987). *Pratique du travail social avec les groupes*, E.S.F.
- Institut Vanier de la Famille. (2004). *Profil des familles canadiennes III*. Ottawa, Institut Vanier de la famille. 167p.
- Juby, H. & Le Bourdais, C. (1998). The Changing Context of Fatherhood in Canada: A Life Course Analysis, *Population Studies*, 52, 2, p. 163-175.
- Kromelow, S., Harding, C. & Touris, M. (1990). The role of the father in the development of stranger sociability during the second year, *American Journal of Orthopsychiatry*, 60, 521-530.
- Le Camus, J. (2000). *Le vrai rôle du père*. Paris, Odile Jacob.
- Laberge, D. (1985). L'invention de l'enfance : modalités institutionnels et support idéologique, *Criminologie*, vol. 13, no. 1, pp. 73-95.
- Labrell, F. (1992). *Contributions paternelles au développement cognitif de l'enfant dans la deuxième année*, thèse de doctorat nouveau régime, Paris V.
- Labrell, F. (1996). Paternal play with toddlers : Recreation and creation, *European Journal of Psychology of Education*, 11, 1, 43-54.
- Lachance, A. (1984). *Crimes et criminels en Nouvelle-France*, Montréal, Éditions Boréal Express, 184 pages.
- Lacharité, C. (2001). Comprendre les pères de milieux défavorisés, dans *Présences de pères*, Actes du premier Symposium national sur la place et le rôle du père, Montréal, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, 98 p.
- Lacharité, C. (2004). La paternité : enjeux sociaux pour les psychologues. *Psychologie Québec*. 21 (2) 28-31.

- Lacharité, C. & Lachance, D. (1998). Perception de la participation du père à la vie familiale dans les familles manifestant des difficultés psychosociales : une étude exploratoire, dans L. S. Ethier et J. Alary (Éds), *Comprendre la famille - Actes du 4^{ème} symposium québécois de recherche sur la famille* (pp. 134-148), Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Langlois, S. (2002). Aspects démographiques : les grandes tendances, dans R. CÔTÉ et M. VENNE, *L'annuaire du Québec 2003* (p. 95-152), Éditions Fides.
- Lamb, M. (1976). Fathers and child development: An integrative overview. In M.E. Lamb (Ed.), *The role of the father in child development*. New York: John Wiley and Sons.
- Lamb, M. (1997). L'influence du père sur le développement de l'enfant, *Enfance*, 3, 337-349.
- Lamb, M. (2000). The History of Research on Father Involvement : An Overview, *Marriage and Family Review*, vol. 29, no. 2/3, pp. 23-42.
- Lamb, M. (2004). *The Role of Father in Child Development*. Fourth Edition. Hoboken, NJ: John Wiley & Sons.
- Lamb, M., Pleck, J. H., Charnov, E. L. & Levine, J. A. (1985). Paternal behavior in Humans. *American zoologist*. 25, 883-894.
- Lamb, M. & TamisLeMonda, S. (2004). The Role of The Father: An Introduction. Dans Lamb, M. E. (ed.). *The Role of Father in Child Development* (pp1-31). Fourth Edition. New Jersey. John Wiley and Sons.
- Lamonde, Y. & Corbo, C. (1999), *Le rouge et le bleu. Une anthologie de la pensée politique au Québec de la Conquête à la Révolution tranquille*, Montréal : PUM.
- Larose, D. (2001). Les représentations sociales de la paternité chez les intervenantes psychosociales et l'implication des pères dans les services sociaux destinés à la famille. Dans G. Rondeau & S. Hernand (éd.). *Actes du Colloque « Hommes, interventions et changement »*. ACFAS, 69e congrès. Montréal : CRIVIFF (cahier no 13).
- Lazure, J. (1971). *La jeunesse du Québec en révolution*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 141 pages.
- Le Camus J., Labrell F. et Zaouche-Gaudron C. (dir.), 1997, *Le rôle du père dans le développement du jeune enfant*, Nathan.
- Lefebvre, H. & Levert, M.J. (2005), « Traumatisme craniocérébral, de la souffrance à la résilience », *Frontières*, 17, 2, p. 77-85.
- Lefebvre, P. & Merrigan, P. (1998). Comportements d'utilisation du temps des pères et des mères au Canada : une analyse économique sur les microdonnées du budget-temps de 1986 et de 1992. Dans L. S. Ethier et J. Alary (Eds), *Comprendre la famille - Actes du 4^{ème} symposium québécois de recherche sur la famille* (pp. 149-183). Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Levine, J.A., Murphy, D.T. et Wilson, S. (1993). *Getting men involved, strategies for early childhood programs*, New York, Early Childhood Division.
- Lewin, K. (2000). Sciences Humaines, Hors Série, n°28.
- Lieberman, M., Doyle, A. B., & Markiewicz, D. (1999). Developmental patterns in security of attachment to mother and father in late childhood and early adolescence, *Child Development*, 70, 1, p. 202-213.
- MacDonald, K. & Parke, R.D. (1986). Parent-child physical play : The effects of sex and age of children and parents, *Sex Roles*, 15, 367-378.
- Malo, J. & Tremblay, R. (1997). The impact of parental alcoholism and maternal social position on boys' school adjustment, pubertal maturation and sexual behavior: A test of two competing hypotheses, *Journal of Child Psychology & Psychiatry & Allied Disciplines*, 38, 2, p. 187-197.
- Manson, C. (2008). Travail social avec des groupes, Association Nationale des Travailleurs Sociaux pour le développement du Travail Social avec les Groupes, France, ANTSG, [en ligne]
http://www.antsg.fr/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=42&Itemid=63&05c0d7abf084d1b9cf269ccb7a353291=e71cad3eb63fc04764c363a0304bff44
- Marcos, H. (1995). Mother-child and father-child communication in the second year :A functional approach, *Early Development and Parenting*, 4, 2, 49-61.
- Marois, J.D. (2010). Recherche exploratoire sur la participation de pères à deux groupes promouvant l'engagement paternel, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval, Pour l'obtention du grade de Maître en service social (M.Serv.Soc.). École de service social, faculté des sciences sociales, Université Laval, Québec.
- Marsiglio, W. (1995). Fatherhood Scholarship. An Overview and Agenda for the Future dans *Fatherhood, Contemporary Theory, Research, and social Policy*. (pp.1- 23). Thousand Oaks: Sage.
- Marsiglio, W. (1998). *Procreative Man*. New York: New York University Press.
- Marsiglio, W., Amato, P., Day, R. D., & Lamb, M.E. (2000). Scholarship on Fatherhood in the 1990s and Beyond, *Journal of Marriage and the Family*, vol. 62, no. 4, pp. 1173-1191.
- Marsiglio, W., Day, R. D., & Lamb, M. E. (2000). Exploring Fatherhood Diversity : Implications for Conceptualizing Father Involvement. *Journal of Marriage and Family Review*. 29 (4) 269-293.
- Marsiglio, W, & Pleck, J.H. (2005). Fatherhood and masculinities. In R.W. Connell, J. Hearn, & M. Kimmel (Eds.), *The handbook of studies on men and masculinities* (pp. 249-269). Thousand Oaks CA: Sage.

- Massa, H. (2001). *Le Travail Social avec des Groupes*, Dunod, P.161.
- McLoyd, V.C. & Wilson, L. (1991). The Strain of Living Poor : Parenting, Social Support, and Child Mental Health, dans HUSTON, A.C., *Children in Poverty : Child Development and Public Policy*, Cambridge, Angleterre, Cambridge University Press, 331 p.
- Mendel, Gérard. (1968). *La révolte contre le père*, Paris, Éditions Payot, 402 pages.
- Middleman, R.R. & Goldberg, G. (1987). Social work practice with groups, dans *Encyclopedia of Social Work*, 18e edition. New York: National Association of Social Workers, p.714-729.
- Milliken, J. (2001). Disenfranchised mothers: Caring for an adult child with schizophrenia, *Health Care for Women International*, 22, 1-2, p. 149-166.
- Moisan, M. (1997). Les hommes et l'utilisation du congé parental au Québec : faits saillants d'une recherche : Politiques du père, *Lien Social et Politiques*, 37, p. 111-119,
- Mullan Haris, K., Furstenber, F. F. & Marmer, J. (1998). Paternal involvement with adolescents in intact families: The Influence of Fathers Over the Life Course. *Demography*. 35 (2) 201-218.
- Naus, P. & Theis, J. (1994). The relationship between fatherly affirmation and a man's self-esteem and fear of intimacy: A preliminary examination in two cultural contexts, Canada and the Netherlands, *The Canadian Journal of Human Sexuality*, 3, 4, p. 333-338.
- Naus, P. & Theis, J. (1995). The significance of fatherly affirmation for a man's psychological well-being: A comparison of Canadian and Dutch university students, *The Canadian Journal of Human Sexuality*, 4, 4, p. 237-245.
- Neilson, L. (1997). Spousal Abuse, Children and the Courts: The Case for Social rather than Legal Change, *Revue Canadienne de Droit et Société*, 12, 1, p. 101-145.
- Onyskiw, J., Harrison, M. & Magill-Evans, J. (1997). Past childhood experiences and current parent-infant interactions, *Western Journal of Nursing Research*, 19, 4, p. 501-518.
- Organisation Mondiale de la Santé, Santé et Bien-être social Canada et Association canadienne de la Santé publique. (1986). Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé, *Revue canadienne de santé publique*, 27, 1986, pp. 425-430.
- Organisation mondiale de la Santé (OMS) – Europe. (2007). *Fatherhood and health outcomes in Europe*, WHO Regional Office for Europe.
- Ouellet, F. (2009). Ma pratique de recherche-action, de la promotion de la santé à l'engagement paternel, dans D. Dubeau, A. Devault et G. Forget (éd.). *la paternité au XXI^e siècle : 237-275*. Québec : presses de l'Université Laval.
- Ouellet, F. & Forget, G. (2002). *Pères en mouvement, Pratiques en changement. Une formation d'intervenants pour favoriser l'implication des pères dans la vie de leurs enfants*.

Montréal : Institut national de santé publique. Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal- Centre, Direction de la santé publique, GRAVE.

Ouellet, F. & Forget, G. (2003). Pères en mouvement / Pratique en changement : une formation pour favoriser le transfert des connaissances. *Reflets*. 9 (2) 222-240.

Ouellet, F. & Goulet, C. (1998). *Pôpa : Analyse d'entrevues de pères vivant dans des situations d'extrême pauvreté*, Direction de la santé publique de Montréal-Centre (inédit).

Ouellet, F., Milcent, M.-P. & Devault, A. (2006). Jeunes pères vulnérables : trajectoires de vie et paternité, *Nouvelles Pratiques sociales*, vol. 18, no 2, 156-171.

Ouellet, F. & Turcotte, G. (1994). Projet Prospère.

Ouellet, F., Turcotte, G., & Desjardins, N. (2000). Définition de l'engagement paternel, Vision. ProsPère, [en ligne]
<http://www.graveardec.uqam.ca/prospere/pages/vision.htm>

Ouellet, F., G. Turcotte et N. Desjardins. (2001). *À Rosemont, ça CooPère : analyse d'implantation d'un projet d'action intersectorielle sur la paternité*, Montréal, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal Centre et Direction de la santé publique de Montréal-Centre.

Ouellet, F., G. Turcotte et N. Desjardins. (2003). Engagement paternel et mobilisation communautaire : Études de cas de deux initiatives communautaires, *Cahiers de recherche sociologique*, no 39, 237-258.

Palm, G., & Palkovitz, R. (1988). The challenge of working with new fathers : Implications for support providers. In R. Palkovitz & M. sussman (Eds.), *Transitions to parenthood* (pp. 357- 376). New York : Haworth.

Papa pour la vie! (2009). Site Internet, [en ligne]
<http://papapourlavie.queb.ca/quinoussommes.htm>

Paquette, G. (1999). *La récente remise en question des hommes quant à la paternité : questionnement élaboré à la lumière des revendications du mouvement des femmes et des nouvelles pratiques des rapports de sexe*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, 180 pages.

Paquette, D. (2004). La relation père-enfant et l'ouverture au monde , *Enfance*, 2, Vol. 56, 205-225.

Paquette, D. (2008). L'enfant a tout autant besoin de son père que de sa mère, mais pour des raisons, différentes!, *Santé mentale au Québec*, vol. 33, n° 1, 2008, p. 223-227.

Paquette, D., Eugène, M.M., Dubeau, D. & Gagnon, M.N. (sous presse). Les pères ont-ils des influences spécifiques sur le développement des enfants ?, in Dubeau, D., Devault, A., Forget, G., eds., *Prospère, la paternité du 21e siècle*, PUL.

- Parsons, T. & Bales, R. (1955). *Family, Socialisation and Interaction Process*, New York, The Free Press, 411 pages.
- Petersen, A. (2003). Research on Men and Masculinities. Some Implications of Recent Theory for Future Work. *Men and Masculinities*, 6 (1) 54-69.
- Pleck J.-H. (1997) *Paternal involvement: levels, sources and consequences, in The role of the father in child development* (sous la dir. de Lamb M. E.), 3e édition, New York, Wiley: 67-103.
- Prats, M. (2011). Communication personnelle. Jeudi 29 septembre 2011.
- Pratt, M., Arnold, M. L., Pratt, A. & Diessner, R. (1999). Predicting adolescent moral reasoning from family climate: A longitudinal study, *Journal of Early Adolescence*, 19, 2, p. 148-175.
- Preece, M. (2003). Quand les parents seuls se marient. Les défis posés par les relations dans les familles recomposées. *Transition*, Institut Vanier de la famille.
- Prospère. (2009). Site Internet, [en ligne]
<http://www.graveardec.uqam.ca/prospere/pages/vision.htm>
- Quéniart, A. (1999). Émancipation ou désancrage social : deux représentations de la rupture parentale chez des pères n'ayant plus de contact avec leur enfant, *Déviance et société*, vol. 23, no. 1, pp. 91-104.
- Rains, P., Davis, L. & Mckinnon, M. (1998). Taking Responsibility: An insider view of teen motherhood, *Families in Society*, 79, 3, p. 308-319.
- René, J.F., Lefebvre, C. & Cotton, A. (1999). Développement de l'employabilité et *empowerment* dans une entreprise d'insertion : l'exemple d'Insère-Jeunes », *Apprentissage et socialisation*, vol. 19, 53-69.
- Robertson, J.M. & Fitzgerald, L.F. (1990). The (Mis)Treatment of Men: Effects of Client Gender Role and Life-Style on Diagnosis and Attribution of Pathology, *Journal of Conseling Psychology*, vol. 37, no. 1, p.3-9.
- Rondeau, G. (dir.) (2004). *Les hommes : s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins*. Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.
- Rowe, M. L., Coker, D. & Pan, B. A. (2004). A Comparison of Fathers' and Mothers' Talk to Toddlers in Low-income Families, *Social Development*, 13, 2, 278-291.
- Rubin, K., Nelson, L., Hastings, P. & Asendorpt, J. (1999). The transaction between parents' perceptions of their children's shyness and their parenting styles, *International Journal of Behavioral Development*, 23, 4, p. 937-958.

- Rutherford, R. (1999). Fatherhood, masculinity, and the good life during Canada's baby boom, 1945-1965, *Journal of Family History*, 24, 3, p. 351-373.
- Shay, J.J. (1996). Okay, I'm Here but I'm not Talking! Psychotherapy with the Recluant male, *Psychotherapy*, vol. 33, no. 3, p.503-513.
- Silverstein, L.B. & Auerbach, C.F. (1999). Destructing the Essential Father. *American psychologist*. 54 (6) 397-407.
- Simons, R.L. *et al.* (1990). « Husband and Wife Differences in Determinants of Parenting : A Social Learning and Exchange Model of Parental Behavior », *Journal of Marriage and the Family*, no 52, 375-392.
- Sineau, M. et Tardy, E. (1993). *Droits des femmes en France et au Québec, 1940-1990*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 153 pages.
- Statistique Canada. (2001). *Au Quotidien. 5 octobre 2001*, Ottawa, Gouvernement du Canada.
- Statistique Canada. (2001b). *Rapport sur l'état de la population du Canada 2000*, catalogue 91-209-XPE.
- Statistique Canada. (2006). Résultat du recensement de la population 2006, [en ligne] www.recensement-2006.insee.fr
- Smith, R. L. (1990). *Ecology and Field Biology*. Fourth Edition. New York Harper Collins.
- Tamis-LeMonda, D.S. & Cabrera, N. (1999). Perspectives on Father Involvement : Research and Policy. Social Policy Report , *Society for Research in Child Development*, no 2, 1-32.
- Tamis-LeMonda, D.S. & Cabrera, N (ed.). (2002). *Handbook of father involvement: a multidisciplinary perspectives*. Mahwah, N.J : Lawrence Erlbaum Associates.
- Terrisse, B., Roberts, D. Palacio-Quintin, E. & Macdonald, B. (1998). Effects of parenting practices and socioeconomic status on child development, *Revue Suisse de Psychologie*, 57, 2, p. 114-123.
- Tessier R. & Tarabulsky G.M. (dir.). (1996). *Le modèle écologique dans l'étude du développement de l'enfant*. Sainte-Foy : Presses de l'université du Québec (D'enfance).
- Tremblay, G. & Lizotte, K. (2003). Éloge de la diversité (suite). Module 3.1. Leçon 12 : Identité, sexe, genre et orientation sexuelle. Notes du cours *Fondements sociopolitiques du service social*. SVS-16444.
- Tremblay, G. & L'Heureux, P. (2002). L'intervention psychosociale auprès des hommes : un modèle émergent d'intervention clinique. *Intervention*. 116, 13-25.
- Tremblay, D. & Villeneuve, D. (1997). Aménagement et réduction du temps de travail : concilier emploi, famille et vie personnelles, *Loisir et Société*, 20, 1, p. 107-157.

- Turcotte, D. & Lindsay, J. (2008). *L'intervention sociale auprès des groupes*. 2^e édition, Montréal : Gaëtan Morin éditeur.
- Turcotte, D. et Tard, C. (2000). L'évaluation de l'intervention et l'évaluation de programme. Dans R. Mayer, F. Ouellet, M.C. Saint-Jacques, D. Turcotte et coll. (éd.) *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Montréal : Gaëtan Morin éditeur.
- Turcotte, G., N. Desjardins et Ouellet., F. (2001). *À Pointe-Calumet, on fait place aux pères. Analyse d'implantation d'Initiatives Place-o-pères, un projet d'action communautaire sur l'engagement paternel*. Montréal, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, Direction de la santé publique, IRDS, GRAVE. 120 p.
- Turcotte, G., Dubeau, D., Bolté, C. & Paquette, D. (2001). Pourquoi certains pères sont-ils plus engagés que d'autres auprès de leurs enfants ? Une revue des déterminants de l'engagement paternel. *Revue canadienne de psychoéducation*, 30, p. 65-91.
- Turcotte, G., Forget, G., Ouellet, F. & Sanchez, I. (2009). Le projet Relais-pères : analyse d'une pratique innovante pour soutenir l'engagement paternel et l'insertion sociale de pères vulnérables dans quatre quartiers de Montréal, Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire, Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Archives Canada, ISBN 978-2-922588-38-5.
- Turcotte, G., Forget, G., Ouellet, F., Dubeau, D. & Sanchez, I. (2011). Le projet Relais-pères. Une pratique de proximité pour soutenir les pères en situation de vulnérabilité, *Intervention*, Numéro 135 (2011.2) :84-95.
- Turcotte, G. & Ouellet., F. (2009). Une expérience de mobilisation autour de l'engagement paternel dans deux communautés vulnérables du Québec, dans *La paternité au XXI^e siècle*, sous la direction de D. Dubeau, A. Devault et G. Forget, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Turcotte, G. & Rose, D. (1997). Prospère : un modèle d'intervention communautaire visant à promouvoir l'engagement paternel, Conseil multidisciplinaire, *Revue professionnelle « Défi jeunesse »*.
- Villeneuve-Gokalp, C. (1991). From marriage to informal union: recent changes in the behaviour of French couples, Paris: Éditions INED.
- Walker, L. & Henning, K. (1997). Parent/Child Relationships in Single-Parent Families, *Revue Canadienne des Sciences du Comportement*, 29, 1, p. 63-75.
- White, J. (1999). Work-Family Stage and Satisfaction with work-family balance, *Journal of Comparative Family Studies*, 30, 2, p. 163-175.
- Zaouche-Gaudron C. (dir.), 2001, *La problématique paternelle*, Eres.
- Zaouche-Gaudron, C., Euillet, S., Rouyer, V. & Kettani, M. (2007). Être père en situation de précarité économique, *Recherches et Prévisions n° 90*, 86, Documents, travaux et commentaires.